



ALEXANDRE MACKENZIE.

V O Y A G E S
D'ALEX.^{DRE} MACKENZIE,
DANS L'INTÉRIEUR
D E
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
FAITS en 1789, 1792 et 1793;

Le 1.^{er}, de Montréal au fort Chipiuyan et à la mer Glaciale;
Le 2.^{me}, du fort Chipiuyan jusqu'aux bords de l'Océan
pacifique.

PRÉCÉDÉS d'un Tableau historique et politique sur
le commerce des Pelleteries , dans le Canada.

TRADUITS DE L'ANGLAIS ,

PAR J. CASTÉRA ,

AVEC des Notes et un Itinéraire , tirés en partie des
papiers du vice-amiral BOUGAINVILLE.

T O M E P R E M I E R .

P A R I S ,
DENTU, Imprimeur-Libraire, Palais du Tribunat ,
galeries de bois , n.º 240.

A N X. -- 1802.

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

LES voyages de Mackenzie doivent être reçus avec intérêt par les géographes , par les négocians , et par ces amis de la nature , qui aiment à étudier l'homme dans son état primitif. Ils font connaître diverses contrées où, les Européens n'avaient point encore porté leurs pas , et ils donnent des notions nouvelles sur plusieurs des tribus sauvages qui peuplent cette vaste partie du Nouveau-Monde , désignée sous

*

ij

le nom d'*Amérique septentrionale*. D'après ce que rapporte M. Mackenzie , on voit que ces tribus sont issues de races différentes, et sortent de diverses parties de l'ancien continent. Eh ! que sera-ce donc si l'on parvient à connaître l'origine des nombreuses nations qui peuplent le reste de l'Amérique ?

Tout ce que M. Mackenzie dit du commerce des pelleteries et du Canada , doit mieux nous faire sentir la perte de ce beau pays , que nous enleva la malheureuse guerre de sept ans , ainsi que la perte du pays bien

plus beau , plus fertile et plus heureusement situé (1) , dont on nous priva , au sein même de la paix. Graces éternelles à celui qui nous le rendra !

Le vice-amiral Bougainville , si connu par son voyage autour du monde , et par son amour pour les sciences , a bien voulu me communiquer ses observations sur le Canada , où il a long-tems séjourné. C'est de ces observations que j'ai tiré une partie de mes notes , et l'Itinéraire qui est à la suite de ma traduction.

(1) La Louisianne.

iv

La grande carte jointe au troisième volume, a été revue par l'un des plus savans géographes de l'Europe, le très-estimable citoyen Buache.

P R É F A C E

D E L' A U T E U R.

EN présentant cet ouvrage à mes compatriotes , je n'ai pas besoin de m'étendre sur l'intérêt de mes voyages , puisque la relation de ces voyages le leur expliquera assez ; mais je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître les motifs qui m'ont empêché de publier plutôt cette relation.

L'on a avancé que quelque malveillance de la part d'un homme qui occupait une des pre-

mières places du Gouvernement ; retardait la publication de mon ouvrage ; on a aussi prétendu que ce retard était occasionné par les précautions que peut quelquefois suggérer la politique du commerce : ces deux faits sont également faux. Le premier est un conte ridicule ; et quant à l'autre , aucune raison solide ne peut engager à couvrir d'un voile mystérieux , des découvertes qui , j'ose le dire , font honneur à mes associés et à moi , puisqu'elles sont le fruit d'une entreprise conçue par nous et exécutée à nos frais. Le retard de leur publication provient d'abord des grandes occupations que j'ai eues à la suite de

mes voyages ; puis j'ai hésité quelque tems à faire imprimer cet ouvrage , dans la crainte de paraître , aux yeux du public , comme auteur , parce que le genre de vie que j'ai mené , ne m'a pas permis d'acquérir assez de talens pour cela. Je suis sans doute plus propre à entreprendre un voyage , quelque pénible qu'il puisse être , qu'à en écrire la relation. J'offre donc cet ouvrage au public , avec toute la défiance que doit m'inspirer le peu d'habitude d'écrire.

Des entreprises mercantilles m'ont conduit , très-jeune encore , dans la partie du Canada qui s'étend au nord-ouest du lac Supé-

rieur. Ayant reçu de la nature un esprit curieux et hardi , ainsi qu'un tempérament robuste et propre à soutenir la fatigue , et étant accoutumé aux travaux pénibles qu'exige le commerce de ces contrées , non - seulement je croyais qu'il était possible de traverser le continent de l'Amérique septentrionale , mais je me sentais fait pour cette périlleuse entreprise , et elle était l'objet constant de mon ambition.

Personne n'ignorait de quels avantages pouvait être un tel voyage ; et mes amis particuliers et mes associés pour le commerce des pelleteries , qui connaissaient

mon projet, excitaient puissamment le désir que j'avais de l'exécuter. A présent que mes travaux ont reculé les bornes de la géographie, et ajouté de nouveaux états à l'empire du commerce britannique, les dangers que j'ai courus et les fatigues que j'ai essuyées, ont obtenu leur récompense; et les ennuyeuses et pénibles journées, les nuits tristes et rigoureuses que j'ai passées, n'ont pas été passées en vain.

Mon premier voyage prouve qu'il n'y a point, au nord-ouest, de passage par mer pour se rendre de l'Océan atlantique dans l'Océan pacifique. J'espère que

x

j'ai mis un terme aux disputes qu'a long-tems occasionnées la prétendue possibilité de découvrir ce passage. On trouvera , à la fin de mon ouvrage , une discussion assez étendue sur ce sujet.

Dans ce premier voyage , non-seulement je manquais de livres et d'instrumens , mais l'astronomie et la navigation m'étaient presque entièrement étrangères. D'après cela , je n'hésitai pas à me rendre à Londres pour étudier ces sciences , et me procurer les livres et les instrumens dont j'avais besoin. Lorsque l'objet qui m'avait attiré en Angleterre fut rempli , je repassai au Canada ,

pour déterminer si l'on pouvait établir à travers le continent de l'Amérique septentrionale, une communication commerciale entre la mer Atlantique et l'Océan pacifique. Mon second voyage a démontré la possibilité de cette communication; et j'ose affirmer que l'Angleterre peut trouver de très-grands avantages à suivre cette route, pour étendre la traite des pelleteries d'une mer jusqu'à l'autre.

La relation de mes voyages est précédée d'un tableau historique et politique du commerce des pelleteries dans le Canada, qui contient beaucoup de détails sur

les nations sauvages qui l'habitent, et sur les vastes contrées qui y sont contiguës. J'ose croire que ce tableau intéressera un peuple dont la politique est étroitement liée au commerce, parce que c'est au commerce qu'il doit sa grandeur et sa prospérité. En outre, ce tableau est en partie nécessaire à l'intelligence des voyages, et au plaisir qu'on pourra trouver à les lire.

L'on ne trouvera pas dans ces voyages, toute la variété qu'on peut attendre. Celle qu'ils ont offerte à mes yeux, n'est pas de nature à pouvoir être rendue dans un récit. Les montagnes et les

vallées , les vastes déserts , les immenses forêts , les lacs et les rivières se succèdent sans cesse dans cet ouvrage ; et à l'exception des villages qui sont sur les côtes du grand Océan boréal , où les habitans paraissent être fixés , je ne puis présenter à mes lecteurs que quelques petites peuplades ou quelques troupes de sauvages errans.

Le castor et le buffle , le renne et l'élan , principaux animaux de ces contrées , sont déjà très-connus des naturalistes de l'Europe ; et on les trouve si souvent et si bien décrits dans les ouvrages de ces naturalistes , que je n'en ai fait

mention que pour animer quelques paysages , et pour observer que nous leur faisons la chasse pour nous en nourrir. Je n'ai parlé non plus que très-rapidement du sol des pays où j'ai passé , de leurs diverses productions , et de la navigation des lacs et des rivières qui les arrosent.

Je ne possède pas les connaissances du minéralogiste et du botaniste ; et quand bien même elles ne me seraient pas étrangères , je n'aurais presque pas pu en faire usage pendant mes voyages. Je n'aurais pas pu m'arrêter pour creuser dans les entrailles de la terre ; tandis que j'étais obligé

de la parcourir à grands pas ; et s'il est des plantes curieuses qui croissent dans les pays où j'ai voyagé , je n'aurais pas pu me détourner pour les recueillir , puisque toutes mes pensées étaient absorbées et par le grand objet de mon voyage , et par les besoins du moment. J'avais à braver des dangers sur eau et sur terre ; j'avais à garder à vue le sauvage qui nous servait de guide à moi et à mes compagnons , et à empêcher que nous ne fussions victimes de ceux de sa tribu , qui méditaient notre perte. Il me fallait aussi réprimer l'audace et dissiper les craintes des gens qui étaient avec moi. Tantôt j'étais obligé d'ap-

païser leurs murmures , tantôt j'avais besoin d'encourager leur esprit abattu. Notre navigation exigeait un travail continuel , et quelquefois très-pénible ; et tandis que nous voyagions par terre , nous étions exposés à toute l'inclémence de l'air , n'ayant d'autres moyens de subsister , que les provisions que nous portions avec nous , et dont le poids ajoutait beaucoup à la fatigue et à l'ennui de la route.

Les événemens que je raconte dans la relation de mes voyages , semblent peu faits pour frapper l'imagination de ceux qui veulent toujours qu'on les étorne , ou

pour satisfaire la curiosité de ceux qui ont le goût des aventures romanesques. Mais lorsque je considère que j'ai parcouru des eaux qui n'avaient encore porté que le canot du sauvage, et traversé des déserts où jamais aucun autre blanc ne s'était présenté à l'œil des indigènes basanés ; quand, à ces considérations, j'ajoute l'importance de l'objet que je m'étais proposé, les périls auxquels j'ai échappé, et les obstacles que j'ai surmontés, j'espère que cet ouvrage excitera quelque intérêt, et obtiendra l'estime de ceux qui le liront.

La carte générale qu'on trou-

xvii]

vera dans le premier volume ,
est l'ouvrage de M. Arrowsmith ,
qui l'a réduite à cette étendue
d'après sa grande carte (1) de
l'Amérique septentrionale , et qui
y a ajouté les nouvelles décou-
vertes. Ses talens sont trop con-
nus pour que mes éloges puissent
rien ajouter à sa réputation.

Avant de terminer cette pré-
face , je répéterai à mes lecteurs
qu'il ne doivent s'attendre à
trouver dans mon ouvrage , ni
des descriptions pittoresques , ni
les charmes de la diction. Je ne

(1) En trois feuilles. Il va en publier la seconde
édition avec les augmentations.

prétends qu'au mérite de la simplicité et de la vérité, et j'ose espérer qu'on ne me le refusera pas. Je peins les objets d'après les impressions que j'ai reçues dans le moment où je les ai vus ; et je ne mets dans les faits que je rapporte, ni exagération, ni mensonge. Je me suis de tems en tems permis des réflexions et des conjectures ; mais on s'apercevra aisément qu'elles ne sont point dictées par la vanité ; et si elles portent quelquefois un caractère de confiance, ce n'est que lorsqu'elles ont rapport à des choses qui me sont familières, et sur lesquelles je puis, sans balancer, énoncer mon opinion.

xx

Je le répète encore , je ne prétends point à la gloire littéraire. Mais malgré ses imperfections , j'ose croire que mon ouvrage mérite l'attention du géographe ; et qu'en faisant connaître des contrées nouvelles , qui sans doute seront désormais considérées comme faisant partie des possessions britanniques , j'ai payé à mon pays un tribut utile.

ALEXANDRE MACKENZIE.

Londres , le 30 novembre , 1802.

VOYAGES

D'ALEX.^{DRE} MACKENZIE.

*TABLEAU historique et politique
du commerce des pelleteries ,
dans le Canada.*

DEPUIS le premier instant que les Européens se sont établis dans le Canada (1), le commerce des pelleteries est devenu de la plus grande im-
1608.

(1) En 1514, François I.^{er} fit partir *Jacques Cartier*, navigateur de Saint-Malo, pour faire des découvertes dans le nouveau monde. Ce marin entra dans le fleuve Saint-Laurent, et y échangea quelques marchandises contre des pelleteries. Mais ce ne fut qu'en 1608 que *Samuel Champlain* remonta ce fleuve beaucoup plus avant, jeta sur ses bords les fondemens de Québec, et recommença la traite des pelleteries,

1640. — portance pour cette colonie. Les naturels étaient alors en si grand nombre dans ces contrées, qu'encouragés par les colons à poursuivre les animaux dont la fourrure était précieuse, ils en eurent bientôt détruit l'espèce autour des nouveaux établissemens. Ils avaient, à la vérité, fait autrefois la chasse à ces animaux; mais ils ne tuaient que ceux dont la chair leur était nécessaire pour se nourrir, et la peau pour se vêtir.

Les colons ne tardèrent pas à engager les naturels, qui vivaient dans leur voisinage, à pénétrer dans l'intérieur du pays. Quelques-uns d'entr'eux accompagnèrent même souvent des partis de chasseurs, et ils trouvèrent moyen d'accoutumer les tribus sauvages les plus éloignées de leurs établissemens, à venir y vendre des pelleteries.

qui cependant ne prit quelque consistance qu'en 1640. (*Note du traducteur.*)

(3)

Il est un fait dont je ne m'amuserai pas à chercher la cause , mais que l'expérience a souvent prouvé ; c'est qu'il faut beaucoup moins de tems pour que des hommes civilisés s'abandonnent à la vie sauvage , que pour que des sauvages passent à l'état de civilisation. Les colons canadiens qui suivirent les chasseurs , et allèrent trafiquer dans l'intérieur des terres , offrent un nouvel exemple de cette vérité. Les mœurs et les habitudes des sauvages leur plurent tellement , que , renonçant à leur première manière de vivre , ils se fixèrent parmi eux. Dès-lors on leur donna l'épithète de *Cou-reurs des bois*. Ils vendaient au détail diverses marchandises , et leurs liaisons étaient extrêmement utiles aux négocians qui faisaient le commerce des pelleteries , et qui leur fournissaient , à crédit , une partie des objets dont ils avaient besoin. Ordinairement trois ou quatre de ces hommes

1640.

1640. se réunissaient ; et après avoir construit eux-mêmes un canot d'écorce de bouleau , ils y embarquaient leurs marchandises , et accompagnaient les chasseurs sauvages ; ou bien ils se rendaient séparément dans les lieux où ils savaient qu'ils devaient chasser. A la fin , ces voyages duraient jusqu'à douze ou quinze mois , au bout desquels les coureurs des bois revenaient avec de riches cargaisons de pelleteries , et suivis par un grand nombre de sauvages.

Pendant le peu de tems que ces hommes restaient dans les villes , pour régler leurs comptes et se procurer des marchandises , ils vivaient communément avec une excessive prodigalité , et dépensaient tout ce qu'ils avaient gagné. Après quoi ils partaient pour aller se livrer de nouveau à la vie errante et sauvage , qui avait tant d'attrait pour eux. En passant un mois sur quinze dans le luxe et la dissipation , leur but était rempli , et ils se croyaient

assez récompensés de leurs travaux. —

L'espèce d'éloignement qu'avaient 1640.
 les coureurs des bois à conserver ce
 qu'ils gagnaient, et le plaisir de vivre
 sans aucune contrainte, enfantèrent
 bientôt chez eux une licence de mœurs,
 qui excita les plaintes des mission-
 naires. Ces derniers observaient avec
 douleur, que de tels hommes nui-
 saient au christianisme, non-seulement
 en s'abstenant de remplir les devoirs
 qu'il prescrit, mais en le déshono-
 rant aux yeux des naturels qui l'a-
 vaient déjà embrassé; ce qui, ajou-
 taient-ils, rendait inutile le grand
 objet auquel les ministres de la reli-
 gion consacraient leur vie. Le zèle de
 ces prêtres ne négligea rien contre des
 vagabonds dont ils croyaient l'exem-
 ple dangereux pour leur cause, et
 ils obtinrent que désormais aucun
 colon ne pourrait aller trafiquer avec
 les sauvages, sans une permission ex-
 presse du gouvernement.

— Ces permissions ne furent d'abord
 1640. accordées qu'à des hommes dont le caractère ne pouvait pas causer la moindre inquiétude à la piété des missionnaires ; mais ensuite elles devinrent une récompense des services militaires , et on les donna à des officiers et à des veuves d'officier. Dès-lors les personnes qui les obtinrent , et surtout les femmes , n'en faisant pas usage pour elles-mêmes , les vendirent à des négocians , qui employèrent les coureurs des bois en qualité d'agens. Ceux-ci ne tardèrent pas à redevenir l'objet des clameurs des missionnaires , et ces clameurs étaient fondées. Les moyens employés pour remédier au mal dont les missionnaires se plaignaient , n'avaient fait que l'aggraver.

On bâtit des forts à la jonction des grands lacs du Canada (1), ce qui arrêta

(1) Le fort des Trois rivières , le Détroit , Michilimakinac , le fort Bourbon , celui du lac Supérieur , etc. (*Note du traducteur.*)

(7)

en partie les désordres occasionnés par les coureurs des bois , et servit à protéger le commerce. Alors des hommes estimables qui s'étaient retirés du service , et avaient obtenu des permissions pour traiter des pelleteries , se livrèrent à ce négoce avec non moins d'honnêteté que d'intelligence. Ils allèrent souvent trafiquer si loin des côtes et des principaux établissemens de la colonie , qu'on mit leurs expéditions au nombre des efforts les plus étonnans qu'enfante le génie du commerce. — 1645.

Ces colons agissant toujours d'accord avec les missionnaires , surent s'attirer le respect des sauvages , et contenir dans le devoir les gens qu'ils étaient obligés d'employer sous eux. Ils prirent le titre de commandans , et non celui de négocians , quoiqu'ils fussent à-la-fois l'un et l'autre.

Quant aux missionnaires , si e courage , la constance et le dévouement

— méritent notre admiration, certes ils
 1645. ont bien droit d'y prétendre. Il n'est
 point de fatigue qu'ils n'aient sup-
 portée, point de danger qu'ils n'aient
 bravé pour atteindre le but que leur
 piété s'était proposé. Mais, il faut
 l'avouer avec regret, leurs efforts n'ont
 pas eu le succès auquel ils croyaient
 devoir s'attendre; car à peine trouve-
 t-on encore au-delà des endroits que
 cultivent les Européens dans le Ca-
 nada, quelque trace des travaux apos-
 toliques de ces religieux.

Ce malheur doit être attribué à la
 manière dont s'y prirent les mission-
 naires pour étendre la foi dont ils
 étaient les zélés ministres. Ils commen-
 çaient toujours par s'habituer à la vie
 sauvage; ils adoptaient les mœurs des
 nations qu'ils voulaient convertir; ils
 se naturalisaient en quelque sorte
 parmi elles; et en se rendant dépen-
 dans des sauvages, ils devenaient
 l'objet, non de leur vénération, mais

de leur mépris. S'ils avaient connu le cœur humain aussi bien que les principes de leur religion, ils auraient su que l'esprit grossier d'un sauvage a besoin d'être disposé, par une longue instruction, à recevoir la lumière du christianisme, pour pouvoir en remplir les devoirs; et qu'il faut l'exciter à faire le bien par l'espoir des récompenses, et à éviter le mal par la crainte des châtimens. Ils auraient commencé leur ouvrage en enseignant aux sauvages quelques-uns des arts utiles, qui sont une introduction à la science, et conduisent par degrés aux idées d'une conception plus difficile. L'agriculture, si propre à former le lien des sociétés, et à leur faire porter leurs regards vers des objets plus relevés, l'agriculture était la première chose à laquelle il fallait accoutumer les naturels du Canada. Non-seulement elle fixe les peuplades dans les endroits où elle leur procure les moyens de subsister, mais

— elle leur donne une idée de la pro-
 1645. priété, et d'une possession durable ,
 bien plus avantageuse sans doute que
 les espérances incertaines de la chasse,
 et les productions éphémères des ar-
 bustes sauvages et des terres incultes.
 C'est, grâce à un art si nécessaire et si
 facile, que les forêts du Paraguay se
 sont changées en champs fertiles et
 bien cultivés, et que leurs sauvages
 habitans ont appris à connaître tous
 les avantages de la civilisation.

Si les missionnaires du Canada s'é-
 taient contentés d'exciter les colons à
 la vertu, et de leur inculquer des
 principes de morale et d'honnêteté qui
 leur eussent fait tenir une conduite
 toujours régulière, l'exemple de ces
 colons n'aurait pu manquer de faire
 sentir aux sauvages voisins les avan-
 tages d'une religion si propre à con-
 tribuer au bonheur de la vie. Bien
 plus, son influence se serait étendue
 par degrés jusqu'aux extrémités de

cette partie du continent , où les missionnaires étaient si ambitieux d'aller exercer leur zèle. Mais la lumière de l'évangile étant portée tout-à-coup à plus de mille lieues de distance des établissemens européens , fut bientôt sans éclat au milieu de l'épais nuage d'ignorance qui obscurcissait l'esprit humain dans ces contrées lointaines. 1645.

J'ai souvent parcouru les pays où étaient les missionnaires , et je peux assurer que leur souvenir ne s'y est conservé que parmi quelques vieux colons qui y étaient déjà établis , lorsqu'en 1763 la concession en fut faite aux Anglais. Ils m'ont raconté la mort de quelques-uns de ces prêtres , et l'état malheureux dans lequel avaient langué les autres. Mais s'ils ont vainement prêché la foi aux sauvages , ils se sont , au moins , pendant leur mission , rendus très-utiles aux commandans qui portaient leurs pas du même côté qu'eux , et allaient faire le commerce des pelle-

1645. — teries jusques sur les bords de la Saskatchewan (1).

Dès les premiers tems que les missionnaires pénétrèrent dans le Canada, ils parvinrent à empêcher de vendre aux sauvages des liqueurs spiritueuses : réglemeut très-sage , qui malheureusement ne subsiste plus. Les colons s'y soumettaient avec une exactitude et un respect dignes de la religion au nom de laquelle il avait été institué ; et dont les ministres en punissaient la violation. La communion était interdite à quiconque se rendait coupable de cette violation , et une pénitence rigoureuse pouvait seule le faire absoudre. Cependant ceux qui faisaient le commerce des pelleteries, trouvèrent un moyen d'échapper à la censure ecclésiastique, en procurant aux sauvages les liqueurs fortes pour lesquelles ils sont passionnés : au lieu de les

(1) Latit. nord 53°. Longit. ouest 102°.

leur vendre , ils étaient censés leur en faire présent. 1645.

Malgré toutes les restrictions et la gêne que le gouvernement français du Canada mettait à la traite des pelleteries , cette traite fit , ainsi que je l'ai déjà observé , des progrès considérables. Elle triompha d'une foule d'obstacles qui semblaient faits pour l'anéantir. Ce qui est également remarquable , c'est que pendant ce tems-là les Anglais établis dans la baie d'Hudson , ne firent aucune tentative pour prendre part au commerce d'un pays qui , suivant la charte accordée à leur Compagnie , était de leur ressort , et qui , par sa proximité , semblait les inviter à venir y traiter.

L'on m'a assuré que deux des commandans français qui faisaient le commerce des pelleteries , tentèrent de traverser le continent et de se rendre sur les bords de l'Océan pacifique ; mais je n'ai jamais pu apprendre jus-

— qu'ou ils allèrent. L'ignorance ou l'on
 1745. est à cet égard , doit être attribuée au
 défaut de succès de leur entreprise.

Lorsque les Anglais eurent conquis le Canada , on y vit cesser pendant quelque tems le commerce des pelleteries. Cette interception fut extrêmement avantageuse à la Compagnie de la baie d'Hudson , car toutes les nations sauvages qui vivent à l'occident du lac supérieur , furent obligées d'aller se pourvoir dans ses établissemens , des diverses marchandises que leur communication avec les Français leur avait rendues nécessaires. Quelques colons du Canada , qui avaient longtems demeuré parmi ces nations , et s'étaient attachés à la vie sauvage , les accompagnaient dans leurs courses annuelles à la baie d'Hudson. Mais après plusieurs voyages , ils cessèrent d'y aller , parce que les marchands canadiens recommencèrent à faire le commerce avec les sauvages. Il est

probable que ce commerce avait été 1763.
 suspendu , parce que les nouveaux —
 possesseurs du pays ne le connaissaient
 pas assez , ou qu'ils manquaient de
 confiance dans les anciens colons. Il
 y avait encore d'autres motifs de dé-
 couragement pour les Anglais : non-
 seulement il leur fallait faire une très-
 longue route pour se rendre dans le
 pays où l'on trouvait des pelleteries ,
 mais ils couraient risque de perdre
 leurs marchandises ; ils avaient à payer
 des frais de transport considérables ,
 et enfin ils n'entendaient pas la langue
 de ceux qui avaient l'habitude de ces
 expéditions , et qu'ils étaient obligés
 d'employer comme intermédiaires en-
 tr'eux et les sauvages.

Cependant ces difficultés ne durè-
 rent pas long-tems. Le commerce reprit
 peu à peu toute son activité dans les
 différentes parties du Canada où l'a-
 vaient fait autrefois les Français. A la
 vérité , leurs successeurs furent sou-

— 1764. vent exposés à perdre leurs marchandises, et même la vie. Les naturels détestaient dès long-tems les Anglais, parce qu'ils les regardaient comme les anciens alliés des Iroquois, leurs ennemis invétérés. En outre, il restait parmi eux beaucoup de Français mécontents, qui s'efforçaient d'entretenir cette haine; de sorte que ce ne fut que après très-long-tems, que ces sauvages mirent un terme à leurs hostilités. Deux exemples suffirent pour le prouver. Le premier, c'est la conduite de Pontiac au Détroit (1); et l'autre, la prise inopinée de Michilimakinac (2).

(1) Le Détroit est un pays situé au-dessus du lac Érié. C'est la partie du Canada, où l'on trouve le climat le plus doux, le sol le plus fertile, et la chasse et la pêche les plus abondantes. (*Note du traducteur.*)

(2) Michilimakinac est un poste placé cent lieues au-delà du Détroit, entre le lac Huron, le lac Michigan et le lac supérieur. (*Note du traducteur.*)

Il s'ensuit de ce que je viens de dire , ^{1766.} que ce ne fut qu'en l'année 1766 , que les Anglais commencèrent à faire le commerce des pelleteries. Les premiers qui l'entreprirent , étant partis de Michilimakinac , rencontrèrent la rivière de Camenistiquia , et ne s'avancèrent qu'à environ trente milles à l'est du *grand Portage* (1) , où les Français avaient eu un de leurs principaux établissemens , et d'où ils communiquaient avec les nations répandues dans l'intérieur du pays. Cet établissement avait été une fois détruit par un incendie ; mais les Français l'avaient rebâti.

Les marchands anglais s'étant donc rendus à l'est du grand Portage , y firent avantageusement leurs échanges ,

(1) Les *Portages* sont des endroits où la navigation est interceptée , et où il faut charrier sur les épaules les marchandises et les canots.

(Note du traducteur.)

- et s'en retournèrent le printemps suivant, très-satisfaits, à Michilimakinac.
1766. Ce succès les enhardit à faire une nouvelle expédition, et en détermina d'autres à suivre leur exemple. Quelques-uns s'arrêtèrent à Camenistiquia, tandis que leurs compagnons, plus courageux, allèrent jusqu'au grand Portage et même au-delà; et c'est depuis cette époque que ce lieu est devenu le principal entrepôt du commerce de ces contrées (1).
1767. Après avoir passé l'hiver au grand Portage, les Anglais revinrent, comme la première fois, à Michilimakinac; et fiers des profits que leur procuraient ces expéditions, ils les continuèrent; et eurent un grand nombre d'imitateurs. L'un de ces aventuriers, nommé Thomas Curry, doué d'un esprit plus

(1) Le grand Portage est dans une baie qui se trouve à 48 degrés de latitude nord, et à 90 degrés de longitude ouest.

entreprenant et plus audacieux que ses compagnons, résolut de pénétrer jusqu'à l'extrémité des terres anciennement découvertes par les Français, ou plutôt aussi loin que le froid le lui permettrait. Il se procura des guides et des interprètes qui connaissaient le pays, et partit du fort Bourbon avec quatre canots bien équipés. Le fort Bourbon, situé sur les bords de la Saskatchewan, à l'extrémité occidentale du lac du Cèdre, était devenu un des postes des Anglais. Les travaux et les dangers de Thomas Curry ne furent pas sans récompense. Il revint, le printemps suivant, au fort Bourbon, avec ses quatre canots remplis des plus belles pelleteries; et de là s'étant rendu à Montréal, il y vendit ses cargaisons, et se trouva assez riche pour ne plus retourner chez les sauvages.

Dès ce moment les Anglais se répandirent dans tout l'intérieur du pays, et principalement dans les can-

1768.

1769.

— tons où les Français avaient eu des
1769. établissemens.

James Finlay fut le premier qui osa imiter Thomas Curry. Parti avec le même nombre de canots, il se rendit à Nipaouy (1), le dernier des établissemens que les Français avaient possédés sur les bords de la rivière de Saskatchewan. Son voyage fut non moins lucratif et non moins heureux que celui qui lui avait servi d'exemple.

On doit bien s'imaginer que ces deux aventuriers ne manquèrent pas d'émules. Les expéditions se firent avec tant d'avidité et d'inconséquence, que le commerce de ces contrées devint, en peu de tems, aussi incertain et aussi ruineux qu'il aurait dû être profitable. La concurrence fit naître la jalousie et la haine. Des aventuriers rivaux allèrent trafiquer au-delà des anciennes limites des Français, sans

(1) Latit. nord, 40° 30'. Long. occ. 103°.

que leurs voyages fussent utiles ni à eux-mêmes, ni à la Compagnie de la baie d'Hudson. 1669.

Cette Compagnie, fatiguée des incursions des colons du Canada, transporta, en 1774, ses établissemens sur la rive orientale du lac de l'Esturgeon (1), et se montra plus jalouse des marchands de sa nation, qu'elle ne l'avait jamais été des Français. Peut-être aussi lui donnèrent-ils plus souvent raison de l'être. Cependant il faut convenir que depuis cette époque, ce sont les agens de la Compagnie qui ont suivi les Canadiens dans leurs différens établissemens, sans que les Canadiens soient jamais allés chez eux. Il y a même plusieurs postes dépendans du Canada, où les colons de cette contrée ne vont point depuis que la France l'a cédée à l'Angleterre. On se convaincra facilement de ce que j'a-

(1) Latit. nord, 53° 56'. Long. occ. 102° 15'

— 1774. vance, si l'on compare la politique de la Compagnie de la baie d'Hudson, avec la conduite désordonnée de leurs rivaux dans le commerce des pelleteries. Mais revenons à mon sujet.

La concurrence entre les marchands du Canada, porta un coup terrible au commerce de cette partie de l'Amérique; et quelques causes incidentelles achevèrent de le ruiner. Les expéditions se faisaient à une très-grande distance du siège du gouvernement, c'est-à-dire dans des endroits où les lois et l'autorité ne pouvaient se faire respecter, et où par conséquent on se servait de toute sorte de moyens pour se procurer quelque avantage. L'effet d'une telle conduite fut de faire perdre à ceux qui la tenaient, non-seulement les bénéfices qu'ils auraient dû nécessairement attendre de leur commerce, mais la bonne opinion des sauvages, et la considération de leurs gens, qui n'étaient que trop disposés

à suivre leur exemple. Lorsqu'ils s'amusaient en route, s'enivrant avec les sauvages, et qu'ensuite ils se querelaient soit avec ces Indiens, soit entr'eux, il était rare qu'ils atteignissent le lieu de leur destination ; et s'ils y arrivaient, ce n'était presque jamais qu'après que les glaces avaient interrompu la navigation, et qu'ils étaient obligés de transporter leurs marchandises sur des traîneaux. — 1774.

Rendus enfin dans l'endroit où ils se proposaient de faire le commerce, ces marchands s'efforçaient, chacun en son particulier, de nuire à leurs rivaux dans l'esprit des sauvages. Ils semaient, en conséquence, la calomnie et les présens ; et leurs agens étaient dignes de ce double moyen. Ces agens se croyaient obligés d'exécuter toujours les ordres de leur chef ; et quelque fraude, quelque crime qu'ils commissent, ils s'imaginaient que lui seul devait en répondre. Tels sont les prin-

1774. cipes des sauvages. Les marchands employaient donc leur influence et la plus grande partie de marchandises, pour gagner les naturels, sans y réussir. Après avoir fait tous leurs efforts pour se nuire mutuellement, ils reconnaissaient leur folie, tâchaient de mieux s'entendre; et vers le commencement du printems, la nécessité les contraignait à réunir le reste de leurs marchandises, et à traiter ensemble avec les sauvages, qui ne pouvaient plus avoir aucun respect pour des hommes dont ils connaissaient l'inconduite et la fourberie.

Ces hommes n'offraient, pendant l'hiver, qu'une suite de mésintelligence et de noirceurs. Si l'un d'eux avait assez de bon sens et de prudence pour ne pas imiter les autres, il en était bien récompensé par la considération qu'il acquérait; et il devenait toujours arbitre dans les fréquentes disputes qui s'élevaient.

Les marchands avaient porté le désordre et la licence si loin, qu'ils se voyaient réduits à vivre dans un état de guerre continuelle. Ils ne voyageaient guère que bien armés et par troupes assez nombreuses, pour charger trente à quarante canots. Malgré cela, des nations sauvages les arrêtaient souvent pour les obliger de leur payer un tribut. ^{1774.}

Cette manière de faire le commerce des pelleteries dura plusieurs années ; de sorte que ce commerce devint de plus en plus mauvais, et que les négocians qui se rendaient au grand Portage, ne pouvaient que se plaindre du défaut de succès de leurs expéditions. Cependant on trouvait des raisons spécieuses pour assurer qu'il fallait imputer ces revers à des accidens extraordinaires, et on s'encourageait à faire de nouvelles entreprises, en espérant qu'un changement prochain

— dédommagerait amplement des pertes
1774. qu'on avait essuyées.

A-peu-près dans ce tems-là, M. Joseph Frobisher, l'un des négocians qui faisaient le commerce des pelleteries, tenta de pénétrer dans une partie du Canada, qui était encore in-
1775. connue. Au printems de 1775, il se proposa de diriger d'abord sa route au nord-ouest. Il rencontra sur les bords du Missinipi (1), les naturels qui se rendaient au fort Churchill, et il donna le nom de *Portage de la traite* (2), au lieu où il les avait trouvés. Ce ne fut pas sans beaucoup de difficulté qu'il engagea ces sauvages à traiter avec lui; mais à la fin ils y consentirent, et ils lui vendirent de quoi charger ses canots de pelleteries. Cette expédition fut très-

(1) Le Missinipi ou la rivière de Churchill.

(2) Le Portage de la traite est à 55° 25' de lat. nord, et à 103° 15' de long. occ.

pénible. Frobisher et ses agens essuièrent les plus grandes fatigues, et furent exposés à beaucoup de dangers. Ils traversèrent de vastes déserts, où ils n'avaient d'autres moyens de subsister que ce qu'ils se procuraient par la chasse et par la pêche. Cependant tout ce qu'il eut à souffrir dans ce voyage, ne l'empêcha pas l'année suivante, de l'entreprendre de nouveau. Il eut le même succès. Alors il chargea son frère de faire une excursion plus avant dans l'ouest. Ce dernier pénétra jusques sur les bords du lac où est l'île connue sous le nom de *la Crosse* (1).

Le second voyage de M. Joseph Frobisher fut le dernier qu'il fit chez les sauvages. Cependant il ne renonça pas au commerce des pelleteries, et il dirigea même, en grande partie, les en-

(1) Latit. nord, 55° 26'. Long. occ. 108°.

— treprises de ses associés jusqu'en 1798,
 1776. qu'il se retira à Montréal pour jouir en
 paix du fruit de ses travaux. Son hos-
 pitalité et sa bienveillance le rendent
 cher à toutes les personnes qui visitent
 le Canada.

Les succès de cet estimable négoc-
 ciant en excitèrent d'autres à marcher
 sur ses traces. Au commencement de
 1778. 1778, quelques Anglais qui faisaient
 le commerce sur les bords de la Sas-
 katchiouayne, voyant qu'ils avaient
 plus de marchandises qu'il ne leur en
 fallait pour traiter dans l'endroit où
 ils étaient, s'associèrent pour faire
 une expédition lointaine. Ils équipè-
 rent quatre canots, y mirent un char-
 gement, et en confièrent le comman-
 dement à M. Peter Pond, en lui en-
 joignant d'entrer dans la rivière à
 laquelle M. Frøbisher avait donné le
 nom de *rivière anglaise* (1), et de suivre

(1) C'est la même que la rivière de Chur-
 chill, ou le Missinipi. (*Note du traducteur.*)

la même route que ce hardi négociant. Ils lui recommandèrent en même tems de faire tout ce qu'il lui serait possible pour pénétrer à Athabasca, pays qui n'était encore connu que par ce qu'en disaient les sauvages. M. Pond fit sa route assez heureusement. Il planta ses tentes sur les bords de la rivière de l'Elan, à laquelle il donna mal-à-propos le nom de *rivière d'Athabasca*. Il était alors éloigné d'environ trente milles du lac des Montagnes, où l'Elan a son embouchure.

M. Pond passa en cet endroit l'hiver 1778 de 1778 à 1779. Il fut presque continuellement visité par des troupes de Knisteneaux et de Chipiougans, nations qui avaient coutume d'aller vendre leurs pelleteries au fort Churchill. Les Chipiougans s'y rendaient à travers des déserts stériles, où ils étaient exposés aux plus grandes fatigues, et quelquefois à mourir de faim. Les

1779. Knisteneaux , au contraire , faisaient la route en suivant les lacs et le cours des rivières , dans un pays abondant en gibier et en poisson. Mais quoiqu'ils ne manquassent pas de moyens de subsistance , ils avaient à essuyer bien des fatigues , chose qui déplaît toujours beaucoup à des sauvages. L'une et l'autre de ces nations furent donc extrêmement satisfaites de voir chez elles des marchands qui venaient leur épargner un long , pénible et dangereux voyage. Elles se décidèrent , sans difficulté , à donner un prix très-avantageux des divers articles qui leur étaient nécessaires.

Les profits de M. Pond , et le bienveillant accueil qu'il reçut , surpassèrent ses espérances. L'échange de ses marchandises lui produisit deux fois plus de pelleteries qu'il ne lui en fallait pour charger ses canots ; en outre , les sauvages lui fournirent tous les vivres dont il eut besoin pendant son

séjour chez eux, ainsi que pour son retour. Il déposa les pelleteries qu'il ne put embarquer, dans une des cabanes qu'il avait construites pour passer l'hiver ; et lorsqu'il y retourna l'année suivante, il les trouva dans le même état où il les avait laissées. 1779.

Cependant ces avantages particuliers n'empêchèrent pas les colons du Canada, de s'apercevoir que l'imprudente conduite de quelques-uns d'entr'eux, rendait très-dangereux le séjour des Anglais parmi les sauvages. Plusieurs marchands qui avaient passé l'hiver sur les bords de la Saskatchewan, se rendirent, au printemps de 1780, sur les montagnes de l'Aigle. 1780. Quelques jours avant celui qu'ils avaient fixé pour leur départ, il survint un événement très-fâcheux. Une troupe de sauvages s'amusait à boire de l'eau-de-vie auprès de la demeure des Anglais; l'un d'eux en ayant demandé plusieurs fois à un marchand,

— 1780. celui-ci, pour se délivrer de tant d'im-
portunités, lui donna un verre de
grog (1), dans lequel il mit une si
forte dose de laudanum, qu'elle le fit
dormir de manière à ne pouvoir ja-
mais troubler personne. Cet accident
produisit une émeute dans laquelle un
des marchands anglais et plusieurs de
leurs gens furent tués. Les autres pri-
rent la fuite, en abandonnant une
quantité considérable de leurs marchan-
dises d'Europe, et près de la moitié
des pelleteries qu'ils avaient achetées
depuis qu'ils étaient chez les sauvages.

A-peu-près dans le même tems,
deux des établissemens anglais, situés
sur les bords de la rivière d'Assini-
boin, furent attaqués avec bien moins
de raison que les marchands des mon-
tagnes de l'Aigle; et plusieurs colons,
et un plus grand nombre de sauvages

(1) Cette boisson est un mélange d'eau-de-vie
et d'eau. (*Note du traducteur.*)

périssent dans ce combat. Enfin, on vit clairement que les sauvages avaient résolu d'exterminer les Européens qui se trouvaient parmi eux. Je n'entrerai dans aucun détail sur la cause d'un projet si terrible; mais il est indubitable qu'on doit l'imputer aux injustices et aux désordres commis par les marchands anglais. C'est la manière dont ils ont fait le commerce avec les sauvages, qui a ruiné ce commerce.

Il est probable qu'aucun marchand n'aurait échappé à la mort, sans un fléau dont les sauvages furent tout-à-coup frappés. Ce fléau est la petite vérole, qui étendit ses ravages parmi eux avec autant de rapidité que la flamme consume l'herbe sèche des campagnes. Ils ne pouvaient ni fuir ses atteintes, ni résister aux effets de son cruel poison. Elle fit périr des familles, des tribus entières. Quel horrible spectacle pour ceux qui étaient alors dans ce pays! Il n'offrait de toutes

— parts que des infortunés prêts à expi-
 1780. rer à côté des cadavres de leurs parens
 et de leurs amis , et des hommes dés-
 espérés qui , pour ne pas devenir la
 proie de la contagion , prenaient l'af-
 freux parti de se donner eux-mêmes la
 mort.

La malheureuse habitude qu'ont ces
 peuples imprévoyans de ne jamais
 songer aux besoins du lendemain ,
 accrut beaucoup les maux que leur fit
 souffrir la petite vérole. Ils étaient dé-
 pourvus non - seulement de remèdes
 contre ce mal , mais de toute autre
 espèce de soulagement ; et ils n'avaient
 à opposer à la disette que la douleur
 et un vain désespoir.

Pour achever cet horrible tableau ,
 j'ajouterai qu'une partie des cadavres
 était traînée hors des cabanes par les
 loups , que cette proie semblait rendre
 encore plus féroces ; tandis que le
 reste était dévoré dans les cabanes
 mêmes, par les chiens affamés , qui ne

reconnaissaient pas le corps défiguré de leurs maîtres. On voyait souvent le père d'une famille que la contagion épargnait encore, appeler ses enfans autour de lui pour leur faire contempler leurs parens et leurs amis, dont il attribuait l'état affreux à quelque mauvais esprit qui voulait exterminer leur race. Alors il les exhortait à braver les horreurs de la mort, et à employer le secours de leur poignard pour terminer leur propre existence. S'ils n'avaient pas le courage de suivre un si triste conseil, il les égorgeait lui-même, en croyant leur donner une dernière marque d'affection; et tournant ensuite son glaive contre sa poitrine, il s'empressait de s'ôter la vie pour aller les rejoindre dans le séjour où l'on est à l'abri des maux qui affligent l'humanité.

On n'a jamais su avec certitude, comment la petite vérole avait été introduite chez les sauvages du Canada ;

— mais on croit communément que quel-
 1780. ques-uns de leurs guerriers la leur ap-
 portèrent en revenant d'une expédi-
 tion contre les Mississoaïcs.

Il est aisé de concevoir que les désastres occasionnés dans le Canada par la petite vérole, eurent de tristes effets pour les Anglais qui y faisaient le commerce des pelleteries. Ils ne trouvèrent pas à vendre leurs marchandises, et ils ne purent se procurer d'autres fourrures que la petite quantité de celles qui étaient dans les cabanes des sauvages que la contagion avait enlevés. D'ailleurs ils n'avaient pas lieu d'espérer que les pertes qu'ils feraient, fussent réparées par les profits des années suivantes. Les seuls d'entre eux dont les entreprises ne furent pas malheureuses, étaient ceux qui, pour la seconde fois, dirigèrent leurs pas vers le nord - ouest, et qui, en remontant le Missinipi, atteignirent les bords du lac Rouge. Cepen-

dant il leur arriva deux événemens
fâcheux qu'il est nécessaire de faire
connaître. 1780.

Un Helvétien nommé M. Wadin ,
homme d'une probité sévère et de
mœurs très-réglées , s'était rendu sur
les bords du lac Rouge , en 1779 , et
s'y trouvait encore dans l'été de 1780.
Ses associés et quelques autres négoc-
cians qui étaient au grand Portage ,
résolurent de réunir une certaine
quantité de marchandises et de les lui
envoyer ; et en même tems ils convin-
rent que M. Pond serait aussi chargé
de leurs intérêts , et agirait de concert
avec M. Wadin. Peut-être serait-il im-
possible de trouver des hommes d'un
caractère plus opposé que ne l'étaient
ces deux là. Ils ne tardèrent pas à de-
venir désagréables l'un à l'autre , et
une jalousie , une animosité mutuelle
en furent la triste conséquence. Je ne
m'amuserai point à retracer toutes
leurs querelles. Je me bornerai à rap-

1781. porter que vers la fin de 1780, ou au commencement de 1781, M. Wadin ayant donné à dîner à un de ses commis et à M. Pond, ils eurent une dispute dans la soirée, et M. Wadin reçut un coup de pistolet dans le bas de la cuisse. Il mourut, dit-on, pour avoir perdu trop de sang, et il fut enterré le lendemain matin. M. Pond et le commis furent mis en jugement à Montréal et acquittés; mais malgré cela, le public n'a jamais pu s'accoutumer à les regarder comme innocens de ce meurtre.

Voici le second événement dont j'ai promis de rendre compte. Au printemps de 1781, M. Pond chargea le commis que je viens de citer, de s'avancer au nord, à la rencontre des sauvages qui étaient habitués à aller dans cette saison faire leurs échanges à la baie d'Hudson. Le commis les ayant en effet rencontrés, les engagea facilement à traiter avec lui, et leur

conseilla ensuite de s'en retourner pour ne pas s'exposer à prendre la petite vérole, qui avait déjà dépeuplé tout le pays à l'est de leur territoire. Mais malheureusement ils la prirent dans l'endroit où ils s'arrêtèrent pour l'éviter, et elle fit d'affreux ravages parmi eux et parmi les tribus voisines.

La dépopulation de ces contrées engagea les marchands anglais à les abandonner. Leurs amis du Canada, dont le nombre avait beaucoup diminué par les raisons que j'ai déjà fait connaître, s'étant joints à eux, ils formèrent le projet de faire deux établissemens permanens, l'un sur les bords du Missinipi, et l'autre à Athabasca. Ils ignoraient que la petite vérole eût étendu ses ravages jusques dans cette partie du continent.

En 1782, les marchands qui composaient l'une des deux sociétés, rassemblèrent leurs meilleurs rameurs,

1782. chargèrent plusieurs canots , et s'y embarquèrent ; mais ils ne purent atteindre que le portage de la Loche (1) , qui sépare les eaux du Missinipi de celles qui tombent dans la rivière de l'Elan. De là ils expédièrent un canot bien équipé , et légèrement chargé , pour le pays d'Athabasca. Ceux qui montèrent ce canot , trouvèrent partout des traces récentes et terribles des effets de la petite vérole ; et ils retournèrent vers leurs compagnons pour leur apprendre que ces contrées étaient devenues tellement désertes , qu'ils n'avaient pu s'y procurer que sept paquets de peaux de castor.

1783. L'épaisseur des forêts et les sommets des montagnes devinrent l'asyle des sauvages qui avaient fui l'air empoisonné des plaines ; mais ils étaient

(1) On le nomme aussi le portage de Milby-Quinigam.

encore si épouvantés des ravages de ce fléau, qu'ils évitaient la rencontre des marchands, et ne chassaient que les animaux dont ils avaient besoin pour leur subsistance. Cela ne découragea pas les Anglais. Ils retournèrent au même endroit dans l'hiver de 1782 à 1783, et ils trouvèrent les habitans plus tranquilles et même plus nombreux qu'ils ne l'avaient espéré. Ils eurent donc à se féliciter d'un succès inattendu.

Pendant l'hiver de 1783 à 1784, les marchands du Canada qui faisaient le commerce des pelleteries, formèrent une société sous le titre de *Compagnie du nord-ouest*; et sans déposer aucun capital, ils divisèrent leurs intérêts en seize parts. Chacun des associés fournissait une quantité proportionnée des marchandises nécessaires aux entreprises de la Compagnie, et ils étaient, en outre, libres de faire des envois particuliers aux correspon-

— 1784. dans qu'ils avaient dans l'intérieur du pays, et dont les intérêts étaient étrangers à ceux de la Compagnie. La direction de cette société fut confiée à deux différentes maisons de commerce, celle de MM. Benjamin et Joseph Frobisher, et celle de M. Simon Mac Tavish, négocians qui jouissaient de beaucoup de crédit et de considération. La Compagnie leur accorda une commission sur toutes les affaires qu'ils feraient pour elle.

Dès le commencement du printems, deux des directeurs se rendirent au grand Portage, pour se faire reconnaître par ceux de leurs associés qui s'y trouvaient. Les conditions de la société furent en effet ratifiées par tous, excepté M. Peter Pond, qui, peu satisfait de la part qu'on lui avait accordée, y renonça. Il y avait un autre marchand non moins mécontent que lui; c'était M. Peter Pangman, qui, bien qu'il eût droit à faire partie

de la nouvelle Compagnie , en avait été écarté. L'un et l'autre partirent pour Montréal , dans l'intention d'y chercher des négocians qui voulussent s'associer avec eux et leur faire des avances ; car ils n'avaient rien tant à cœur que de pouvoir reprendre leur commerce avec éclat. 1784.

Les marchands de l'intérieur du Canada et les négocians de Montréal ayant formé , comme je viens de le dire , une société solide , à la tête de laquelle étaient des hommes d'une honnêteté et d'une intelligence éprouvées , se virent à même de donner à leur commerce toute l'étendue qu'il pouvait avoir. Ils crurent avoir tout lieu d'espérer qu'ils seraient bientôt dédommagés de leurs désastres passés ; et oubliant leurs anciennes animosités , ils s'efforcèrent , à l'envi , de faire tout ce qui pouvait contribuer au bien général. Leurs soins ne furent point inutiles. Dès le commence-

1785. ment de l'année suivante , ils se réunirent au grand Portage , où leurs agens étaient arrivés de diverses parties de ces vastes contrées , avec des canots chargés de magnifiques pelleteries.

Cependant leur succès n'empêcha pas qu'ils n'éprouvassent un petit désagrément. Ils virent , avec peine , que M. Pangman avait persuadé à MM. Gregory et Macleod , d'abandonner la Compagnie pour s'associer avec lui , et lui fournir toutes les marchandises dont il avait besoin pour ses spéculations. D'un autre côté , M. Peter Pond se sépara de M. Pangman , et accepta les conditions que la Compagnie lui avait offertes.

J'avais déjà travaillé cinq ans dans le comptoir de M. Gregory , lorsqu'en 1784 il me confia un petit assortiment de marchandises avec lesquelles j'allai tenter fortune au Détroit. Dès qu'il s'associa avec M. Pangman , il se réserva , sans que je le lui eusse demandé ,

le pouvoir de me donner un intérêt dans leur société, à condition toute-^{1785.} fois que je me chargerais d'aller, au printems de 1785, traiter avec les sauvages. M. Macleod vint au Détroit me faire part des offres de son ami. Je les acceptai sans balancer, et je me rendis immédiatement au grand Portage, où je trouvai mes nouveaux associés.

En nous occupant des moyens d'exécuter notre entreprise, nous vîmes qu'indépendamment des obstacles qui devaient s'offrir naturellement, nous en aurions à vaincre de plus grands encore que nous opposeraient les hommes qui étaient déjà en possession du commerce de ces contrées, et qui avaient toute sorte de moyens de nous nuire. D'après leur expérience dans le commerce, et la connaissance qu'ils avaient du pays, ainsi que leurs commis et leurs autres agens, ils ne doutaient pas qu'ils ne nous forçassent bientôt à le leur abandonner. Mais l'événe-

— ment ne remplit pas leur attente.
 1787. Après nous avoir obligés à faire les plus grands efforts qu'exige le désir de réussir dans le commerce de cette partie du monde ; après nous avoir fait souffrir tout ce que la jalousie et la cupidité peuvent opposer à des concurrents ; après avoir fait massacrer un de nos associés , estropier un autre , et percer d'une balle la poire à poudre d'un de nos commis , au moment où il s'occupait des devoirs de son état , ils furent obligés de nous accorder un intérêt dans leur société. Comme nous avions essuyé des pertes , cette réunion fut très-heureuse pour nous. Elle eut lieu au mois de juillet 1787.

· Dès ce moment le commerce du nord-ouest de l'Amérique fut établi sur des bases plus solides qu'il ne l'avait jamais été. Non-seulement il fut poussé avec vigueur , et notre société triompha de la rivalité des spéculateurs du Canada , mais elle fit au moins au-

tant d'affaires que la Compagnie de la baie d'Hudson, dont les établissemens ^{1787.} étaient bien mieux situés que les nôtres. Ce que je vais rapporter d'une association qui se devait tout à elle-même, dévoilera la cause de ses succès.

Elle s'arrogeait le titre de Compagnie du nord-ouest. Cependant ce n'était qu'une société privée de marchands qui étaient convenus de faire ensemble la traite des pelleteries, et non d'autres affaires, quoique la plupart d'entr'eux eussent particulièrement un commerce très-étendu. On peut dire que la Compagnie n'avait d'autres moyens que son crédit; car soit que les capitaux qu'elle employait appartenissent à l'un des associés, soit qu'elle les empruntât ailleurs, elle en payait tous les ans l'intérêt. La société consistait en vingt parts, inégalement divisées entre les personnes qui la composaient. Quelques-unes de ces parts avaient été allouées aux négocians qui

— 1787. dirigeaient les affaires de la Compagnie à Montréal; et qui, en conséquence, avaient le titre de ses agens.

L'emploi de ces agens ou directeurs était de faire venir d'Angleterre les marchandises nécessaires pour la traite des pelleteries, de les emmagasiner à leurs frais à Montréal, de les faire arranger d'une manière convenable pour les échanger, de les faire emballer, de les expédier à ceux qui étaient chargés d'aller traiter avec les sauvages, et enfin de fournir l'argent dont on avait besoin. Indépendamment du profit que pouvait leur donner leurs parts, les directeurs recevaient une commission sur toutes les affaires que faisait la Compagnie; mais ils étaient obligés d'arrêter ses comptes tous les ans, sans jamais confondre les opérations d'une année avec celles de la précédente, afin qu'on pût savoir ce que chacune avait produit de perte ou de bénéfice.

Deux de ces directeurs se rendaient tous les ans au grand Portage , pour s'y occuper des affaires de la Compagnie , ainsi que de celles qu'elle faisait au Détroit , à Michilimakinac et à Sainte-Marie. Ensuite ils retournaient à Montréal , où ils faisaient emballer les pelleteries et les expédiaient pour l'Angleterre. Les directeurs percevaient aussi une légère commission sur les pelleteries. 1787.

Les autres parts dans les intérêts de la Compagnie , appartenait aux marchands qui étaient obligés d'aller passer l'hiver parmi les sauvages , pour y faire les échanges soit par eux-mêmes , soit par leurs commis et les naturels qu'ils employaient. Ces marchands n'avaient besoin de fournir ni capital , ni crédit ; mais les profits qu'ils faisaient devaient rester dans les mains des directeurs de la Compagnie , et on leur tenait compte des intérêts. Quelques-uns d'entr'eux obtinrent une

— double part, pour prix de leurs longs
 1787. services et de la considération dont ils
 jouissaient. En même tems il leur
 était permis de se retirer quand ils le
 voulaient, et de conserver une de
 leurs parts, en choisissant pour les
 remplacer l'un des jeunes employés de
 la Compagnie, qui, dès-lors, jouis-
 sait de l'autre part.

Toutefois l'âge et le mérite don-
 naient droit de succéder à celui qui
 se retirait; et les places n'étaient jamais
 accordées qu'avec l'agrément de tous
 les associés, ou du moins à la majori-
 tés des suffrages. Celui qui cédait
 une part, restait déchargé de toute
 responsabilité relativement à cette
 part, de même qu'il n'avait plus rien
 à prétendre sur les bénéfices qu'elle
 pouvait produire. Il se contentait d'exi-
 ger d'avance de son cessionnaire, une
 gratification proportionnée à ce que
 la part était estimée, et il jouissait en
 entier de celle qu'on lui avait laissée.

Il avait encore un autre avantage ; — c'était de rester exempt de tout soin ^{1787.} envers la Compagnie , de sorte qu'il participait aux profits sans y coopérer par son travail.

Ainsi les jeunes gens qui n'avaient d'abord eu aucune part dans les intérêts de la Compagnie , mais qui étaient employés par elle , obtinrent successivement le même rang et les mêmes avantages que les premiers associés. Dans cet espoir , ils entraient au service de la Compagnie pour cinq ou sept ans ; et rarement leur attente était trompée. Plusieurs d'entr'eux ont obtenu des parts d'associé , tandis qu'ils étaient encore simples commis ; et on en a même vu qui en ont eu avant que le tems de leur apprentissage fût expiré.

Les parts ne pouvaient point sortir de l'association ; c'est-à-dire que pour y prétendre , il fallait nécessairement

— avoir été pendant un certain tems , au
 #787. service de la Compagnie. L'associé qui
 s'était retiré avec une part ; pouvait
 bien vendre cette part à qui il voulait ;
 mais il fallait que l'acheteur fût agréé
 par la Compagnie , sans quoi on ne
 le regardait que comme l'agent ou le
 commis du premier. Chaque part don-
 nait une voix dans les délibérations ,
 et les deux tiers des voix formaient la
 majorité.

Cette manière équitable et constante
 de récompenser les commis de la Com-
 pagnie , excita parmi ces jeunes gens
 une émulation qui leur faisait remplir
 tous leurs devoirs avec le plus grand
 zèle. Chacun d'eux voyait d'avance ses
 intérêts liés à l'intérêt général , et sa-
 vait que son avantage dépendait de
 celui de ses commettans. Certes , sans
 ce puissant aiguillon , jamais le com-
 merce de la Compagnie ne serait de-
 venu aussi prospère qu'il l'a été et qu'il
 l'est encore.

En 1788, les expéditions de la Compagnie n'excédèrent pas quarante mille livres sterling (1). Mais l'intelligence, le courage et les efforts de ses associés et de ses agens, les ont fait monter, onze ans après, à plus du triple de cette somme. Les bénéfices ont augmenté graduellement avec les affaires, et on peut dire qu'il n'y a jamais eu en Amérique d'entreprise qui, proportionnellement, en ait donné d'aussi considérables.

La prospérité de cette société ne pouvait pas manquer d'exciter beaucoup de négocians à se livrer à un genre de commerce qui offrait tant d'avantages; mais la manière dont ils

(1) Cette somme peut être appelée le capital de la Compagnie, parce qu'elle comprend non-seulement toutes les dépenses de l'année, mais le montant des marchandises invendues qui ont été employées aux expéditions de l'année suivante.

— le firent occasionna la ruine de la
1798. plupart d'entr'eux , et nuisit aux in-
térêts de la Compagnie.

En 1798, il s'opéra un changement considérable dans cet établissement. Le nombre des parts fut porté à quarante-six. On prit de nouveaux associés, et quelques-uns des anciens se retirèrent. Ce fut là véritablement le terme de la durée de la Compagnie. L'acte de société ne fut point renouvelé par tous ceux qui y avaient été intéressés. La plupart des associés qui restaient, continuèrent à travailler sur l'ancien capital et sous leur premier titre; les autres en adoptèrent un nouveau. Mais il n'est pas sûr que deux sociétés mercantiles, qui ont les mêmes principes et qui se livrent aux mêmes opérations, quoiqu'inégales en nombre, ne se nuisent pas mutuellement, et réussissent dans leurs entreprises. Beaucoup de gens, au contraire, prétendent que cela ne peut pas manquer

d'avoir lieu; et s'ils ne se trompent pas, l'intérêt des deux sociétés les forcera de se réunir; car l'une et l'autre ont assez de capitaux pour pouvoir soutenir long-tems un commerce désavantageux, et il y a apparence qu'aucune d'elles ne laissera le champ libre à sa concurrente, sans avoir la certitude de participer à ses profits.

Peut-être n'est-il pas inutile d'expliquer ici de quelle manière se fait le commerce des pelleteries.

Les directeurs, ou agens d'une Compagnie, sont obligés de demander, en Angleterre, les marchandises nécessaires pour les échanges, dès le mois d'octobre, c'est-à-dire, dix-huit mois avant que ces marchandises ne partent de Montréal pour les entrepôts de l'intérieur. On ne les charge à Londres qu'au printems, et elles n'arrivent au Canada qu'au commencement de l'été. Durant l'hiver on les façonne de manière à pouvoir en trafiquer avec

— 1798. les sauvages ; ensuite on en fait des ballots du poids de quatre-vingt-dix livres chacun ; mais on ne peut les expédier de Montréal qu'au mois de mai. Elles ne sont portées dans les marchés que l'hiver suivant. Là, on les troque contre des fourrures qu'on transporte au printems à Montréal, où la plus grande partie est chargée pour Londres. Ces pelleteries ne sont vendues, ou, du moins, payées en Angleterre que le printems suivant, et même en juin ; ce qui fait quarante-deux mois, à compter du moment où la demande des marchandises anglaises est partie du Canada. Quoique le négociant canadien jouisse d'une année de crédit pour ces marchandises, il n'en est pas moins vrai qu'il les aura déjà payées, ainsi que tous les frais qui doublent leur prix, deux ans avant de recevoir le montant de ses pelleteries ; retard qui rend ce commerce très-difficile. Une partie des expédi-

tions qui y ont rapport exige douze ^{1798.}mois d'attente de plus, parce qu'on les fait dans des cantons extrêmement éloignés, et que le peu de durée de la belle saison empêche d'envoyer assez tôt les pelleteries à Montréal, pour qu'on puisse les charger la même année (1).

(1) Voici ce qui démontrera clairement ce que j'avance.

Supposons qu'on ait eu besoin des marchandises pour l'année 1798.

On les a demandées le . . . 25 octobre 1796.

Elles ont été embarquées en . . . mars 1797.

Elles arrivent à Montréal en . . . juin 1797.

On les prépare pendant le cours de l'été et de l'hiver.

Elles sont expédiées de Montréal en mai 1798.

Elles arrivent dans l'intérieur et sont échangées dans l'hiver de . . . 1798 à 99.

Les pelleteries se portent à Montréal en septembre 1799.

Elles sont embarquées pour Londres, où on les vend en mars et avril, paye en mai ou juin 1800.

— 1798. Les articles nécessaires pour ce commerce sont les grosses étoffes de laine de toute espèce (1), les couvertes de diverses grandeurs, les étoffes de Manchester, les grosses toiles dont on fait les draps de lit, le fil à coudre, le fil retors, les cordages, la clincaillerie commune, la ferraille, les petites chaudières de cuivre, la tôle, les mouchoirs de soie, les mouchoirs de coton, les chapeaux, les bas, les souliers, les indiennes et autres toiles peintes. Ces marchandises se tirent directement de Londres. Les liqueurs spiritueuses et les comestibles, dont on a également besoin, s'achètent au Canada. Le prix de ces derniers articles, joint aux frais de transport pour l'allée et le retour dans les contrées des sauvages, les

(1) Les marchands français du Canada les désignaient sous le nom général de *cordillateries*. (*Note du traducteur*).

gages des commis, des interprètes, —
des guides et des rameurs, et ce que 1798.
coûte la façon des marchandises,
quand on les prépare pour les échan-
ges ; tout cela, dis-je, forme la moitié
du montant de l'expédition.

Les frais qu'exige la préparation des
marchandises, dans le Canada, tour-
nent au profit des manufactures an-
glaises ; car les gens qui préparent ces
marchandises, n'en font l'acquisition
que parce qu'ils sont sûrs d'y trouver
du bénéfice en les vendant ; sans cela
elles resteraient souvent invendues.

Voici l'état des pelleteries que les
échanges de l'année 1798 ont produit
dans le Canada :

106,000	peaux de castor.
2,100 . . .	d'ours.
1,500 . . .	de renard.
4,000 . . .	de renardeau.
4,600 . . .	de loutre.
17,000 . . .	de musquash (1).

(1) Espèce de martre.

—	32,000 . . . de martre:
1798.	1,800 . . . de mink (1).
	500 cuirs de buffle.
	6,000 peaux de lynx.
	600 . . . de louveteau.
	1,650 . . . de pêcheur (2).
	100 . . . de raton.
	3,800 . . . de loup.
	700 . . . d'élan.
	750 . . . de daim.
	1,200 peaux de daim, tannées.
	Une assez grande quantité de castoreum.

La plus grande partie de ces pelleteries a été employée en Angleterre. Le reste a passé à la Chine par la voie des Etats-Unis ; en voici la note :

13,364 peaux de castor, pesant
19,283 livres.
1,250 . . . de loutre.
1,724 . . . de renardeau.

Les peaux chargées pour la Chine étaient d'une très-belle qualité, et elles

(1) Petite loutre.

(2) Autre espece de loutre.

devaient y être envoyées à quelque prix que ce fût. Il est nécessaire d'expliquer pourquoi on ne les expédia pas , comme les autres , pour l'Angleterre. 1798.

Une maison de commerce de Londres , qui jouissait de beaucoup de considération , et était intéressée dans la Compagnie du nord-ouest , fit un envoi de pelleteries à la Chine en 1792. Elles étaient d'une qualité supérieure , et de l'espèce qui convient aux Chinois ; aussi furent-elles si bien vendues , que le négociant anglais renouvela son expédition pendant cinq ans de suite , et la porta chaque année à quarante mille livres sterling. En 1797 , ce négociant régla ses comptes avec la Compagnie du nord - ouest pour 1792 , 1793 , 1794 et 1795. Il ne put pas y comprendre l'année 1796 ; car les pelleteries destinées pour la Chine étaient encore à Londres toutes prêtes à charger. Enfin , il se trouva , d'après ce

1798. — réglément de compte , que la Compagnie perdit plus de quarante mille livres sterling ; ce qui devait être attribué non-seulement à la difficulté de faire venir par les vaisseaux de la Compagnie des Indes anglaise , les produits des pelleteries vendues à la Chine , mais aussi aux droits considérables exigés par cette Compagnie , et aux obstacles qu'elle oppose sans cesse au commerce des particuliers anglais.

Les Américains des Etats-Unis n'éprouvent aucune gêne dans les expéditions qu'ils font pour la Chine. Ils vendent leurs marchandises en y arrivant , et le produit des retours est réalisé dans l'espace de douze mois , à compter du premier jour de l'armement. Cet avantage fera que désormais la plus grande partie des pelleteries du Canada passera à la Chine par les navires américains. Mais cela n'aurait certainement pas lieu , si les particuliers anglais jouissaient dans cet em-

pire des privilèges dont la Compagnie des Indes ne peut frustrer les négocians des autres nations ; parce qu'alors les Canadiens trouveraient plus commode et plus sûr d'envoyer leurs pelleteries à Londres. Revenons au principal objet de nos considérations.

La Compagnie du nord-ouest avait à son service un très-grand nombre d'hommes, savoir : cinquante commis, soixante et onze interprètes et commis d'interprètes , onze cent vingt rameurs ou conducteurs de canots , et trente-cinq guides. Sur ces employés , il y avait cinq commis , dix-huit guides et trois cent cinquante rameurs qui , pendant l'été , ne faisaient autre chose que de conduire les canots chargés qu'on envoyait de Montréal au grand Portage , et dont une partie se rendait de là au lac Pluvieux , ainsi que je l'expliquerai plus bas. On désignait

(1) Ou lac Supérieur.

— cette bande d'employés par le sobri-
 1798. quet de mangeurs de cochon , et par ce-
 lui d'allans et venans. Ils se louaient or-
 dinairement à Montréal, et leur voyage
 durait depuis le premier mai jusqu'à
 la fin de septembre. Les guides rece-
 vaient pour salaire , de huit cents à
 mille livres , avec un habillement con-
 venable ; les patrons , ou chefs de
 canot , de quatre à six cents livres ;
 et les rameurs , de deux cent cinquante
 à trois cent cinquante livres , avec une
 couverture de laine , une chemise et une
 paire de grandes culottes. Ils étaient
 nourris aux dépens de la Compagnie ,
 pendant tout le tems que durait leur
 voyage. En outre , on leur permettait
 de trafiquer avec les sauvages , et plu-
 sieurs d'entr'eux gagnaient autant par
 ce trafic que ce que leur rapportaient
 leurs gages.

Environ un tiers de ces hommes
 allait joindre , pendant l'hiver , les
 autres agens de la Compagnie ; ce qui

leur valait plus que le double du prix —
 et des vêtemens qu'ils avaient eus pen- 1798.
 dant l'été. Tous les autres étaient loués
 à l'année, et quelques-uns même pour
 trois ans. Parmi les commis, il y en
 avait qui n'étaient que des apprentis,
 obligés de servir la Compagnie pendant
 cinq ou sept ans, moyennant cent
 livres sterling de récompense, la nour-
 riture et l'habillement. Ceux qui, à
 la fin de leur apprentissage, ne pou-
 vaient pas, faute de place vacante, être
 au nombre des associés, restaient atta-
 chés à la Compagnie en qualité de
 commis, jusqu'à ce qu'ils en devins-
 sent les sociétaires, recevaient depuis
 cent jusqu'à trois cents guinées par
 an, et étaient équipés et défrayés de
 toutes leurs dépenses.

Ceux qui avaient le double titre de
 commis et d'interprètes, mais qui n'é-
 taient en effet que des sous-commis,
 gagnaient de mille à quatre mille livres
 tournois par an, et étaient nourris et

— habillés. Ils ne pouvaient prétendre
1798. à aucun avancement.

Les guides ,e spèce d'hommes très-utiles à la Compagnie , servaient aussi d'interprètes. On leur donnait une certaine quantité de marchandises , qu'on jugeait nécessaire pour leur usage ; et , en outre , de mille à trois mille livres tournois d'appointement.

Les conducteurs des canots se divisaient en deux classes ; les maîtres d'équipage , les pilotes ou timonniers formaient la première ; et les rameurs , la seconde. Les premiers gagnaient douze cents francs par an , et les autres quatre cents. Ce qu'on fournissait aux pilotes et aux maîtres d'équipage , indépendamment de leurs gages , consistait en deux couvertes de laine , deux chemises , deux paires de culottes longues , deux mouchoirs de cou , quatorze livres de tabac en carotte , et quelques autres petits articles. Les rameurs recevaient les mêmes

objets, à l'exception du tabac, dont ———
on ne leur donnait que dix livres. 1798.

Tous ces gens étaient désignés sous les noms d'hiverneurs et d'hommes du nord. Plus de sept cents sauvages, hommes, femmes ou enfans, étaient attachés aux rameurs et nourris aux dépens de la Compagnie.

Les maîtres d'équipage et les timonniers se louent à Montréal, cinq mois avant l'époque ordinaire du départ des canots. On leur donne d'avance les objets qui leur sont alloués, et un tiers de leurs gages. L'on pourra se former une idée des fatigues qu'ils essuient, par ce que je dirai des contrées où ils passent, et de la manière dont on y voyage.

Les canots coûtent cent écus pièce. Lorsqu'on s'en est procuré le nombre nécessaire, que les marchandises sont emballées, et que la fonte des glaces rend les lacs et les rivières navigables, comme cela arrive presque tou-

— 1798. jours au commencement de mai, la flotte part d'un endroit appelé *la Chine*, et situé à huit milles au-dessus de Montréal. Chaque canot a dix hommes d'équipage. On y embarque tout le bagage de ces dix hommes, soixante-cinq balles de marchandises (1), six cents livres de biscuit, deux cents livres de petit salé, et trois boisseaux de fèves. Ces différentes provisions servent à la nourriture de l'équipage. On met, de plus, dans chaque canot, deux toiles cirées pour couvrir les marchandises; une voile, une haussière, une hache, une chaudière, une éponge pour ramasser l'eau, et une certaine quantité de brai, d'étoupe et d'écorce d'arbre, pour faire les réparations nécessaires.

Quand un Européen voit, pour la première fois, ces fragiles canots, si

(1) Pesant 90 livres chacune.

chargés que leur plat-bord ne reste pas six pouces au-dessus de l'eau , et qu'il songe au long et difficile voyage qu'ils entreprennent , il croit qu'ils ne peuvent pas éviter de faire naufrage ; mais les Canadiens sont si habiles à les conduire , qu'il ne leur arrive presque jamais d'accidens. 1798.

En quittant la Chine , les canots se rendent à Sainte-Anne , lieu éloigné seulement de deux milles de l'extrémité occidentale de l'île de Montréal. Là ils sont à la vue du lac des deux Montagnes ; lac qu'on peut considérer comme l'entrée de la rivière d'Ou-taouas. Pour remonter le saut (1) de Sainte-Anne , on est obligé de les décharger , sinon tout-à-fait , du moins en partie. Les conducteurs des canots

(1) Ce n'est pas précisément une cascade ou saut ; c'est ce que les Anglais appellent un *rapide*. (*Note du traducteur*).

— croient ne commencer réellement leur
 1798. voyage qu'en partant de ce lieu , parce
 qu'il y a une église dédiée à Sainte-
 Anne , protectrice des voyageurs.

Le lac des deux Montagnes a près
 de vingt milles de long , et seulement
 trois milles de large. Ses bords sont
 parfaitement bien cultivés , excepté
 du côté qu'on nomme la *seigneurie* ,
 territoire que possède le clergé , quoi-
 qu'il soit censé appartenir aux Iro-
 quois et aux Algonquins. Le village
 de ces sauvages est sur une pointe de
 terre formant un paysage délicieux ,
 et située au-dessous des deux monta-
 gnes qui donnent leur nom au lac.
 L'église est bâtie presque à l'extrémité
 de cette pointe. Elle sépare le village
 en deux parties qui forment un angle
 régulier le long du lac. La partie
 orientale est habitée par les Algon-
 quins , et l'occidentale par les Iroquois.
 Tous ensemble sont au nombre d'en-
 viron cinq cents guerriers. L'une et

l'autre de ces nations ont leurs mission- —
 naires particuliers. Ce sont des prêtres 1798.
 catholiques qui célèbrent le service
 divin dans la même église, et prêchent
 dans les différentes langues de leurs
 néophytes. Ils ont mis tant de zèle et
 de persévérance dans leur enseigne-
 ment, que ces sauvages lisent et écri-
 vent très-bien leur propre langue, et
 sont bien plus instruits que les co-
 lons canadiens des classes inférieures.
 Cependant, malgré cet avantage et
 tous les soins des missionnaires, qui
 datent des premiers tems que les Fran-
 çais se sont établis au Canada, ces
 sauvages n'ont aucun goût pour l'état
 de civilisation. Ils conservent leurs
 anciennes coutumes, leurs mœurs,
 leur langage; et depuis quelque tems,
 ils deviennent plus insoucians et plus
 dépravés. Quoique la campagne au-
 tour de leur village soit très-propre à
 la culture, on n'y voit que quelques
 coins de terre mal défrichés, où les

— 1798. femmes recueillent un peu de maïs et quelques légumes ; le reste demeure inculte.

Pendant l'hiver , les sauvages abandonnent leur village et leurs missionnaires ; et , suivant l'ancien usage de leur nation , consacrent toute cette saison à la chasse. Ce que je viens de dire du village de Sainte-Anne , peut s'appliquer à toutes les autres demeures des sauvages qui se trouvent dans le voisinage de la partie cultivée du Canada. Mais il est tems de les quitter pour revenir à nos voyageurs.

A l'extrémité du lac on trouve l'embouchure de la rivière d'Outaouas , qu'on remonte aisément jusqu'à environ quinze milles du lac. Mais ensuite son lit est rempli de cascades et de courans qui interrompent presque entièrement la navigation dans un espace de plus de dix milles , c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où se termi-

ment les seigneuries (1) canadiennes. —
 Tout ce qui s'étend au-delà a été un 1798.
 désert inculte jusqu'au moment où
 les Anglais ont reconnu l'indépen-
 dance des Etats-Unis de l'Amérique.
 Alors le gouvernement fit lever le
 plan de ce pays, et le distribua aux
 officiers et aux soldats du quatre-vingt-
 quatrième régiment, qu'il venait de
 licencier. Les officiers en eurent la
 principale partie : aussi, quoique le
 sol y soit fertile et semble appeler la
 main du cultivateur, on y voit fort
 peu d'habitations.

Dans l'espace des dix milles où le
 cours de la rivière est gêné, les con-
 ducteurs des canots sont souvent obli-
 gés de charrier les marchandises sur
 leur dos, ou plutôt attachées à des
 courroies qu'ils passent sur leur tête.

(1) C'était le titre des habitations des colons
 français, qui toutes avaient droit de fief.

(Note du traducteur).

1798. Un homme porte ordinairement deux ballots (1), et quelquefois trois. Pendant ce tems-là on fait remonter le bateau à la cordelle. Il y a des endroits où le chemin est si difficile, que les porteurs sont obligés de laisser la moitié de leur fardeau, pour venir le reprendre.

On débarque et rembarque les marchandises dans trois endroits différens ; et la longueur du chemin qu'on a à faire par terre, dépend de l'état de la rivière, c'est-à-dire du plus ou moins d'eau qu'il y a. Dans le troisième endroit où l'on débarque les marchandises pour les charrier par terre, la rivière a un mille et demi de large. De là, sa navigation est facile jusqu'à seize milles au-dessus, où l'on trouve le premier portage de la Chaudière. En cet endroit est une

(1) Chaque ballot pèse 90 livres, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

cascade de vingt-cinq pieds de haut. —
La rivière entière se précipite avec 1798.
violence sur des rochers hérissés de
pointes et remplis d'excavations ; et
le bruit qu'elle fait et l'aspect de ces
lieux sont extrêmement sauvages et
romantiques.

Un peu au-dessous de la cascade ,
la rivière du Rideau verse ses eaux
dans l'Outaouas. Elle tombe d'un ro-
cher de près de quarante pieds de
haut , situé sur la rive gauche de cette
dernière , et elle forme une nappe ar-
gentée qui , ressemblant effectivement
à un rideau , lui en a fait donner le
nom.

Les campagnes environnantes ont
été , ainsi que je l'ai déjà observé ,
arpentées jusqu'à cet endroit , et sont
très-propres à être cultivées. Plusieurs
des loyalistes (1) , qui à la fin de la

(1) C'est le nom qu'on donnait aux Améri-

— 1798. guerre d'Amérique ont abandonné leur pays pour suivre les Anglais, se sont établis sur les bords de la rivière du Rideau ; et, suivant ce qu'on m'a assuré, leurs plantations sont très-florissantes. Quelques familles américaines sont aussi venues s'établir sur le territoire anglais, le long d'une rivière qui est de l'autre côté de l'Ouataouas, et dont les bords sont très-fertiles. Je suis persuadé qu'avant long-tems tout le pays qui s'étend de Montréal au portage de la Chaudière, sera habité.

Il faut transporter par terre, non-seulement les cargaisons, mais les canots, jusqu'au-dessus de la cascade, c'est-à-dire dans un espace de six cent quarante-trois pas. Les bords de la rivière sont si élevés, et la montée en est si difficile, qu'il faut douze hom-

cains des Etats-Unis, qui restèrent attachés au parti des Anglais. (*Note du traducteur*).

mes pour mettre un canot hors de l'eau. Six hommes suffisent ensuite pour le charrier. Il y en a deux à chaque bout et du même côté, et deux au milieu soutenant le plat-bord du côté opposé. 1798.

Il n'y a que peu de distance du premier portage de la Chaudière au second, où il faut encore décharger les canots ; mais on n'a besoin d'y transporter par terre que les marchandises qu'on charrie à deux reprises dans l'espace de sept cents pas. De là jusqu'au troisième portage de la Chaudière, qu'on appelle aussi le *portage des Chênes*, il y a environ six milles. La rivière a un courant très-rapide dans toute cette étendue. Il y a un endroit où il faut encore mettre à terre les marchandises, et les charrier jusqu'à la distance de sept cent quarante pas. Là, quand l'eau n'est pas trop haute, on hale les canots à la cordelle.

— Au-dessus du portage des Chênes ;
1798. on entre dans le lac des Chaudières ,
qui a trente milles de longueur.
Quoique ses eaux portent le nom de
lac , elles ont un courant très-rapide ,
et leur largeur n'est que de deux à
quatre milles.

Le portage des Chats est situé à l'ex-
trémité supérieure du lac. Là il faut
faire passer par terre , dans un espace
de deux cent soixante-quatorze pas ,
les cargaisons et les canots ; et ces
derniers y sont difficiles à charrier ,
parce que le chemin est très-mauvais.
En cet endroit , la rivière est traversée
par une chaîne de rochers noirs , qui
s'élèvent en pointes inégales, et sont en
partie couvertes d'une très-mince cou-
che de terre , où croissent des arbustes
et des arbres rabougris. Entre les ro-
chers , l'eau s'est ouvert plusieurs pas-
sages , et forme diverses cascades de
plus de quinze pieds de hauteur. Au-
dessus des rochers on remonte la

rivière jusqu'à plusieurs milles de distance ; mais son cours est tortueux, son lit est obstrué par des rocs, et on est obligé de se reposer en route. Plus haut le courant est moins rapide ; et l'eau s'élargissant, reçoit le nom de *lac des Chats*.

Au canal du grand Calumet, qui est à dix-huit milles du portage des Chats, le courant reprend de la rapidité, et on le remonte jusqu'au portage du Fort. Là il y a encore à faire par terre, deux cent quarante-cinq pas, et il faut y transporter les marchandises et les canots. De là jusqu'à la *décharge des sables* (1), le courant est plus rapide, et on n'y remonte qu'en deux reprises. Il faut y trans-

(1) On donne le nom de *décharge*, aux endroits où l'on a besoin de charrier par terre les marchandises, pour les distinguer des *portages* où il faut transporter les marchandises et les canots.

— 1798. porter les marchandises par terre dans un espace de cent trente-cinq pas, et s'y servir de la cordelle pour faire remonter les canots.

L'on nomme ensuite le *portage de la Montagne*, l'endroit où l'on charrie par terre les canots et les cargaisons à la distance de trois cent quatre-vingts pas. De là on gagne la décharge de Derigé, où l'on fait deux cent cinquante pas par terre avec les marchandises seulement, et enfin on arrive au portage du grand Calumet.

C'est là qu'est le plus long portage qu'on rencontre en remontant cette rivière; car on est obligé d'y transporter les marchandises par terre, dans un espace de deux mille trente-cinq pas.

En remontant au-deà de ce portage, on trouve un courant assez fort, et l'on remonte un des bras affluens de l'Outaouas. L'autre, qui est plus considérable, vient plus du côté du sud.

A six lieues plus loin, est le lac Coulonge, qui a quatre lieues de longueur. On entre dans le canal des Allumettes qui conduit au portage du même nom. Dans la route, on ne décharge qu'une fois une partie de la cargaison, mais avant de la rembarquer, on lui fait faire, par terre, trois cent quarante-deux pas. Rendu au portage des Allumettes, on n'a que vingt-cinq pas à faire par terre; mais il faut franchir un rocher d'un accès très-difficile, et situé à peu de distance du lac Coulonge.

Du portage des Chênes jusqu'à celui des Allumettes, le sol est riche et très-propre à la culture; mais il n'est guère habité que par les daims, qu'on peut y chasser avec facilité.

Au-delà du portage des Allumettes, la rivière s'élargit beaucoup dans une longueur de sept lieues, et elle est remplie d'îles et de passages où le courant a beaucoup de violence. Au bout

— 1798. de ces sept lieues , on entre dans la rivière *Creuse* , qui court dans un lit d'environ un mille et demi de large. Ses bords sont hérissés de rochers du côté du nord , et bas et sablonneux du côté du midi. Après avoir fait trente-six milles en remontant la rivière *Creuse* , on est de nouveau arrêté par des rochers et des cascades qui en interceptent la navigation ; de sorte que les portages des *deux Joachims* qu'on trouve au-delà , sont très-près l'un de l'autre.

Le premier de ces portages a neuf cent vingt-six pas de long ; et le second , sept cent vingt pas. Dans tous les deux le chemin est extrêmement mauvais. Au-dessus de ces portages , le courant a beaucoup de force. Après avoir fait encore neuf milles en remontant contre ce courant , on trouve la rivière du *Moine* , où il y a presque toujours un établissement de commerce.

Jusqu'à quatre lieues au-dessus de cet endroit , la rivière a une grande rapidité ; et là il y a une pente si forte , qu'on ne peut y remonter qu'en deux fois. Un peu plus loin est une décharge , et tout près de celle-ci le portage de la *Roche-Capitaine* , qui a sept cent quatre-vingt-dix-sept pas de long. Là on entre dans l'étroit canal de la Roche-Capitaine , formé par une île de quatre milles d'étendue , et dans lequel il faut s'arrêter , pour prendre haleine et pouvoir ensuite en atteindre le bout.

Plus haut que le canal de la Roche-Capitaine , le courant est encore fort rapide. Quand on a fait six lieues en remontant toujours , on arrive au portage des deux rivières , qui est de la longueur de huit cent vingt pas. De ce portage il y a trois lieues de navigation pour se rendre à la décharge du *Trou* , qui a trois cents pas de long.

Près de la décharge du *Trou* est là

— chute de *Leveiller*; et de cette chute
 1798. aux fourches de Mataouen (1), il y a
 environ quarante-six milles. Dans cet
 intervalle se trouvent les chutes, qui
 portent le même nom que les four-
 ches, et qui, quoique très-rapides,
 n'exigent pas qu'on décharge les ca-
 nots. On compte de Montréal aux
 fourches de Mataouen, quatre cent
 milles de distance.

C'est près des fourches de Mataouen
 que l'Outaouas est grossi par les eaux
 de la petite rivière. L'Outaouas vient
 du nord-ouest, et, dans sa course,
 forme plusieurs lacs. Le principal de
 ces lacs est le *Temescamang*, sur les
 bords duquel les marchands anglais
 ont toujours un comptoir. Ce lac
 s'étend à plus de cinquante lieues des
 fourches de Mataouen, par une suite

(1) Les fourches de Mataouen sont à 46° 45'
 de latitude nord, et à 78° 45' de longitude
 occidentale.

de rivières et de bassins , et est peu ———
 éloigné du lac *Abbitiby* (1), dont les 1798.
 eaux s'épanchent dans la rivière de la
 Souris, qui va les porter, avec les sien-
 nes, dans la baie de James.

La petite rivière a son cours vers le
 sud-ouest. Depuis sa source jusqu'à
 son embouchure, espace qui n'a pas
 plus de quinze lieues, elle est remplie
 de cataractes et de hauts fonds où le
 courant est très-rapide. Voici le nom
 des endroits où sa navigation est inter-
 rompue : le portage de *Plein-Champ*,
 qui a trois cent dix-neuf pas de long ;
 la décharge de *la Rose*, qui est de
 cent quarante-cinq pas ; celle de *Cam-
 pion*, de cent quatre-vingts pas ; le
 portage de *la grosse Roche*, de cent
 cinquante pas ; le portage du *Pares-
 seux*, de quatre cent deux pas ; le

(1) L'Abbitiby est à 48° 30' de latitude sep-
 tentriionale.

— portage de *la Prairie* , deux cent
 1798. quatre-vingt-sept pas ; le portage de *la
 Cave* , de cent pas ; le portage du
Talon , de deux cent soixante-quinze
 pas , et qui est celui où le chemin est
 le plus mauvais ; le portage du *Pin de
 Musique* , de quatre cent cinquante-
 six pas , où des hommes sont morts
 en transportant des canots , et d'au-
 tres se sont blessés de manière à s'en
 ressentir toute leur vie. Enfin , le der-
 nier est le portage de *la Tortue* , qui a
 quatre-vingt-trois pas de long. Il con-
 duit au lac du même nom , où la ri-
 vière prend sa source.

De l'endroit qu'on appelle le pre-
 mier bassin jusqu'à la grande rivière ,
 le pays est couvert de montagnes ro-
 cheuses et escarpées , et semble tou-
 jours avoir été récemment dévasté par
 les flammes. Entre les eaux du fleuve
 Saint-Laurent et l'Oujavouas , il y a au
 moins quinze cent trente pas de dis-
 tance. On suit d'abord un petit canal

qui traverse une plaine , et qui n'a qu'environ un mille de long , et la largeur suffisante pour porter un canot chargé jusqu'au premier bassin. Ce bassin a une étendue de sept cent vingt-cinq pas. Il devrait en avoir deux fois autant ; mais la crique qui en fait partie est rétrécie par une digue faite à la manière de celles des castors : C'est par ce moyen qu'on peut y faire flotter les canots , quoiqu'on ait à traverser un marais de deux milles de longueur , pour gagner le dernier bassin. Celui-ci a mille vingt pas d'étendue.

La rivière a beaucoup plus d'eau dans cette partie ; mais malgré cela , on ne peut y naviguer qu'avec de grandes précautions , à cause des rochers et des troncs d'arbres qui sont dans son lit.

A environ six milles du dernier bassin est le lac Nepisingui , qu'on ne traverse que dans une étendue de

— 1798. douze lieues, mais dans lequel les canots font un peu plus de chemin, parce qu'ils ne suivent pas une ligne directe. Sa plus grande longueur est de quinze milles, et ses bords sont couverts de rochers. Les habitans de cette contrée sont le reste de la nombreuse tribu des Nepisinguis, qui fait partie de la nation algonquine.

Du lac Nepisingui sort la rivière des *Français*, qui passe sur des rochers d'une hauteur considérable. Il y a à l'est de cette rivière, une baie par où l'on gagne le portage de la *Chaudière des Français*, long de cinq cent quarante pas, au bout desquels on trouve l'eau assez tranquille. Sans doute qu'on a donné à ce lieu le nom de *la Chaudière*, parce qu'il y a dans le rocher un grand nombre de trous d'une forme cylindrique et assez semblables à cet ustensile. Dans certaines saisons et à des époques fixes, ils sont entièrement sous les eaux; mais

dans d'autres , ils restent à décou- —
vert , et on y trouve ordinairement une 1798.
grande quantité de petits cailloux.
Il est très - probable qu'anciennement
ces rochers formaient le lit d'une des
rivières qui servaient à épancher les
eaux du lac , quoiqu'il y en ait quel-
ques-uns qui s'élèvent à plus de dix
pieds au-dessus de son niveau , lorsque
les eaux sont à leur plus grande hau-
teur. Au reste , il en est de même dans
tous les autres lacs et les rivières de
cette vaste partie de l'Amérique.

La rivière des Français est extrême-
ment inégale dans sa forme et dans sa
largeur. Elle contient une grande
quantité d'îles ; de sorte que lorsqu'on
y navigue , il est rare qu'on voie les
deux rives à-la-fois. Celui de ses divers
chenals qu'on suit de préférence , est
interrompu par les portages dont
voici le nom et la longueur : le por-
tage des *Pins* a cinquante-deux pas ; le
Fausille , trente-six pas ; la *Parisienne* ,

— cent pas ; le *Récollet*, quarante-cinq
 1798. pas ; le *petit Fausille*, vingt-cinq pas.
 Il y a plusieurs passes qui ont tout au plus la largeur de deux canots, et où l'eau court avec une extrême vélocité. Le cours de cette rivière est d'environ vingt-cinq lieues. Elle va se jeter dans le lac *Huron* (1), dans un endroit où il y a une langue de terre qui s'avance de trois ou quatre milles dans le lac.

Les bords de la rivière des Français n'offrent pas la moindre terre propre à être cultivée. Ils sont d'un bout à l'autre formés par des rochers arides et très-élevés. Ceux du lac Huron sont également couverts de rochers, mais moins hauts, et adossés à des montagnes qui paraissent au-dessus et semblent être à une certaine distance.

Les canots traversent le lac en se dirigeant vers le nord-ouest, et passent

(1) A 45° 53' de latitude septentrionale.

au milieu d'un très-grand nombre d'îles. Ils gagnent alors l'embouchure de la rivière de *Tessalon* (1), qu'on estime être cinquante lieues au-delà de celle des Français. Ensuite ils entrent dans le bras du lac, qui reçoit les eaux du lac Supérieur, et qui est également parsemé d'îles. A dix lieues en avant de l'endroit appelé le *Détour*, on gouverne un peu plus à l'ouest. On double dans cette route la pointe de l'île de Saint-Joseph, qui est à six milles du Détour. 1798.

Depuis l'abandon qu'ont fait les Anglais pendant leur dernière guerre avec les Américains, des fortifications qu'ils avaient au-dessus du lac Huron, ils ont bâti un fort sur l'île Saint-Joseph; et c'est à présent le poste le plus reculé qu'ils aient dans la partie occidentale du Canada. Il n'y a

(1) A 46° 12' 21" de latit. septentrionale.

— 1798. presque pas de commerce ; et les sauvages n'y viennent guère que pour recevoir les présens que le gouvernement leur fait chaque année. Il y en vient d'une peuplade composée d'une trentaine de familles , habitant les bords du lac , non loin de la rivière des Français , et faisant partie de la nation algonquine. Tous les autres qui s'y rendent , habitent le territoire des Etats-Unis. Ils y échangent leurs pelleteries comme ils le faisaient autrefois à Michilimakinac. Ils préfèrent les Anglais aux Américains , parce que ces derniers les traitent avec fort peu d'égards , et leur répètent souvent qu'ils sont devenus les maîtres de leur pays par droit de conquête ; que , comme frères , ils les traiteront en amis autant qu'ils le mériteront ; et comme négocians , ils leur fourniront toutes les marchandises qu'ils seront en état d'acheter ; mais qu'ils ne doivent pas en attendre davantage.

Les commandans anglais agissent d'une toute autre manière avec les sauvages. Ils les accueillent comme les représentans de leur père , titre que ces peuples donnent au roi d'Angleterre ; et ils leur font toujours présent d'une partie des choses qui sont à leur disposition. 1798.

Je n'examinerai point ici jusqu'à quel point la générosité de ces officiers envers les sauvages, peut attacher ces peuples à la nation anglaise, et les lui rendre utiles, si une nouvelle guerre s'allume entre elle et les Américains. Mais je ne peux pas m'empêcher d'avouer que je suis pleinement convaincu que cette générosité n'est d'aucun avantage ni pour le commerce que nous faisons dans ce pays, ni pour les sauvages eux-mêmes. Elle ne sert qu'à les corrompre, et à les faire croupir dans la paresse autour des endroits où nous avons des garnisons. Ils emploient le

— 1798. plomb et la poudre qu'on leur donne, à tuer du gibier pour se procurer du rum ou de l'eau-de-vie, sans se soucier si leurs femmes et leurs enfans ont de quoi manger. Aussi l'effet de la vie misérable et dépravée qu'ils mènent, est de diminuer chaque jour leur nombre.

Du *Détour* à l'île de Michilimackinac (1), on compte quarante milles. Cette île se trouve à la jonction du lac Huron et du lac *Michigan*. Pour se rendre directement dans le lac *Supérieur*, il faut longer la côte depuis l'entrée de la rivière de Tessalon, puis se diriger vers le nord-ouest vis-à-vis de l'extrémité septentrionale de l'île de Saint-Joseph; et passant entre elle et les îles adjacentes, gagner le saut de Sainte-Marie, qui est sur la côte méridionale, à environ cinquante

(1) A 45° 54' de latitude nord.

milles du point d'où l'on est parti sur
la côte opposée. 1798.

Au pied de la cascade de Sainte-Marie, est un village où les habitans des bords du lac Supérieur se rendaient autrefois pour leurs échanges, et où, par conséquent, il se faisait un grand commerce. Mais il a perdu cet avantage. Il est à présent habité par une trentaine de familles algonquines qui passent la moitié de l'année à s'enivrer, et l'autre moitié à souffrir de la faim ; et il y a en outre dix ou douze colons canadiens qui, vivant dans le pays des sauvages depuis leur première jeunesse, ont pris des femmes de cette nation, en ont eu des enfans, et se sont fixés au milieu d'eux. Ce qui les a engagés à s'établir en cet endroit, c'est la facilité qu'on a à pêcher le poisson blanc aux environs des cascades. C'est sur-tout en automne que la pêche en est extrêmement abondante ; parce qu'alors ce

— poisson quitte le lac pour remonter
1798. les cascades et frayer dans les eaux
courantes.

Quand les colons du village de Sainte-Marie peuvent se procurer du sel, ils salent une assez grande quantité de poisson blanc au commencement des froids, et ils le mangent en hiver avec des pommes de terre, qu'ils cultivent depuis quelque tems avec succès. Ce mélange est une très-bonne nourriture.

Pour les sauvages qui habitent le même village, ils ne mangent que du poisson; et au lieu de le saler, ils le font sécher en le suspendant par la queue, et s'en nourrissent pendant l'hiver, ou du moins pendant qu'il dure; car quelque quantité qu'ils en prennent, il est rare qu'ils aient assez d'économie et de prudence pour en conserver jusqu'à la fin de l'hiver. Ce défaut de précaution rend leur situation d'autant plus malheureuse, qu'ils

ne s'adonnent plus à la chasse , et que
 quand bien même ils auraient assez
 d'énergie pour chasser encore , le gibier a tellement diminué dans les bois
 voisins , qu'il ne serait pour eux que
 d'une bien faible ressource. 1798.

Au printems , ces sauvages et les autres habitans de Sainte-Marie , extraient de l'éérable du sucre , qu'ils donnent aux marchands anglais qui viennent chez eux , en échange des objets dont ils ont besoin ; ou bien ils vont le vendre à Michilimakinac , dans l'espoir d'en tirer un meilleur prix.

La Compagnie du nord-ouest avait à Sainte - Marie un de ses agens qui recevait , emmagasinait , et ensuite faisait passer plus loin les cargaisons que les canots de cette Compagnie portaient par la voie des lacs. Une partie des marchandises que la Compagnie expédiait de Montréal , suivait cette route. Les canots se rendaient jusqu'à Kingston , qui est à l'entrée du

— lac Ontario. A Kingston on les chargeait sur de légers bâtimens qui les conduisaient à *Niagara*. De là on les transportait par terre dans un endroit éloigné de dix milles, où on les embarquait de nouveau, dans des canots, jusqu'à l'entrée du lac *Erié*. Elles étaient encore transvasées dans des bâtimens qui traversaient le lac *Erié*, remontaient la rivière du *Détroit*, et passant par le lac *Sinclair* et la rivière du même nom, se rendaient dans le lac *Huron*, et abordaient à *Sainte-Marie*. Dans ce dernier endroit les marchandises étaient encore débarquées, et conduites par terre à un mille au-dessus des cataractes. Ensuite on les chargeait sur les bâtimens du lac *Supérieur*, qui les menaient jusqu'au grand *Portage*.

Cette voie est sans doute moins chère que celle que suivent les canots ; mais elle offre bien plus de danger, et elle exige plus de tems que n'en peut

fournir la belle saison dans ces froides contrées. Quand on la prend, il faut que les marchandises partent de Montréal une année d'avance. Elle aurait été trop longue, par exemple, pour faire venir à Montréal la farine et le maïs, que la Compagnie tirait du Détroit, non plus que pour une grande quantité de sucre d'érable, de suif, de résine, et d'autres objets qu'on lui envoie de Michilimakinac. 1798.

Pour transporter les marchandises par la route que je viens de décrire, la Compagnie avait deux bâtimens de cinquante à soixante-dix tonneaux sur le lac Erié et sur le lac Huron, et un de la même grandeur sur le lac Supérieur.

Comme ces bâtimens suffisaient au transport des marchandises qui arrivaient, on faisait passer dans le lac Supérieur les canots de Montréal, avec cinq hommes seulement par canot. Les autres mariniens étaient en-

— 1798. voyés à Michilimakinac, pour conduire les nouveaux canots dont on avait besoin, soit pour le cabotage, soit pour prendre un chargement là ou à Sainte-Marie, et rejoindre les premiers dans le lac Supérieur. A la fin, ils se réunissaient tous au grand Portage, qui est éloigné de Sainte-Marie de cent soixante lieues, et situé sur la côte septentrionale du lac, dans une baie dont les environs sont charmans (1).

À l'entrée de la baie du grand Portage, est une île qui l'abrite contre tous les vents, excepté celui du midi. L'eau est très-peu profonde dans cette baie; de sorte que les bâtimens sont obligés de mouiller à un mille du rivage, dans un endroit où la sonde ne donne pas plus de quatorze pieds.

(1) A 48° de latitude nord, et à 90° de longitude à l'ouest de Greenwich. La boussole n'y a que 5 degrés de variation à l'est.

Le lac *Supérieur* mérite bien son nom. Il verse une partie de ses eaux à son extrémité septentrionale, par le saut de Sainte-Marie (1); et au midi (2), il reçoit celles de la rivière de Saint-Louis. Sa plus grande largeur est de cent vingt milles, et sa circonférence n'en a pas moins de douze cents, par rapport aux sinuosités que font les diverses baies qui y sont. 1798.

C'est dans la partie septentrionale du lac, que la navigation est la plus sûre, parce que la côte y est formée d'une montagne de rocher qui, en quelques endroits, s'élève à plus de quinze cents pieds, et qui, dans le plus bas, n'en a pas moins de trois cents. Il y a, comme je l'ai déjà dit,

(1) A. 46° 31' de latitude nord, et à 84° de longitude occidentale. La boussole n'y a pas la moindre variation.

(2) A. 46° 45' de latit. nord, et à 92° 10' de longit. occid.

— 1798. plusieurs baies, et en outre, des criques sablonneuses où l'on peut aborder, et qui, pour la plupart, ont des îles qui les défendent contre la houle du lac. Telle est, par exemple, la partie de la côte qu'on appelle le *Pays plat*, à cent milles à l'est du grand Portage.

Toutes ces îles semblent être produites par une grande convulsion de la nature ; car la plupart sont composées d'un mélange de lave et de cailloux de la grosseur d'un œuf de pigeon. Les rochers qui hérissent la côte, sont très-durs, d'un gris-bleu foncé, et ayant, en beaucoup d'endroits, l'aspect d'une masse de fer ou de cuivre.

Depuis la pointe orientale de Chagoimigo, tout le rivage, du côté du sud, décrit une ligne droite, et offre une plage sablonneuse, où l'on voit de loin à loin des rochers de pierre calcaire, dont quelques-uns s'élèvent à

la hauteur de cent pieds : mais il n'y a pas une seule baie. 1798.

La partie de la côte qui s'étend de la même pointe vers l'ouest, est en général composée d'une forte argile mêlée de pierres ; aussi la navigation y est-elle pénible et dangereuse. Du même côté, à l'entrée de la rivière Tonnagan , l'on trouve beaucoup de cuivre-vierge. Dès que les Américains ont été en possession de ce pays , ils y ont envoyé un ingénieur ; et je ne serais pas étonné d'apprendre qu'ils exploitent les mines d'où provient ce cuivre. Certes , les Anglais devraient songer , de leur côté , à tirer parti des mines qu'on trouve sur la côte septentrionale du lac , quoiqu'elles ne passent pas pour être aussi abondantes que celles de la côte méridionale.

Le lac Supérieur est le plus grand et le plus superbe amas d'eau douce qu'il y ait au monde. Il est clair , diaphane , très-profond , et abondant en

1798. poissons de diverse espèce, qui tous sont d'un goût excellent. Il y a trois espèces de truites, dont le poids varie depuis cinq livres jusqu'à cinquante. On y pêche aussi des esturgeons, des brochets, des brochetons, des carpes blanches, des carpes rouges, des harengs, et d'autres sortes de poisson, parmi lesquels le *ticamang*, ou poisson blanc, est, avec raison, le plus estimé : il pèse depuis quatre jusqu'à seize livres ; et celui qu'on prend dans ce lac est meilleur que celui qu'on pêche par-tout ailleurs.

Le lac Supérieur peut être appelé le grand réservoir du fleuve Saint-Laurent. Aucune rivière considérable ne s'y jette. Les principales de celles qui y portent le tribut de leurs eaux, sont le Saint-Louis, le Nipigon, le Pic et le Michipicoten. Le pays d'où elles sortent pour venir se mêler au lac Supérieur, ne permet pas qu'elles aient beaucoup d'eau ; car il est séparé par

une vaste chaîne de montagnes , des grandes rivières qui vont se jeter dans la baie d'Hudson et dans le golfe du Mexique , ainsi que de celles qui tombent dans le lac Michigan , et qui ensuite grossissent le fleuve Saint-Laurent. 1798.

Des brouillards épais couvrent souvent toute l'étendue du lac Supérieur. Cela arrive , sur-tout , lorsque le vent souffle de l'est , parce que les nuages qu'il charrie heurtant les rochers qui bordent le lac au nord et à l'ouest , se brisent et tombent en torrens de pluie. La plupart de ceux qui fréquentent ce lac , assurent que les tempêtes y sont toujours annoncées , un jour d'avance , par une forte houle : mais cette observation ne me paraît pas exacte. J'ai , au contraire , vu souvent que les eaux du lac , après avoir été agitées , s'apaisaient sans qu'il y eût la moindre bourasque.

On voit le long des rochers qui

1798. — bordent le lac Supérieur, des traces qui prouvent indubitablement que le volume de ses eaux a diminué. Cependant depuis la première ligne qui marque sa décroissance, jusqu'à la dernière, il n'y a que six pieds de hauteur, ce qui est moins que ce qu'on observe dans les lacs des environs.

Les sauvages qui habitent le rivage du lac Supérieur, sont tous de la nation des Algonquins, et leur nombre ne s'élève pas maintenant à plus de cent cinquante familles (1). Ils vivent presque entièrement de poisson ; et

(1) Lorsqu'en 1668, les premiers missionnaires parcoururent la côte méridionale du lac Supérieur, ils trouvèrent le pays extrêmement peuplé. Ils rapportent que dans ce tems-là, une tribu de Nisipinguis qui avait été convertie à la religion chrétienne, quitta cette côte pour aller s'établir dans les environs du Nipigon, qui est au nord du lac Supérieur. Il reste à présent fort peu de descendans de cette tribu, et ils ne conservent pas la moindre idée du christianisme.

certes , il leur serait difficile de faire autrement , car il ne peut guère y avoir d'animaux terrestres dans un pays qui ne leur offre aucun abri. Les rochers qui le couvrent semblent avoir été , ainsi que je l'ai déjà remarqué , le théâtre d'un vaste incendie ; et les arbres qui y croissaient avec peine , sont , pour la plupart , brisés et déracinés. Il est , d'ailleurs , difficile de concevoir que des arbres , ou d'autres plantes , puissent venir dans un endroit où il y a si peu de terre qu'à peine elle couvre une partie du roc. Entre les arbres renversés , s'élèvent des ronces entremêlées de groseillers , de framboisiers , et d'autres arbustes portant des baies. Aussi y voit-on souvent des ours ; car ces animaux sont extrêmement friands de ces sortes de fruits. Au-delà de la chaîne des rochers , on aperçoit de tems en tems quelques daims gris et quelques daims fauves. Les eaux seules de ces

— cantons sont abondamment peuplés.
1798.

Il y a quelques années qu'on observa au grand Portage un phénomène très-singulier, dont on n'a pas pu découvrir la vraie cause. L'eau du lac se retirant tout-à-coup, laissa à sec un terrain qui, de mémoire d'homme, n'avait plus été découvert. Elle diminua de quatre pieds, puis elle remonta avec la même vélocité au-dessus de sa hauteur ordinaire. Elle continua ainsi, pendant plusieurs heures, à baisser et à s'élever ; mais insensiblement elle se ralentit, et reprit son premier niveau. Le lac a communément au grand Portage un flux et reflux irrégulier, qui ne fait pas monter et descendre l'eau de plus de dix pouces (1), et qu'on attribue à la force seule du vent.

La baie du grand Portage forme un

(1) On sait que le pouce anglais n'a que onze lignes.

bassin où l'eau est très-claire ; et le terrain qui l'environne s'élève en amphithéâtre. Le fort est bâti d'un côté de la baie ; au pied d'une montagne qui a au moins trois ou quatre cents pieds de haut , et est adossée à une chaîne de monts dont les sommets sont bien plus élevés. Une palissade en bois de cèdre entoure le fort , et on a construit , dans la même enceinte , diverses maisons de bois , couvertes en bardeau. Ces maisons servent non-seulement de magasin pour les marchandises de la Compagnie , mais à loger ses associés et ses agens pendant le court séjour qu'ils y font. Les *hommes du nord* vivent sous des tentes , et les *mangeurs de cochon* (1) renversent leurs canots et se logent dessous.

Le terrain qui borde le lac n'est pas

(1) On a vu plus haut que les hommes connus par l'épithète de *mangeurs de cochon*, étaient ceux que la Compagnie louait à Montréal pour

1798. très-favorable à la culture ; car jusqu'à présent, on n'a pu y faire venir que des pommes de terre. Les autres plantes qu'on a essayé plusieurs fois d'y cultiver, n'ont pas réussi, soit à cause des froids brouillards que produit le lac, et qui s'étendent aux environs, soit parce que les filtrations des sources qui sortent des hauteurs voisines rendent le sol trop humide. Il y a dans les environs, des prairies où l'on ramasse beaucoup de foin pour nourrir le bétail. C'est là ce qui occupe une partie de l'année. L'agriculture n'y a pas encore été l'objet d'une grande attention.

Je vais quitter un moment les descriptions géographiques, pour peindre les travaux et la manière de vivre des gens de Montréal qui vont dans

conduire les canots ; et que les *hommes du nord* étaient ceux qui résidaient dans le pays des sauvages.

ces contrées. Quand ils sont arrivés —
 au grand Portage , qui a près de neuf milles de long , ils sont obligés de 1798.
 charrier chacun huit ballots de marchandises , ou de provisions dont ils ont besoin dans l'intérieur du pays. Les chevaux ni les bœufs ne peuvent pas être employés à ce pénible travail pendant l'été : les agens de la Compagnie ont en vain voulu l'essayer. On s'en sert seulement pour transporter les objets qui pèsent peu et ont beaucoup de volume , ainsi que pour conduire en hiver les traîneaux sur lesquels on charrie les articles qu'on a laissés au grand Portage , et sur-tout des provisions , parce qu'il faut toujours en avoir une année d'avance.

Après que les mariniers ont charrié les huit charges d'obligation , s'il reste encore des marchandises à porter , on leur alloue une piastre forte (1) par

(1) Environ 5 francs 25 centimes.

— ballot. Ils sont tellement excités par
 1798. cette récompense , que j'en ai vu
 quelques-uns partir avec deux ballots
 de quatre-vingt-dix livres chacun , et
 revenir au bout de six heures , chargés
 de deux autres ballots du même poids.
 Ils ont pourtant dix-huit milles à faire
 pour aller et revenir , dans des mon-
 tagnes où le chemin est difficile.

Lorsque ces charrois sont achevés ,
 et que la belle saison est peu avancée ,
 les mariniers ont ordinairement un
 peu de repos ; mais cela dépend aussi
 de l'arrivée des hommes du nord , qui
 abandonnent leurs quartiers d'hiver et
 se rendent au grand Portage , dans les
 premiers jours du mois de juillet. Alors ,
 on choisit parmi les *mangeurs de co-
 chon* , un certain nombre d'hommes qui ,
 avec les nouveaux engagés pour le
 nord , servent à conduire les canots des-
 tinés à transporter sur la rivière du lac
Pluvieux , les marchandises et les pro-
 visions dont on a besoin pour le pays

d'Athabasca. La belle saison dure si peu dans ces contrées, et il y a si loin d'Athabasca au grand Portage, que les Anglais qui y trafiquent, ne viennent que jusqu'à la rivière du lac de *la Pluie*. Là, ils échangent leurs marchandises contre celles que leur portent les gens dont je viens de parler, et chaque troupe s'en retourne de son côté. Ce voyage dure un mois, et ceux qui le font obtiennent un supplément de gages convenable. 1798.

A leur arrivée au grand Portage, les hommes du nord sont toujours bien traités. On leur donne du pain, de la viande de cochon, du beurre, de la liqueur, du tabac. Ceux qui n'ont pas fait leurs accords avec les agens de la Compagnie pendant l'hiver, comme c'est l'usage, renouvellent là leurs engagements pour deux ou trois années. C'est aussi là qu'on règle leurs comptes; et s'il y en a qui veulent faire parvenir une partie de leurs gages

1798. à Montréal, on leur donne des délégations sur les directeurs de la Compagnie, et ils les envoient à leurs parens ou à leurs amis.

Au bout d'une quinzaine de jours, les hommes du nord ont fini tous leurs arrangemens au grand Portage, et alors chacun d'eux reprend la route de sa résidence ordinaire. Une chose qui leur fait singulièrement honneur, c'est que, quoiqu'ils soient quelquefois rassemblés au grand Portage au nombre de douze cents, se livrant, à leur gré, à la boisson des liqueurs fortes, et ayant souvent dispute entre eux, ils montrent toujours beaucoup de respect pour les associés et les agens de la Compagnie, qui sont en petit nombre relativement à eux, et qui n'ont aucun moyen légal de se faire obéir. Il faut dire aussi que cette subordination ne peut être maintenue que par l'estime que les agens de la Compagnie ont su inspirer aux hommes du

nord ; estime qui n'a fait que croître depuis que le commerce de ces contrées a été soumis à un système régulier. ^{1798.}

Dès que les hommes du nord ont quitté le grand Portage pour retourner dans leur résidence d'hiver, les agens de Montréal et leurs commis se préparent à regagner cette ville. Ils font transporter les pelleteries dans les magasins qui sont au bord du lac ; ils refont les paquets et les mettent en ballots du poids de cent livres chacun , et ils les embarquent. Ces pelleteries arrivent ordinairement à Montréal dans le mois de septembre.

Voici comment les marchands anglais vivent au grand Portage. Ces marchands, leurs commis, leurs guides et leurs interprètes mangent ensemble ; mais comme leur nombre s'élève quelquefois jusqu'à cent, ils ont plusieurs tables dressées dans le même endroit.

Leur repas consiste en pain, beurre,

— viande de bœuf, petit salé, jambon ;
 1798. poisson, venaison, haricots, pommes de terre et maïs. On leur sert du vin, de la liqueur, du thé. Ils ont aussi beaucoup de lait ; car on entretient là constamment plusieurs vaches qui n'en laissent pas manquer.

Les ouvriers attachés à la Compagnie, reçoivent une quantité fixe des différentes choses dont je viens de faire mention ; mais les hommes qui conduisent les canots, soit du nord, soit de Montréal, n'ont, au grand Portage et durant toute la route, qu'une ration de graisse et de maïs.

Le maïs se prépare avant de quitter le Détroit ; et pour cela on le fait bouillir dans une eau fortement alcalisée, qui en détache la pellicule ; on le lave et on le fait bien sécher sur des clisses. Pour le faire cuire, on en met environ un litron dans quatre pintes d'eau, et on le fait bouillir avec un feu modéré ; au moment où il

commence à bouillir , on y ajoute

 deux onces de graisse , qui le font 1798.
 crever ; et au bout de deux heures il forme un *pilau* assez épais. Il faut y mettre un peu de sel , non pas pendant qu'il bout , car cela l'empêcherait de crever , mais lorsqu'on est prêt à le retirer du feu ; et alors c'est un aliment sain , d'un très-bon goût et facile à digérer. La quantité que je viens de dire suffit pour nourrir un homme pendant vingt-quatre heures ; mais il faut qu'il prenne autre chose pour soutenir ses forces quand il travaille toute la journée. Les Américains donnent au maïs cuit , comme je viens de l'expliquer , le nom d'*hominie* (1).

(1) Le maïs est la moins chère de toutes les provisions au Canada ; cependant , à cause des frais de transport , il revient , au grand Portage , à près d'une livre sterling le boisseau. La ration journalière d'un homme vaut donc environ 20 sous tournois. (*Note de l'auteur.*)

1798. Les charrois au-delà du grand Portage se font , à quelques égards , autrement que ceux de Montréal à cet entrepôt. Les canots qui viennent de Montréal sont trop grands pour aller plus loin que le lac Supérieur. Les sauvages en louent ou en vendent qui n'ont que la moitié de la grandeur des premiers , et qu'on fait conduire par quatre , cinq ou six hommes , suivant le plus ou moins de distance du lieu où l'on veut aller. Ils peuvent porter environ trente-cinq balles (1) de marchandises ; mais leur cargaison n'est composée que de vingt-trois balles d'objets d'échange , et des provisions et du bagage des employés. Il y a dans chacun de ces canots un patron et un timonnier. Le premier est continuellement occupé à regarder en avant pour indiquer la route que le canot

(1) De 90 livres chacune.

doit suivre , et l'autre tient le gouvernail. On transporte aussi ces canots , par terre , dans les endroits où la navigation est interceptée. Le patron a le principal commandement ; mais les rameurs sont obligés d'obéir aussi au timonnier. Ce dernier a un tiers de moins de gages que le patron. Indépendamment de ces deux chefs , il y a un inspecteur qui surveille quatre ou six canots , et à qui les chefs et les équipages de ces canots sont subordonnés. Cet inspecteur est , ou du moins doit être un pilote d'une expérience consommée ; et en conséquence on lui donne des gages très-forts. 1798.

Quand ces canots sont achevés de charger à l'entrepôt qui est au nord du grand Portage, on remonte la rivière *du Tour* , qui est fort peu considérable. Après avoir fait environ 2 milles vers l'ouest, on trouve le portage *des Perdrix* , qui a six cents pas de long. Au printemps, la rivière étant grossie par

— 1798. la fonte des neiges, forme en cet endroit une belle cascade. Elle tombe du haut d'un rocher qui a cent vingt pieds d'élévation.

Du portage des Perdrix à celui de *la Prairie*, la navigation est extrêmement difficile. On fait les trois milles et demi qu'il y a d'un endroit à l'autre, dans la crainte continuelle de voir briser les canots contre les pointes de rocher qui hérissent le fond de la rivière.

A la Prairie, on met à terre la moitié de la cargaison, et la plus grande partie de l'équipage la charrie, tandis que deux hommes restés dans chaque canot, le conduisent avec le reste des effets, à travers les rochers, jusqu'au portage de *Carrebœuf*, qui est à trois milles et demi de distance de la Prairie.

Quand on est rendu au portage de *Carrebœuf*, il faut décharger le reste de la cargaison, et transporter le tout, par terre, dans un espace de six cent

quatre-vingts pas. On fait remonter ^{1798.} les canots contre le courant, qui a une extrême vélocité. Au-dessus de cet endroit la rivière est tortueuse, mais beaucoup plus navigable. On marche vers le nord-ouest; et après avoir fait trois milles, on trouve le portage de l'*Outarde*. Là il faut charrier par terre jusqu'à la distance de deux mille quatre cents pas, non-seulement la cargaison, mais les canots.

A l'extrémité de ce portage est une descente longue et roide, au-dessus de laquelle se penche un énorme rocher de plus de sept cents pieds de haut. Là on trouve le lac de l'*Outarde*, qui s'étend vers le nord-ouest, et a six milles de long, et environ deux milles dans sa plus grande largeur.

Après avoir passé un petit ruisseau qui se joint au lac, on atteint le portage de l'*Elan*, où il faut encore transporter, par terre, canots et cargaisons à la distance de onze cent vingt pas.

— 1798. On entre dans le lac de l'Elan , qui forme un beau bassin de quatre milles de longueur , du sud-est au nord-ouest , et d'un mille et demi de largeur (1).

Au bout du lac de l'Elan , on aborde au premier portage des *Cerises* , où l'on traverse une très-haute montagne. Il faut y charrier les marchandises et les canots , dans un espace de mille cinquante pas. Le premier portage des *Cerises* n'est séparé du second , que par un marais d'un quart de mille de long , où il croît une grande quantité de lys aquatiques ; et le second est également séparé du troisième , par un semblable marais.

Le second portage des *Cerises* a trois cent quatre-vingts pas de long , et le troisième quatre cent dix pas.

(1) On y pêche beaucoup de *ticamangs* ou poissons blancs , non moins excellens que ceux du lac Supérieur.

Ce dernier conduit au lac de *la Montagne*, qui s'étend vers le nord-ouest ^{1798.} quart d'ouest, et a six milles de long et à-peu-près deux milles dans sa plus grande largeur.

Vers le milieu de ce lac est l'ancienne route qui prend sur la droite. Je n'y ai jamais passé; mais on peut s'en former une idée d'après celle que je vais décrire, et qui est généralement préférée.

La première partie de la nouvelle route est un portage (1) de six cent vingt-six pas de long, qui traverse des montagnes et de profondes crevasses occasionnées par l'écoulement des eaux. Il faut que tout ce qu'on a soit charrié par ce portage. Ensuite on s'embarque sur une rivière qui n'a aucune communication avec le lac qu'on vient de quitter, et qui serpente

(1) *Le nouveau Portage.*

— vers le sud-ouest. Après avoir fait à
1798. peu-près deux milles et demi, on dé-
charge les canots ; et quand on a fran-
chi un passage qui a seulement dix à
douze pas, on se rembarque. En navi-
guant un demi-mille droit à l'ouest,
on arrive au *nouveau grand Portage*.

Ce portage a trois mille cent pas de
long. Le chemin y est très-raboteux et
très-difficile ; on ne peut y éviter les
accidens qu'avec la plus grande atten-
tion ; et souvent les hommes qui y
charrient les marchandises, s'estropi-
ent.

Le nouveau grand Portage conduit
au lac *de la Rose*. Il y a aussi un por-
tage désigné sous le nom *de la Rose*,
lequel est situé vis-à-vis de l'endroit
où aboutit le chemin du lac de la
Montagne. On s'embarque sur le lac
de la Rose, à un mille de son extré-
mité orientale. On fait d'abord deux
milles en se dirigeant à l'ouest quart

de sud ; puis on gouverne à l'ouest-nord-ouest, en passant la petite Perche ; et après avoir couru trois milles dans cette direction , on gagne le portage *des Martres*. 1798.

Dans cette partie du lac , l'eau n'a que trois ou quatre pieds de profondeur , et le fond est vaseux et gluant. J'y ai souvent enfoncé une perche de douze pieds , avec autant de facilité que si je ne l'avais plongée que dans de l'eau. Cependant la vase a sur les canots une sorte d'effet magique qui est cause que les Pagayes ne les font avancer que difficilement. Cet effet n'a pas lieu quand on longe la côte méridionale du lac , parce qu'il y a beaucoup de fond ; mais on l'éprouve davantage à mesure qu'on s'éloigne de cette côte. L'on m'a assuré que souvent des canots chargés y avaient couru risque d'être engloutis , et n'avaient pu en sortir qu'en se faisant remorquer par des canots plus légers. Pour

— moi, je n'ai jamais craint d'y voir mes
1798. canots s'enfoncer ; mais j'ai eu plus
d'une fois beaucoup de peine à tra-
verser cet endroit avec six robustes
pagayeurs , qui faisaient tous leurs
efforts pour vaincre l'attraction de la
vase.

Sur la côte méridionale du lac de
la Rose , est une haute pile de rochers
qu'on appelle le *portage des Martres*.
Ce portage n'a que vingt pas de long ,
et est séparé de celui *de la Peche* , qui
en a quatre cent quatre-vingts , par un
marais couvert de lys aquatiques.

Lorsqu'on a passé le portage de la
Peche , on s'embarque sur le lac du
même nom. On fait trois milles en se
dirigeant vers l'ouest - sud - ouest ,
c'est-à-dire jusqu'à la hauteur de l'en-
droit où la rivière du Pigeon porte
ses eaux , et où se trouve une des
sources du grand fleuve Saint-Laurent.

Là on prend terre ; et après avoir
transporté les canots et les cargaisons

à six cent soixante-dix-neuf pas de distance, on s'embarque sur le lac de la *Hauteur de terre* (1), qui a la véritable forme d'un fer à cheval. L'embarcadère par où on y entre, est presque au centre que décrit la courbe, et on le quitte à la pointe occidentale. On suit alors un canal qui, dans l'espace de trente pas, est si peu profond que les canots ne peuvent y passer qu'à moitié chargés. Ce canal communique à d'autres lacs et rivières, et va ensuite porter toutes ses eaux dans le fleuve Nelson, fleuve qui a son embouchure dans la vaste étendue

1798.

(1) La route que j'ai décrite jusqu'à présent, passe le long d'une haute chaîne de rochers adossée à la gauche du lac Supérieur. Tout ce pays a un aspect sauvage; sa surface est hérissée de roches arides et de sommets aigus, dont les intervalles sont des vallées pierreuses, des lacs et des marais. Par-tout où il y a un peu de terre, les arbres croissent en abondance.

(Note de l'auteur.)

— de mer connue sous le nom de *baie*
1798. *d'Hudson*.

Le premier lac dans lequel on entre après avoir quitté celui de la Hauteur de terre, est le lac des *Pierres à fusil*, qui s'étend vers l'ouest-sud-ouest, et a sept milles de long et deux milles de large. Faisant ensuite un coude vers le nord-ouest, il se prolonge d'un mille de plus; puis forme une rivière longue d'un demi-mille, et tombe en cascade du haut d'un rocher où est le portage de l'Escalier, qui a cinquante-cinq pas.

Au-dessous de la cascade, ce n'est ni un lac ni une rivière, mais un amas d'eau qui tient de l'un et de l'autre, et qui, courant entre de grands rochers, se précipite dans un marais de deux milles et demi d'étendue, à l'extrémité (1) duquel est le portage

(1) Ouest-nord-ouest.

du *Cheval de bois*. Là, les marchandises et les canots sont charriés par-dessus des rochers, dans un espace de trois cent quatre-vingts pas. 1798.

A un quart de mille de ce portage, est celui des *Gros Pins*, qui a six cent quarante pas, et traverse une chaîne de rochers très élevés. Par-delà ces rochers, on trouve un petit lac de trois milles de tour. On s'embarque à son extrémité orientale, et on fait trois quarts de mille en gouvernant au nord-est, c'est-à-dire jusqu'à une chute d'eau, après laquelle est un canal qui serpente inégalement à travers les rochers, et porte les canots à sept milles et demi. On entre alors dans le lac *Marabœuf*, qui s'étend de quatre milles vers le nord, et a trois quarts de mille de largeur. Le lac *Marabœuf* est terminé par un canal de cent quatre-vingts pas de long, et dont le courant est très-rapide. Au bout du canal est le rocher de *Saginaga*, où l'eau se

— précipite de sept pieds de hauteur, et
1798. où il y a un portage de cinquante-
cinq pas.

Le lac Saginaga prend son nom des nombreuses îles qu'il renferme. Sa plus grande longueur est de l'est à l'ouest, et a environ quatorze milles, et sa largeur de trois milles tout au plus. Il y a plusieurs passes difficiles, et il conduit au portage *du Rocher*, qui est de quarante-trois pas. De ce portage jusqu'à celui de *la Prairie*, les canots suivent un canal d'un mille de long, et dont le fond est rempli de pierres.

Le portage de la Prairie mérite peu son nom ; car il n'y a rien dans les environs qui ressemble à une prairie, à moins qu'on ne prenne pour telle un très-petit espace verdoyant qui se trouve près de l'embarcadère à l'extrémité occidentale. Tout le côté de l'est n'est qu'une fondrière, et l'on a beaucoup de peine à y décharger les mar-

chandises , quoiqu'à chaque fois on y pratique des gradins avec des pierres ou des bois qu'on enfonce dans la vase, et sur lesquels on étend des branches d'arbre. 1798.

Le portage de la Prairie passe sur une montagne pierreuse , où il faut transporter les canots et les marchandises dans un espace de six cent onze pas. Au bout de ce portage , on remet les canots à l'eau dans une petite baie , dont le fond vaseux a le même effet que celui qu'on trouve dans la partie occidentale du lac de la Rose. Ce fond attire si puissamment , que c'est avec la plus grande difficulté qu'on peut y naviguer avec un canot chargé. Heureusement que cette baie n'a que deux cents toises de large.

En sortant de la baie , on suit un canal très-irrégulier , bordé de rochers , et s'étendant à environ cinq milles à l'ouest , où l'on trouve le portage *des Couteaux*. Lorsqu'on a passé le por-

1798. — tage des Couteaux, qui est de cent soixante-cinq pas, on entre dans le lac du même nom, qui s'étend à douze milles au sud-ouest quart d'ouest, et a depuis un quart jusqu'à deux milles dans son inégale largeur.

Il y a, à l'extrémité occidentale du lac des Couteaux, une baie qui se prolonge de trois milles vers l'est, puis forme une rivière courant avec rapidité, deux milles à l'ouest, et devenant ensuite paisible et lente. La navigation de cette rivière est interrompue par deux portages, l'un de quinze pas seulement, l'autre de cent quatre-vingt-dix pas. De là jusqu'au portage *des Carpes*, il y a un mille de distance. On dirige sa route vers le nord-ouest, laissant à l'est un lac étroit, dont la moitié s'étend parallèlement avec celui des Couteaux. Là, se trouve aussi un portage où l'on fait passer les marchandises, quand la rivière dont je viens de parler est trop basse.

Le portage des Carpes a trois cent quatre-vingt-dix pas. Au-delà de ce portage, l'eau se répand inégalement entre les rochers. Son cours, dans l'espace de cinq milles, est du nord-ouest au sud-ouest; après quoi, on trouve le portage du *Bois-Blanc*, qui a cent quatre-vingts pas. 1798.

Le portage du Bois-Blanc aboutit au lac du même nom. Je crois que c'est mal-à-propos qu'on nomme ainsi ce lac, car les sauvages l'appellent le *Passeau Minac Sagaïgan*, c'est-à-dire, le lac des Graines sèches.

Les environs de ce lac étaient autrefois très-peuplés; mais la guerre barbare des Nodouasis et les ravages de la petite vérole, y ont fait périr la plus grande partie des habitans. Tout contribuait à leur faire aimer ces contrées. Ils y trouvaient facilement de quoi construire leurs canots. Le lac leur fournissait abondamment du poisson; les forêts voisines étaient rem-

1798. plies de différentes espèces d'animaux dont la chair leur servait de nourriture et la fourrure de vêtemens ; et les rochers qui bordent l'eau se couvraient tous les ans de groseilles, de framboises et de plusieurs autres sortes de baies.

Lorsque les Français possédaient le Canada, ils avaient plusieurs entrepôts pour leurs échanges, dans les îles et sur les bords du lac du Bois-Blanc. Mais à présent, il ne s'y fait plus de commerce. Il n'y a d'autres habitans, qu'un petit nombre d'Algonquins qui y trouvent à peine de quoi subsister. Le gibier étant devenu très-rare dans les environs, ils n'ont d'autre nourriture que le poisson qu'ils peuvent pêcher, et le riz sauvage qui croît spontanément sur le rivage.

Le lac du Bois-Blanc est d'une forme irrégulière. Sa plus grande étendue de l'est à l'ouest, est de quinze milles. Une langue de terre, qu'on appelle la

Pointe du Pin, le sépare en deux parties. L'eau fait ensuite un second angle à l'extrémité occidentale, où l'on trouve le petit portage du Bois-Blanc, qui a deux cents pas de long. 1798.

Le canal qui suit n'est point large ; et dans l'espace d'un mille, la navigation y est interrompue par plusieurs chutes d'eau. Il va droit à l'ouest-nord-ouest, et conduit au portage *des Pins*, qui a quatre cents pas de long, et où il faut faire passer par terre les cargaisons et les canots. De là jusqu'à deux milles plus loin, le canal a encore plusieurs chutes où la navigation est interrompue. Ensuite, on trouve à l'ouest le portage du Bois, long de deux cent quatre-vingts pas.

On s'embarque de nouveau, et après un mille de navigation, on arrive au portage du lac *Crochu*, qui a quatre-vingts pas. On entre alors dans ce lac, qui doit son nom à sa forme, et qui s'étend à dix-huit milles en serpen-

1798. tant vers l'ouest. Ce lac est presque par-tout fort étroit ; mais il le devient davantage aux deux tiers de sa longueur, et ses eaux ont alors un courant très-rapide.

A trois milles du portage du lac Crochu , est un rocher très - remarquable. Il s'élève et semble être suspendu au-dessus des eaux. Sa surface est unie ; mais il est fendu et lézardé en plusieurs endroits. Dans l'une de ses crevasses horizontales , on a tiré un grand nombre de flèches qui y sont encore plantées. C'est l'ouvrage d'un détachement de Nodouasis (1) , qui , dans la dernière guerre contre les *Chebois* , ravagea cette partie du pays. Il laissa ce monument de sa haine et de sa victoire , pour rappeler aux *Chebois* que leurs lacs , leurs rivières et leurs rochers ne pouvaient pas les mettre à l'abri de ses flèches.

(1) Les *Nodouasis* s'appellent aussi les *Sioux*.

Le lac Crochu se termine au portage du *Rideau*, long de quatre cents pas, et devant son nom à la nappe que l'eau forme en tombant du haut d'un rocher de plus de trente pieds d'élévation. A partir de cette cascade jusqu'à trois milles de distance, le canal a plusieurs passages où le courant est très-rapide, et dans les autres endroits elle coule lentement. Ensuite, on trouve le portage du *Flacon*, long de quatre cents pas, et dans lequel le chemin est extrêmement difficile. Ce portage conduit au lac de *la Croix*, qui a véritablement la forme qui lui a fait donner son nom. Il a environ dix-huit milles de long, vers le nord-ouest. Au bout de ces dix-huit milles, est la digue du *Castor*; ensuite le lac forme une baie profonde, qui s'étend presque directement à l'est.

Les Français suivaient autrefois cette baie, et gagnaient d'autres lacs et d'autres rivières, jusqu'à celle de

1798. Camenistiqua, qui les conduisait dans le lac Supérieur, à trente milles à l'est du grand Portage. Mais les Anglais prennent une autre route. Après avoir passé la digue du Castor, ils naviguent seize milles à l'ouest quart de nord, où est un portage qui a le même nom que le lac.

Le portage de la Croix est long de six cents pas. A un quart de mille plus loin, on trouve un autre portage de quarante pas seulement. La rivière forme ensuite plusieurs sinuosités, et à quatre milles elle communique au lac du *Vermillon*. Ce lac s'étend à six ou sept milles dans une direction nord-nord-ouest, et se joint ensuite, par un détroit très-resserré, au lac *Namaïcan*, qui tire son nom d'un endroit situé au pied d'une cascade, où les sauvages ont coutume de tuer les esturgeons à coup de lance.

Le lac *Namaïcan* a seize milles de long, et conduit au premier nouveau

Portage. Sa direction est du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et il y a une baie qui se prolonge vers l'est et lui donne la forme d'un triangle. Ce lac verse ses eaux par cette baie. Le premier nouveau Portage est long de cent quatre-vingts pas. Il aboutit à une petite rivière, par le moyen de laquelle on joint le second nouveau Portage, qui a trois cent vingt pas de long.

Il faut alors s'embarquer sur une autre petite rivière, ou plutôt un canal qui traverse un vaste marais où le riz sauvage croît en abondance. Il est assez difficile de suivre ce canal, qui est très profond et court d'abord un mille et demi du sud au nord. Il fait ensuite un coude, et se prolongeant d'un mille vers le nord-nord-ouest, conduit au portage de *la Chaudière*. On est obligé de passer par ce portage, par rapport aux eaux qui viennent du lac Namaïcan. Les voyageurs suivaient autrefois le cours de ces eaux; mais la

1798. — route que je viens de décrire est la plus sûre et la plus courte.

Au-delà du portage de *la Chaudière*, la rivière est fort large, et cependant elle a assez de courant. Sa direction est à-peu-près nord quart d'est; et à trois milles et demi, elle joint le lac de *la Pluie*, qui s'étend de l'est à l'ouest.

Lorsqu'on a fait environ quinze milles sur ce lac, on trouve un détroit très-resserré qui le sépare en deux parties; et de ce détroit jusqu'à l'extrémité du lac, on a encore vingt-quatre milles de navigation. On laisse à droite une baie profonde qui s'étend vers le nord-ouest, dans laquelle les sauvages trouvent une pierre rouge et molle, dont ils font leurs pipes. Ils y pêchent aussi beaucoup de poisson, tant en hiver qu'en été. Par cette baie, les Indiens gagnent promptement, et sans danger, le lac du Bois, dont je ferai bientôt mention. Dans ce trajet,

ils font passer leurs légers canots dans un petit lac et une petite rivière dont les bords produisent une grande quantité de riz sauvage. 1798.

Les eaux du lac s'épanchent par ce canal , qu'on nomme la rivière du lac de la Pluie. L'entrée en est très-rapide , et au-dessous il y a une très-jolie baie , où l'on voit une vaste enceinte de pieux que les Français avaient plantés , et où ils avaient construit un fort et des maisons , dans les tems qu'ils étaient en possession du pays. A présent , il y a en cet endroit une belle prairie environnée de bosquets de chênes.

La rivière du lac de la Pluie court deux milles avec rapidité , et ensuite se précipite d'un rocher de vingt pieds de haut. C'est la forme du bassin qui la reçoit et le bruit qu'elle fait en tombant , qui ont fait donner le nom de la Chaudière au portage qui est à côté. Deux milles plus loin , est le fort et l'un

— 1798. des entrepôts de la Compagnie du nord-ouest. On les a placés (1) dans un endroit élevé, sur le bord septentrional de la rivière.

Là, les canots qui viennent de Montréal joignent ceux qui arrivent du pays d'Athabasca, et échangent leurs cargaisons, ainsi que je l'ai expliqué plus haut. C'est là aussi qu'est la résidence du sachem, ou principal chef de toutes les tribus algonquines qui habitent les différentes parties de ces contrées. Il porte le titre de *Nec-tam*, qui, indépendamment des droits de son rang, annonce une prééminence personnelle. Les vieillards qui forment le conseil de la nation, se tiennent auprès de lui, et décident quand il faut faire la paix ou la guerre.

La rivière du lac de la Pluie est une des plus belles qui arrosent la partie

(1) A. 48° 37' de latitude nord.

nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Son cours est de l'est à l'ouest, et on l'estime en général à cent vingt milles de long ; mais je l'ai mesuré avec exactitude, et je ne crois pas qu'il ait plus de quatre-vingts milles. Le terrain qui borde cette rivière, est très-fécond, sur-tout du côté du nord, où l'on voit de magnifiques forêts de chêne, avec des bosquets de pin, de cèdre et d'érable. La rive méridionale, qui est moins élevée, offre une grande quantité de bouleaux blancs, d'aunes, de cèdres, d'érables, de sapins (1) et beaucoup d'arbustes et de taillis.

La rivière abonde en poisson, et principalement en esturgeons, que les sauvages prennent tantôt avec des

(1) Ce sont des sapins de l'espèce que les Anglais nomment *spruce*, et qui sert à faire de la bière. (*Note du traducteur.*)

— seines , tantôt en les perçant de leurs
1798. lances.

Ces sauvages , qui n'ignorent pas la manière dont il faut cultiver la terre , et qui font le plus grand cas du maïs qu'ils peuvent tirer des Anglais , ne se donnent pourtant point à la culture , et méconnaissent le prix du riche sol qu'ils foulent sous leurs pas.

Les établissemens des Anglais sont dans un endroit où le terrain est argileux ; mais , malgré cela , il y a un jardin qui , quoiqu'on le cultive fort mal , et qu'on ne le fume jamais , produit une assez grande quantité de légumes.

Nous allons maintenant gagner le lac du *Bois* , dans lequel la rivière de la Pluie verse ses eaux (1). Ce lac était autrefois célèbre , et par ses bords et par

(1) A 49° de latitude nord.

ses eaux , qui produisaient abondamment tout ce qui était nécessaire à la vie sauvage. Les Français avaient alors plusieurs établissemens dans les environs de ce lac. Mais ce pays est bien changé. Il faut que quelque événement funeste y ait fait périr les animaux , tandis que la guerre et la petite vérole y détruisaient l'espèce humaine ; car depuis que les Anglais le traversent dans leurs expéditions commerciales , ils ont été long-tems sans y voir de bêtes fauves. Ce n'est qu'à présent qu'il commence à revenir dans son premier état. Aussi , le peu de sauvages qui y sont pourraient vivre heureusement , s'ils ne portaient pas à l'excès la passion des liqueurs fortes.

Le lac du Bois est aussi remarquable , parce que les Américains l'avaient choisi pour être le point d'où devait partir la ligne de démarcation entre leur territoire et celui des Anglais , ligne qu'ils voulaient porter dans

1798. l'ouest jusqu'au fleuve du Mississipi. Mais cela n'a pu avoir lieu, puisque la partie nord-ouest du lac du Bois est à 49 deg. 37 min. de latitude septentrionale, et à 94 deg. 31 min. de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich, et que le bras le plus septentrional des sources du Mississipi, se trouve à 47 deg. 38 min. de latitude nord, et à 95 d. 6 m. de longitude ouest. C'est M. Thomson, astronome de la Compagnie du nord-ouest, qui, au printemps de 1798, fut envoyé sur les bords du lac du Bois, et détermina sa position. Le même astronome détermina aussi, peu de tems après, la position du point le plus septentrional du Mississoury (1). Il le trouva à 47 deg. 32 m. de latitude nord, et à 101 deg. 25 min.

1 (1) Plusieurs personnes écrivent *Missoury*. Mais comme ce nom est composé de deux mots qui ont leur signification dans la langue des sauvages, j'ai cru nécessaire de rétablir son orthographe. (*Note du traducteur.*)

de longitude occidentale. Suivant ce —
que disent les Indiens , ce fleuve passe 1798.
au sud : or , si le Mississoury est le
même que le Mississipi , la ligne de
démarcation qu'on voulait porter vers
l'ouest n'aurait jamais pu l'atteindre.

Il ne me paraît pas clairement décidé en quel endroit passera la ligne de démarcation qui doit séparer les possessions anglaises de celles des Américains , depuis le lac Supérieur jusqu'au lac du Bois , ni même de quel point du lac Supérieur elle doit partir. Suivra-t-elle les principaux lacs et rivières jusqu'à leur source ? Alors , il faut qu'elle traverse le lac Supérieur jusqu'à la rivière de Saint-Louis , et qu'elle remonte à la source de cette rivière , près de laquelle est la source de la rivière qui tombe dans celle du lac de la Pluie , et que suivent les sauvages pour se rendre avec leurs canots dans le lac du Bois.

La rivière de Saint-Louis passe à

— peu de distance d'un bras de Missis-
 1798. sippi , et même de l'endroit où il de-
 vient navigable pour les canots. On se
 convaincra facilement de ce rappro-
 chement en jetant les yeux sur la carte
 qui accompagne mon ouvrage ; et s'il
 paraît intéressant à l'Angleterre de
 naviguer dans le Mississipi , en y en-
 trant par le Canada , on verra que la
 route que j'indique est la plus courte.

Le lac du Bois est , autant que j'ai
 pu m'en assurer , d'une forme presque
 ronde. Les canots des marchands an-
 glais le traversent , et passent au mi-
 lieu d'un groupe d'îles , dont quel-
 ques-unes sont si considérables , qu'on
 peut aisément les prendre pour la
 grande terre. Dans cette route , on
 part du sud pour aboutir au nord ;
 mais on ne va point en droite ligne ,
 et conséquemment on prolonge un peu
 la course , qui , par ce moyen , est de
 soixante quinze milles.

Quand on a fait les deux tiers de

cette route, on trouve un endroit où il n'y a pas assez d'eau pour les canots chargés. Il faut y faire charrier les marchandises par terre, c'est-à-dire, que les hommes qui les portent, traversent un coin d'une petite île, où ils ont une cinquantaine de pas à faire. Cet endroit se nomme le *portage du Rat* (1). Le lac épanche ses eaux vis-à-vis des deux extrémités de cette île, et forme la rivière de Ouinipic, rivière considérable et remplie d'îles qui la divisent en plusieurs bras, et y produisent des chutes et des courants rapides où la navigation est interceptée. En quelques endroits, la rivière Ouinipic est si large qu'elle ressemble à un lac; mais le courant y est pourtant toujours assez fort. J'estime que le cours tortueux de cette rivière a, jusqu'à l'endroit appelé *les Dalles*, huit

 1798.

(1) Sa latitude septentrionale est de 49° 37', et sa longitude occidentale, de 94° 15'.

— milles, et jusqu'à *la grande décharge*, 1798. vingt-cinq milles et demi.

La grande décharge est un endroit où il faut transporter les marchandises par terre, à une très-grande distance. De là jusqu'à *la petite décharge*, il y a un mille et demi ; de celle-ci au portage de la *Terre Jaune*, deux milles et demi ; et de ce portage au galet du même nom, soixante-dix toises. La *Terre-Blanche* est deux milles trois quarts plus loin ; et tout près d'elle, l'eau tombe en cascade, de quatre à cinq pieds de hauteur.

A trois milles et demi du portage de la *Terre-Blanche*, est celui de *l'Île*, où les Anglais ont un entrepôt. A onze milles au nord de cet endroit, ils ont un autre établissement de commerce plus considérable ; et c'est là que passent les canots pour entrer dans la rivière d'Albanie et gagner la baie d'Hudson.

De là, on peut aussi se rendre par

eau, dans le lac Supérieur, en tra-
 versant ce qu'on appelle *le pays de* 1798.
Nipigan. La rivière qui y communique
 joint le lac Ouinipic à environ trente-
 cinq lieues à l'est du grand Portage.
 Enfin, le pays est tellement entrecoupé
 de lacs et de rivières, qu'on peut y
 voyager en canot, de quelque côté
 qu'on veuille aller.

Le portage de l'île est fort court;
 mais la chute d'eau qu'on voit auprès
 a souvent englouti les canots qui ont
 tenté de la franchir. De ce portage, il
 y a vingt-six milles de navigation
 pour aller jusqu'aux cascades de *Jacob*,
 où l'eau tombe d'environ quinze pieds
 de hauteur; mais on n'a que six milles
 à faire pour atteindre la *pointe Boi-*
seuse, à quarante pas de laquelle est
 un autre portage.

Dans ces deux derniers endroits, la
 pente de l'eau est considérable, mais
 non pas perpendiculaire. Deux milles
 plus loin, on trouve encore un por-

— 1798. tage couvert de galet , près duquel la rivière forme une suite de cascades ; et deux milles au-delà est le *saut de l'Esclave* , qui a plus de trente pieds de haut.

Le portage est ici fort long , et traverse une langue de terre couverte de bois. A six milles et demi plus loin , est l'endroit qu'on appelle la *Barrière* ; et à dix milles , le *grand Rapide*. De là , en allant vers le nord , les canots trouvent une route qui est très-sûre lorsque les eaux sont hautes , et par laquelle ils entrent dans de petites rivières et des étangs qui conduisent dans le lac *du Bonnet*. On a donné à cette route le nom de *Pinnaouas* , parce que c'est celui du voyageur qui l'a découverte. Mais reprenons le chemin ordinaire.

Du grand Rapide à la *rivière Blanche* , il y a douze milles , distance dont une grande partie n'est qu'une suite de cascades. On y trouve sept

portages si peu éloignés l'un de l'autre, —
 qu'on peut les voir du même coup- 1798.
 d'œil.

De la rivière Blanche au lac du Bonnet, il y a quinze milles de navigation ; et après avoir fait quatre milles de plus en traversant le lac , on arrive à la cataracte , près de laquelle vient aboutir la rivière, qu'on appelle la route de Pinnaouas. A un mille plus loin que la cataracte , est le galet du Bonnet ; et à trois milles au-delà du galet , le portage du même nom.

Le portage du *Bonnet* est long de près d'une demi-lieue. Il tire son nom , ainsi que le lac et le galet , de l'usage qu'ont les sauvages de ces contrées , de couronner de guirlandes de verdure , une pyramide de cailloux , placée sur le plus haut rocher du portage. On a vu souvent des hommes chargés de sept ballots de marchandises du poids de quatre-vingt-dix-livres chacun , franchir ce long portage sans

— s'arrêter une seule fois en chemin:
1798. Tout près du portage du Bonnet, il y en a un autre petit qui traverse un rocher où la rivière tombe en cascade. De cette cascade jusqu'à celle qu'on appelle le *saut de la Terre Blanche*, il y a deux milles et demi ; et de là jusqu'au premier portage *des Eaux qui remuent*, trois milles. Le second portage du même nom est à très-peu de distance du premier ; et le troisième, qui n'est qu'une décharge, se trouve à trois milles et demi plus loin. De ce portage jusqu'au dernier qu'il y ait sur cette rivière, on compte un mille et demi ; et deux milles et demi encore au-delà, est le magasin où les marchands anglais déposent leurs provisions.

Les Français avaient en cet endroit un de leurs entrepôts les plus considérables, et ils y faisaient construire leurs canots.

Les agens de la Compagnie du nord-

ouest, qui vont faire le commerce dans —
des cantons fort éloignés, où il est 1798.
difficile de trouver à acheter des pro-
visions, en tirent du magasin dont je
viens de parler, et on les leur porte
jusqu'au lac de la pluie ou au lac
Supérieur.

Du magasin des provisions jusqu'à
l'entrée du lac Ouinipic, il y a quatre
milles et demi (1).

Tout le pays qui s'étend entre cet
établissement et le lac Supérieur, est
presqu'entièrement couvert d'eau et
de rochers de granit. Le peu de terre
qu'il y a dans les intervalles, produit
des chênes, des ormeaux, des frênes
et des pins de différentes espèces,
deux sortes d'érable, plusieurs cy-
près, des bois de fer, des peupliers,
des cèdres, des bouleaux blancs, des

(1) Le magasin est placé à 50° 37' de latitude
nord.

— 1798. bouleaux noirs, et plusieurs autres espèces d'arbres. Il y croît aussi beaucoup de riz sauvage, que les Indiens recueillent dans le mois d'août, et dont ils se nourrissent pendant l'hiver (1). Les fruits y viennent aussi sans culture; l'on y voit des poires, des prunes, des cerises, des noisettes, des groseilles, des framboises, des fraises et des raisins de Corinthe.

Le lac Ouinipic est le vaste réservoir de plusieurs grandes rivières, et le fleuve Nelson reçoit ses eaux et les porte dans la baie d'Hudson. La rivière la plus considérable après celle dont j'ai décrit le cours un peu plus haut, est l'Assiniboin, ou la rivière Rouge, qui a son embouchure à cinquante milles plus loin, sur la côte sud-ouest du lac Ouinipic. Cette rivière reçoit

(1) On ne voit presque pas de riz sauvage au-delà de 50 degrés de latitude nord, ou du moins il n'y vient point à maturité.

indifféremment les deux noms dont —
 je viens de faire mention, et elle les 1798.
 doit aux deux affluens qui la forment,
 et se réunissent à environ trente milles
 au-dessus du lac. Celui qui est à l'est
 s'appelle la *rivière Rouge* ; il prend sa
 source près de celles du Mississipi , où
 sa direction est vers le sud.

Les Anglais ont deux établissemens
 de commerce sur le bras appelé la
 rivière Rouge. Le pays qu'il traverse a
 peu de forêts ; mais on y voit de vastes
 plaines couvertes de troupeaux de
 buffles et d'éléans , sur-tout , sur la rive
 occidentale. Du côté de l'est il y a
 beaucoup de lacs , de rivières, et plus
 de bois ; la campagne est unie , et les
 ours , les daims gris , les daims fauves
 et les castors y abondent. Les natu-
 rels n'y sont qu'en petit nombre. Ils
 sont de la tribu des Algonquins , et on
 les considère comme faisant partie de
 ceux qui sont sur les bords du lac Su-
 périeur.

— 1798. Le pays qu'arrose le haut de la rivière Rouge, étant voisin du Mississipi, est aussi habité par les Nodaouasis, ennemis naturels et implacables des Algonquins. La source de la rivière est pour ces sauvages, une limite qu'on ne peut franchir sans paraître faire une démarche hostile; aussi sont-ils dans un état de guerre continuelle. Les Algonquins, aussi braves que les Nodaouasis, ont été souvent obligés de céder au nombre; et il est probable que s'ils continuent à se hasarder au-delà de leurs forêts protectrices, ils finiront bientôt par être exterminés.

Peut-être de tous les pays du monde, il n'en est point qui convienne mieux aux sauvages, que celui qui s'étend entre la rivière Rouge et le lac Supérieur. Il produit en abondance tout ce qui est nécessaire à leur nourriture et à leurs besoins. Le riz y croît spontanément. Le poisson, les quadrupèdes, les oiseaux s'y trouvent par-

tout ; et l'exercice que les hommes sont obligés de faire pour les prendre, entretient leur santé et augmente leur vigueur. 1798.

Ce vaste pays était autrefois très-peuplé ; mais d'après ce que j'ai appris , les sauvages qui l'habitent à présent , ne comptent pas plus de trois cents guerriers. Parmi les peuplades que j'y ai vues , j'ai observé que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes , et qu'il y avait beaucoup de veuves.

Le raton est un animal indigène dans ces contrées ; mais on le trouve rarement en allant du côté du nord.

L'autre bras affluent de la rivière Rouge (1) , doit son nom aux sauvages Nodaouasis , qui sont les principaux habitans de ses rives , et s'appellent

(1) A 51° 15' de latitude nord, et à 103° 20' de longit. occ.

— 1798. là les Assiniboins. La source est au nord-nord-ouest, dans la même montagne d'où sort la rivière *du Dauphin*, dont j'aurai occasion de parler par la suite. On ignore à quelle époque les Assiniboins se sont séparés de leur nation ; mais elle est sans doute fort reculée ; et ils vivent en paix avec les Algonquins et les Knisteneaux.

Le pays situé entre les deux affluens de la rivière et jusqu'au Mississoury , n'est qu'une immense plaine. Son sol est formé d'un mélange de sable et de gravier qui contient fort peu de terre, et produit une herbe courte. Les arbres y sont fort rares ; et ceux qu'on trouve sur la plus grande partie des bords de la rivière , ne suffisent pas pour la construction des maisons et le chauffage des marchands anglais qui y sont. Les principaux de leurs établissemens sont au nombre de quatre.

Les deux bras de la rivière sont également navigables. On peut les

remonter jusqu'à leur source sans être arrêté par la moindre cataracte. Il y a bien quelques endroits où des lits de gravier et de pierre à chaux rendent le courant très-rapide ; mais en général le fond est sablonneux. 1798.

Les principaux habitans des bords de l'Assiniboin , vers le milieu de son cours , sont non - seulement les sauvages qui ont donné leur nom à cette rivière , mais une partie de ceux qu'on appelle les *Indiens au gros ventre*. Le bas de la rivière et les environs de sa source , sont habités par des Algonquins et des Knisteneaux qui préfèrent ces contrées à leur propre pays.

La population des Assiniboins et des Indiens au gros ventre , ne s'élève pas à plus de cinq cents familles. Ils ne sont point chasseurs de castor , ce qui leur a fait céder la partie de la rivière où ils se tiennent ; car cet animal ne s'y trouve point , tandis qu'il abonde et plus haut et plus bas. Ils se

— bornent à chasser le buffle, et à tendre
 1798. des pièges aux loups qui sont excessi-
 vement nombreux dans ce pays. Les
 buffles servent non-seulement à les
 nourrir, mais à les vêtir. Ils pilent ou
 broient la chair de ces animaux, jus-
 qu'à ce qu'elle forme une espèce de
 pâte à laquelle ils donnent le nom de
pemican, et qu'ils conservent pour
 l'hiver, ainsi que la graisse qu'ils ont
 fait fondre. Ils préparent les peaux
 sans en ôter le poil. Ils ne mangent
 point la chair des loups; mais ils en
 tirent du suif, et ils en préparent les
 peaux qu'ils échangent contre des ar-
 mes, de la poudre, du plomb, du
 tabac, des couteaux et divers autres
 petits objets, qui leur sont portés par
 les marchands anglais ou par leurs
 agens.

Les Algonquins et les Knisteneaux
 agissent tout autrement que les Assi-
 niboins. Ils s'adonnent à la chasse des
 animaux qui ont de belles fourrures,

et ils troquent ces fourrures non-seulement contre des articles pareils à ceux qu'achètent les Knisteneaux , mais contre des couvertes , de gros draps et d'autres étoffes. Cependant , ils préfèrent à tout les liqueurs fortes ; et pour satisfaire cette passion , ils se mettent souvent hors d'état d'acheter les objets qui leur sont les plus nécessaires.

Après les rivières dont je viens de parler , la plus grande de celles qui grossissent le lac Ouinipic , est la rivière du Dauphin. Elle a son embouchure à l'entrée de la baie de Saint - Martin (1) , sur la côte occidentale du lac , et elle prend sa source dans les mêmes montagnes que l'Assiniboin. C'est aussi de là que sortent les rivières du *Cygne* et du *Daim Rouge* , qui , après avoir traversé le lac qui donne son nom à

(1) A-peu-près à 52° 15' de latit. nord.

—
1798. cette dernière , vont se jeter dans le lac *Manitoba*. Ce dernier lac s'étend parallèlement avec le lac Ouinipic , et épanche ses eaux dans la rivière du Dauphin et à neuf milles de son embouchure. La rivière du Dauphin les porte , avec les siennes , dans le lac Ouinipic.

Ces rivières ont toutes trois beaucoup de rapidité ; leurs lits sont remplis de rochers , et la navigation y est interceptée par un grand nombre de cascades. Tout le pays qu'elles arrosent et celui qui se prolonge jusqu'au bras méridional de la Saskatchewan , sont très-propres à la chasse. Les castors , les daims fauves , les daims gris , les élans , les ours , les buffles y abondent. Le sol y paraît excellent , et partout où l'on a essayé d'y semer quelques légumes , ils ont parfaitement réussi.

On a construit sur ces rivières trois forts pour protéger le commerce. Le

premier est le fort Dauphin , ancien ———
ouvrage des Français. Les autres sont 1798.
le fort de la rivière du Daim Rouge et
le fort de la rivière du Cygne. Il y a ,
en outre , divers postes qui sont , au
besoin , occupés par des détachemens
de la garnison des forts.

Les sauvages qu'on voit dans ce
pays , sont des Knisteneaux , origi-
naires du nord du lac Ouinipic , et
des Algonquins qui sortent des con-
trées situées entre la rivière Rouge et
le lac Supérieur. Il y en a aussi qui vien-
nent des environs du lac de la Pluie.
Tous ces sauvages n'ayant point là une
résidence stable , on ne peut pas dire
quel est leur nombre ; mais ce qu'il y
a de certain , c'est qu'ils n'ont jamais
plus de deux cent guerriers. En géné-
ral , ils sont très-bons chasseurs.

Le lac Ouinipic ne reçoit les eaux
d'aucune autre grande rivière , excepté
la Saskatchiouayne , dont je vais bien-
tôt parler.

1798. Les rivières qui ont leur embouchure au nord du lac, sont peu considérables, en comparaison de celles dont les sépare une haute chaîne de montagnes, et qui vont porter leurs eaux dans la baie d'Hudson.

Le lac Ouinipic s'étend du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et son extrémité orientale se trouve à 50 deg. 37 min. de latitude nord. A un quart de sa longueur, il se resserre considérablement et forme un détroit (1). A partir de là jusqu'à l'embouchure de la Saskatchewan (2), sa largeur n'est pas de plus de deux milles, parce que la côte méridionale est garnie d'îles et forme différentes baies. Le Ouinipic, ainsi que tous les autres lacs de ces contrées, est bordé au nord par une chaîne de rochers noirs et gris; et au sud, par une terre basse et unie, où

(1) A 51° 45' de latitude nord.

(2) A 53° 15' de latitude.

l'on voit de loin à loin quelque banc de pierre à chaux, placé par couches et s'élevant perpendiculairement de vingt à quarante pieds. Ces bancs de pierre à chaux sont ordinairement recouverts par un peu de terre. Dans les endroits élevés, il y a des arbres qui croissent mal ; mais dans les autres, il n'y a que des marais. On y voit encore plusieurs marques du décroissement des eaux, et il paraît certain qu'elles ne montent plus aussi haut qu'autrefois.

Les habitans des bords du lac Ouinipic sont de la tribu des Algonquins et de celle des Knisteneaux. Leur nombre est fort peu considérable ; et cependant la chasse est facile dans les environs, et la pêche très-abondante. Le lac produit la viole noire (1), poisson qui ne se trouve pas plus avant à l'ouest. Au-delà du lac, il ne croît aucune espèce d'érable.

(1) Les Anglais l'appellent *black-bass*.

— En remontant la Saskatchiouayne, 1798. les canots sont arrêtés à quelques milles par des rocs et par l'extrême rapidité du courant. Ce passage a près de trois milles de long. Il faut y faire porter les marchandises et les canots dans un espace de onze cents pas. Dans le reste du passage, les canots sont halés à la cordelle, tantôt à demi chargés, tantôt avec toute leur cargaison, car cela dépend de la hauteur de l'eau. La rivière a en cet endroit un mille de large. Les eaux se précipitent à grand bruit sur les rochers qui la traversent. L'écore du côté du sud est élevée de plus de cinquante pieds, et formée de rochers semblables à ceux de la côte méridionale du lac Ouinipic. L'écore, du côté du nord, n'a pas plus de seize à dix-huit pieds de hauteur. L'esturgeon se pêche très-facilement au pied de la cascade dont je viens de parler, et on y voit une immense quantité de pélicans, de

hérons et d'autres oiseaux aquatiques ,
 qui fondent sur le poisson qui a été tué , ou dont les forces sont épuisées. 1798.

A environ deux milles au-dessus de la cascade , la navigation est encore interrompue dans un endroit qu'on appelle le portage du *Rocher Rouge* , et qui a cent pas de long. Un mille et demi plus loin , la rivière est traversée par une suite d'îles entre lesquelles le courant est très-rapide ; et un autre mille et demi au-delà , on trouve la barre du lac *Travers* , où le banc de rocher qui la forme a huit milles de long et quatre milles de large.

De là au lac *du Cèdre* , on compte quatre milles , dans l'espace desquels il y a une suite d'écueils et la *grande décharge*. On entre dans le lac du Cèdre par un petit canal que forme une île qui est à gauche ; car si l'on voulait en faire le tour , on perdrait trop de tems. Jusqu'au lac du Cèdre , on voit de chaque côté de la rivière

1798. et de distance en distance, des bancs de rocher pareils à ceux que j'ai déjà décrits. Le reste est bas et uni. La côte septentrionale du lac du Cèdre et des îles, est également basse ; mais celle du côté du midi s'élève à une grande hauteur, et est par-tout hérissée de rochers.

Dans le lac du Cèdre on fait d'abord quatre milles vers l'ouest ; quatre milles encore à l'ouest-sud-ouest, en traversant une baie profonde qui est à la droite ; ensuite six milles en traversant une autre baie du même nom, pour atteindre la pointe *du Lièvre* ; puis, sept milles en passant entre plusieurs îles, parallèlement à la côte nord et nord-nord-ouest ; et enfin, cinq milles pour arriver au fort Bourbon (1), situé sur une petite île qui sépare ce lac du lac *Vaseux*.

(1) C'était autrefois un poste des Français.

Le lac du Cèdre a depuis quatre —
 jusqu'à douze milles de large, sans y 1793.
 comprendre les baies. Ses bords sont
 couverts de bois remplis de bêtes fau-
 ves, et ses eaux très-poissonneuses ;
 il y a sur-tout beaucoup d'esturgeons.

On voit dans le lac Vaseux et dans
 les environs du fort Bourbon, d'im-
 menses troupes d'oies sauvages, de
 canards et de cygnes. Il y avait aussi
 autrefois beaucoup de martres ; mais
 le nombre en est bien diminué.

Sans doute le lac Vaseux faisait
 anciennement partie du lac du Cèdre ;
 mais l'immense quantité de sable et de
 limon charriée par la Saskatchiouayne,
 a comblé presque tout ce qu'on ap-
 pelle le lac Vaseux, c'est-à-dire un
 bassin qui a de quinze à vingt milles
 de circonférence. Il y a encore des
 endroits où l'on trouve quelques pieds
 d'eau ; mais la plus grande partie de cet
 espace est couvert de grands arbres,
 tels que le peuplier noir, le frêne de

— marais et le saule. Il y avait autrefois
 1798. dans ce lac plusieurs îles qui se sont
 réunies, ou dont les intervalles sont,
 pour la plupart, souvent sans eau, et
 couvertes d'herbes et d'arbustes. On
 peut aisément croire que par la suite,
 les dépôts de la Saskatchiouayne pro-
 duiront dans tout le lac du Cèdre, le
 même effet que dans le lac Vaseux,
 et le changeront en une vaste forêt.
 Le Cèdre ne croît point au nord-ouest
 de ce lac.

Depuis le lac Vaseux jusqu'après
 des montagnes rocheuses où la Sas-
 katchiouayne prend sa source, les
 canots peuvent remonter cette rivière
 sans la moindre interruption. Ils font
 alors un grand détour dans le lac de
 l'Esturgeon, du côté où est bâti le fort
 Cumberland.

Du point où ils se rencontrent,
 les deux bras affluens de la Saskat-
 chiouayne remontent en s'écartant
 vers l'ouest. Ils reçoivent plusieurs

eaux tributaires , et embrassent un vaste territoire qui paraît plane , principalement du côté du midi , mais qui est fort peu connu. ^{1798.}

Le castor et les autres animaux dont la fourrure est précieuse , se trouvent sur les bords du bras septentrional de la Saskatchiouayne. Il y a aussi beaucoup de buffles , de loups et de petits renards ; mais ils abondent principalement dans les plaines qu'arrose l'autre bras de cette rivière , bras qui , depuis quelque tems , attire un peu plus l'attention des Anglais. Ils ont appris que vers l'extrémité des plaines , et en-deçà des montagnes de rocher , il y avait des bois où l'on trouvait des animaux à belle fourrure ; et il ne leur en a pas fallu davantage pour songer aux moyens d'y étendre leur commerce.

Cela a d'abord eu lieu sur le bras septentrional de la rivière où l'on a été faire des échanges , jusqu'au 54°. degré

— de latitude nord , et au 114^e. degré
1798. 30 minutes de longitude occidentale.

Le lit et les écores de ce bras offrent , en quelques endroits , des couches de pierres de taille ; mais ailleurs ils ne sont composés que de terre et de sable. L'herbe qui couvre ces plaines est très-fine. Le sol y est sablonneux et a plusieurs veines de gravier , avec un mélange de terre végétale ; ce qui se remarque encore mieux le long du bras septentrional , dont le rivage du côté de l'ouest est bien boisé.

La Compagnie du nord-ouest a cinq principales factoreries sur les rives de la Saskatchewan. Elles sont désignées sous le nom de maisons de *Nipaoui* , du *bras méridional* , du *fort George* , du *fort Auguste* , et de l'*établissement supérieur*. On y établit , au besoin , de petits entrepôts qui ne sont que passagers. Il y en a eu plusieurs autres ; mais on les a abandonnés pour ceux dont je viens de faire mention.

(175)

Les bords de la Saskatchewan sont habités par différentes peuplades de sauvages. D'après tous les renseignemens que j'ai pu prendre, voici comment elles se divisent. 1798.

A Nipaoui, et aux environs des établissemens anglais du bras méridional, les Knisteneaux ont trente tentes et quatre-vingt-dix guerriers; et les Assiniboins (1), soixante tentes et deux cent guerriers. Leur pays de chasse s'étend jusqu'au-delà des montagnes de l'Aigle.

Près du fort George et du fort Auguste, il y a plus de quatre-vingts tentes de Knisteneaux, et sur les deux rives on en compte à-peu-près deux cents. Dans les mêmes cantons, il y a cent quarante tentes d'Indiens de pierre, dont un peu moins de la moitié est dans les bois qui sont à l'ouest. Le reste ne quitte jamais les plaines. Le

(1) On les appelle aussi *Indiens de pierre*.

— nombre des guerriers de cette peuplade s'élève au moins à quatre cent 1798. cinquante.

Vers le haut du bras septentrional de la rivière, on trouve une tribu de sauvages connus sous le nom de *Sarsies*. Ils ont environ trente-cinq tentes et cent vingt guerriers. Près des sources du bras méridional, sont les *Picaneaux*, dont les guerriers sont au nombre de douze à quinze cents. Audessous d'eux et sur les bords des mêmes eaux, vivent les *Indiens de sang*, qui sont de la même nation, et ont environ cinquante tentes et deux cent cinquante guerriers. Plus bas encore, on trouve les *Indiens aux pieds noirs*, qui sont également partie de la nation des deux dernières peuplades, et dont le nombre des guerriers s'élève à huit cents. Enfin, après ceux-ci, sont les *Indiens au gros ventre* (1), qui comptent six cents

(1) On les appelle aussi les *Cascades*.

guerriers , et occupent une grande partie du terrain au-dessus du confluent des deux bras de la rivière. 1798.

Toutes ces diverses tribus de sauvages n'ont pas les mêmes habitudes. Ceux qui habitent le pays inégal du côté du nord-ouest , et les sources du bras septentrional , sont chasseurs de castor. Les autres trafiquent en provisions et en peaux de buffle , de loup et de renard. Plusieurs de ceux qui vivent sur les bords du bras méridional , ne se donnent pas la peine de venir faire leurs échanges dans les établissemens anglais. Les tribus qui y viennent , choisissent ceux de ces établissemens qui sont le plus près d'eux.

Les Indiens à pierre , des bords de la Saskatchiouayne , sont de la même tribu que les Indiens à pierre qui , vivant le long de l'Assiniboin , ont donné leur nom à cette rivière ; et tous font partie de la nation des Nadaouasis qui habitent la rive occiden-

1798. [—] tale du Mississippi , et le bas du Mississoury.

Les Indiens au gros ventre sortent aussi du sud-est, et sont de la même nation que ceux qui occupent toutes les plaines entre la rive septentrionale du Mississoury (1), et la rive méridionale de l'Assiniboin, et ils comptent sept cents guerriers. Quelques-uns de ces sauvages se rendent de tems en tems dans les comptoirs que les Anglais ont sur les bords de l'Assiniboin, et y échangent des cuirs de buffle préparés et de mauvaises peaux de loup, contre des articles de peu de valeur.

Les Picaneaux, les Indiens aux pieds noirs et les Indiens de sang, sont d'une nation différente des autres. Ils ont un idiome qui leur est propre, et qui

(1) A 47° 32' de latit. nord, et 101° 25' de longit. ouest.

n'a aucun rapport avec le langage d'aucune des autres nations que j'ai fréquentées. J'ai des raisons de croire qu'ainsi que ceux dont je viens de parler, ils ne sont que voyageurs dans le nord-ouest. Ils font le commerce des chevaux, qu'ils enlèvent dans leurs expéditions guerrières du côté du Mexique. Cela prouve évidemment qu'ils ont de vastes plaines au sud-est de leur pays ; car s'il leur fallait traverser des montagnes et des forêts entrecoupées de rivières , pour aller chercher des chevaux , il leur serait bien difficile d'y faire passer ces animaux.

Les Sarsies , qui sont en petit nombre , paroissent , à en juger par leur langage , sortir du nord-ouest , et sont de la même tribu que les *Indiens de la Montagne rocheuse* , dont je parlerai dans le journal de mon voyage , et qu'on doit comprendre dans la nation des *Chipiyouans*.

— 1798. Les Knisteneaux paraissent être venus de l'est, et sont des conquérans dont la gloire et le pouvoir ont déchu. Ils répandirent long-tems la terreur parmi toutes les tribus de ces contrées ; mais on a cessé de les craindre. Ceux qu'ils regardaient comme des barbares, sont devenus leurs alliés, et ont appris à les juger. Ils ont appris aussi à manier les armes à feu. Comptant d'ailleurs sur la supériorité du nombre, ils ne veulent point se soumettre aux Knisteneaux, et sont sans cesse indignés de les voir affecter un orgueil sans puissance. Les démêlés que produit cette rivalité, deviennent funestes aux Knisteneaux. Leur nombre diminue chaque jour ; et les liqueurs qui, en les énervant et leur faisant perdre la raison, leur occasionnent fréquemment de nouvelles querelles, ne peuvent qu'accélérer ce décroissement.

Les Indiens à pierre ne peuvent pas,

comme les autres , braver les Knisteneaux. Ils sont même ordinairement forcés de rechercher leur alliance. Mais cela n'empêche pas qu'il ne s'élève entr'eux des disputes difficiles à apaiser. Ces disputes sont assez souvent occasionnées par ceux qui font le commerce , et ont quelquefois des suites sanglantes. L'enlèvement des femmes et des chevaux en est presque toujours la cause. Ces sauvages ont continuellement un très-grand nombre de chevaux qui paissent dans leurs plaines , et qu'ils ont pris , comme je l'ai déjà dit , au Mexique. Ce qui le prouve , c'est qu'on voit plusieurs de ces animaux marqués de la lettre initiale , du nom des Espagnols à qui on les a dérobés. On monte une partie de ces chevaux pour chasser le buffle , et on fait servir les autres comme bêtes de somme. Ces derniers ne sont pas très-estimés ; aussi peut-on communément en acheter pour un de ces

—
1798. fusils qui ne valent en Angleterre que vingt-un schelings (1) pièce. La plupart des chevaux qu'on réserve pour la chasse, coûtent plus de dix fusils, dont la valeur totale excède tout ce que possède ordinairement un sauvage.

On ne prend aucun soin de ces utiles animaux, même pendant qu'on s'en sert ; et l'hiver comme l'été, on les laisse chercher leur nourriture dans les prairies. Il est nécessaire d'observer qu'à l'ouest et au nord de la Saskatchewan, le pays est en général entrecoupé de lacs et de rivières, et qu'il y a beaucoup de petites plaines où le sol est bon et produit de l'herbe très-haute. En hiver, les buffles mâles vont paître cette herbe ; et si le froid est rigoureux, les femelles s'y rendent aussi. Mais reprenons la route qui

(1) A-peu-près 25 francs.

conduit dans l'ouest et le nord de cette
partie du continent de l'Amérique. 1798.

Nous quittons la Saskatchewan (1) pour entrer dans la rivière formée par l'épanchement du lac de l'Esturgeon, sur la rive orientale duquel sont situés les établissemens anglais, connus sous le nom de factorerie de Cumberland (2). On compte vingt milles de l'entrée du lac à cette factorerie. Il paraît certain que la terre qui se trouve dans l'intervalle, et qui s'étend à plus

(1) Les Français ont eu deux établissemens sur les bords de la Saskatchewan, long-tems avant qu'ils cédassent le Canada aux Anglais. Le premier était à Pasquia, près de la rivière des Carottes; l'autre à Nipaoui. Le sol est très-fertile à Nipaoui, et les Français le cultivaient sans doute; car leurs successeurs y ont trouvé des instrumens de labourage, et des débris de voiture à roues.

(2) A. 53° 56' de latitude nord, et à 102° 15' de longit. ouest.

— de vingt milles en remontant la Sas-
 1798. katchiouayne, est formée par le limon
 que charrie cette dernière rivière. Cette
 terre produit beaucoup de bois ; mais
 les eaux la couvrent encore durant la
 première moitié de l'été.

Le lac de l'Esturgeon a une forme
 irrégulière, qui tient un peu de celle
 du fer à cheval. Le côté du nord-
 ouest, porte le nom de lac de l'île des
 Pins ; et le côté du nord-est, qui est
 le plus considérable, celui sous le-
 quel j'ai déjà désigné tout le lac. La
 longueur de ce lac est d'environ vingt-
 sept milles, et sa plus grande largeur
 de six milles.

Au nord, le lac de l'Esturgeon est
 bordé de la même espèce de roc que
 celle qui hérissé la rive occidentale
 du lac Ouinipic. La rivière de l'Estur-
 geon verse ses eaux dans ce lac (1), et

(1) A 54^e 16' de latitude nord.

(185)

coule dans un lit qui est du même rocher, et n'offre qu'une suite d'écueils presque continue, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Elle coule à l'ouest quart de nord, et son cours, qui a plusieurs sinuosités, est à-peu-près de trente milles de long. Cette rivière sort du lac du Castor, dont la côte sud-ouest est formée de minces couches de roc pareil à celui dont je viens de parler. 1798.

La route conduit d'île en île, dans un espace de douze milles; après quoi on fait quatre milles en longeant la rive septentrionale, et continuant à gouverner au nord-ouest jusqu'à l'entrée de la rivière (1). Dans cet intervalle, le lac a de quatre à cinq milles de large, et abonde en poisson de toutes les espèces connues dans le pays. La partie qui est à droite de

(1) A 54° 32' de latitude nord.

— 1798. celle que j'ai décrite est plus considérable. Les îles y sont rocheuses, et le lac lui-même est bordé de rocs. Il y a de là au lac du *Bouleau*, une route qui conduit alternativement par des rivières étroites et de petits lacs. La navigation y est interrompue au portage de *la Pente*, à la suite duquel est le *grand Rapide*, où il y a une décharge. Puis on trouve le portage de *la Carpe* et celui du *Bouleau* (1). On a fait alors, en y comprenant les sinuosités, trente-quatre milles à l'ouest.

On entre dans le lac du *Bouleau*, qu'on pourrait à plus juste titre appeler un canal, car il n'a pas plus d'un mille de large. Depuis l'entrée du lac jusqu'au portage de *l'Ile*, qui en est à douze milles, sa direction est au nord-est; ensuite elle tourne à l'ouest, dans une étendue de quatre

(1) A 548 50' de latitude nord.

(187)

milles , au bout desquels on trouve un —
écueil et le portage de l'*Epinette*. Après 1798.
avoir fait deux milles de plus , on
gagne le lac *Miron* (1).

La longueur du lac Miron est d'environ douze milles , et son inégale largeur , de deux jusqu'à dix milles. Il n'est séparé du lac *Chitique* , ou lac du *Pélican* , que par un détroit court et resserré.

Le lac du Pélican s'étend vers le nord-ouest , et n'a pas plus de sept milles de long. On trouve quelques flaques d'eau , qu'on appelle de petits lacs , et qui sont séparés les uns des autres par des écueils de galets et des cascades , et on gagne le lac *des Bois*.

Le lac des Bois s'étend du sud-sud-est au nord-nord-ouest , et a vingt-un milles de long. Il est rempli d'îles. On

(1) A 55° 7' de latit. nord.

1798. y navigue difficilement, et l'on fait d'abord huit milles en suivant un chenal étroit et tortueux, où il faut décharger les canots plus ou moins souvent, suivant l'état des eaux. Au bout de ces huit milles, on trouve le portage de la *Traite*, que les sauvages nomment *Athikouisipichigan - Ouinigam*, c'est-à-dire le portage de la Peau de Grenouille étendue. De là on joint le Missinipi.

Les lacs et les rivières que je viens de décrire vont porter leurs eaux dans le lac Ouinipic, et grossissent celles du fleuve Nelson. La rivière où nous allons entrer s'appelle le Missinipi. On lui donne aussi le nom de grande rivière de Churchill (1).

Tout le pays qui est au sud et à l'est de cette rivière, dans la même direction que celui que nous venons de traverser, est entrecoupé de lacs, de

(1) Et celui de rivière Anglaise.

rivières et de collines , et abonde en animaux dont les fourrures sont précieuses , ainsi qu'en daims gris. Il est habité par des Indiens Knisteneaux , que les agens de la Compagnie de la baie d'Hudson , établis à Yorck , appellent leurs gardes-maisons.

Pendant plusieurs années , les marchands du Canada sont parvenus à acheter de ces sauvages la plus grande partie de leurs pelleteries. Mais cela a changé depuis 1793 , tems où les agens de la Compagnie de la baie d'Hudson envoyèrent des gens traiter parmi eux , et resserrer les liens d'une amitié que ces Indiens étaient fort enclins à oublier. On ne sait pas pourquoi les agens de la Compagnie ont tardé jusqu'alors à prendre ce parti ; mais le peu de chemin qu'il leur faut faire et la grande quantité de marchandises qu'ils ont répandues dans ces cantons , leur ont fait reprendre l'avantage sur des concurrents qui viennent de trop loin pour

— 1798. pouvoir vendre les articles qu'ils y portent, au même prix qu'eux. Ce qui a encore accru les pertes des marchands du Canada, c'est la mort d'un des leurs, qui fut massacré par les Knisteneaux, à-peu-près dans le même tems que les agens de la Compagnie de la baie d'Hudson vinrent chez ces sauvages. Les marchands du Canada n'ont pas vu plus de quatre-vingts guerriers de cette peuplade; mais ils ne peuvent pas douter qu'il n'y en ait davantage.

Le portage de la Traite a été nommé ainsi par M. Joseph Frobisher, négociant de Montréal, qui, comme je l'ai rapporté plus haut, pénétra dans cette partie du continent en 1774 et 1775. Il y rencontra, au printemps, les sauvages qui, suivant leur usage annuel, se rendaient à *Churchill*, avec leurs canots chargés de magnifiques pelleteries. Ils lui en troquèrent contre divers articles, autant que ses canots.

purent en porter ; et ce fut en conséquence de ces échanges que le portage reçut le nom qu'il a conservé. 1798.

M. Frobisher a donné à la rivière où il était alors, le nom de rivière Anglaise. Les Knisteneaux lui donnèrent, long-tems auparavant, celui de Missinipi. Dès le moment qu'ils la fréquentèrent, ces sauvages exterminèrent une partie des premiers habitans de ces bords, et en chassèrent l'autre. Ils montraient le plus grand mépris pour eux, mépris dont l'une des principales causes était le peu d'adresse que ces malheureux avaient à chasser le castor, et à en étendre et préparer la peau. Par un signe de dérision, les Knisteneaux étendirent une peau de grenouille, et la plantèrent au-dessus du portage. Cependant ces sauvages ne portèrent pas leurs conquêtes plus loin vers l'occident (1).

(1) Le portage de la traite est à 55^o 25' de latit. nord, et à 103^o 45' de longit. occid.

— 1798. Le Missinipi ressemble là à un lac rempli d'îles , et y reçoit le nom du portage (1). Il court seize milles de l'est à l'ouest , dans un lit de quatre à cinq milles de large. On voit alors les rochers et les cascades qui forment ce qu'on appelle le *grand Rapide*. Ensuite on trouve une suite de petits lacs et de rivières où la navigation est plusieurs fois interceptée par des écueils et des chutes d'eau. On y distingue le portage du *Barril* , le portage de l'*Ile* et le portage de la *Rivière rapide*. La rivière court là vingt milles de l'est-sud-est au nord-nord-ouest.

Le lac de la *Rivière rapide* s'étend de cinq milles vers l'ouest , et a la figure d'un ovale. La rivière qui lui donne son nom , est formée par les eaux du lac *Rouge* , sur les bords duquel les Anglais ont établi un comptoir en 1782.

Depuis que la petite vérole s'est fait

(1) De la Traite.

(193)

sentir dans ces cantons, on n'y voit que très-peu d'habitans. Ils sont de la tribu des Knisteneaux, et ne comptent pas plus de trente guerriers. ^{1798.}

La route directe que prennent les canots des marchands anglais, suit des rivières et des étangs où la navigation est interrompue par divers écueils. La première *décharge* est à quatre milles du lac de la Rivière rapide, en allant droit à l'ouest. On entre ensuite dans le lac de la Montagne, qui s'étend d'abord de trois milles et demi au sud-sud-ouest; puis de six milles au nord, et enfin de cinq milles au nord-ouest, au bout desquels on trouve le portage auquel le lac donne son nom. En faisant dans ce lac les six milles vers le nord, on est obligé de naviguer entre des îles où les passes sont extrêmement étroites.

Dès qu'on a passé le portage du lac de la Montagne, on en découvre un autre qui conduit au lac de la *Loutre*.

— De l'entrée de ce lac jusqu'au portage
 1798. du même nom, il y a neuf milles en
 marchant droit à l'ouest (1). Après
 avoir franchi divers écueils, on trouve
 à trois milles et demi plus loin le por-
 tage et le lac du *Diable*. Ce lac s'é-
 tend du sud-est au nord ouest, dans
 un espace de cinq milles, et ensuite
 il se prolonge de quatre milles et demi
 droit à l'ouest.

Après le lac du *Diable*, sont divers
 petits lacs, des courans rapides et des
 cascades où l'on trouve le portage des
Ecores, celui du *Galet* et celui des
Morts. Tout cela comprend un espace
 de six milles, au bout desquels est le
 lac des *Morts*. A gauche de ce lac, on
 voit sur le rivage un monceau d'os
 humains, triste monument des ra-
 vages de la petite vérole : c'est ce
 qui a fait donner au lac le nom sous
 lequel je viens de le désigner.

(1) Le portage de la Loutré est à 55° 39' de
 latitude nord.

(195)

Ce lac s'étend de quinze milles au sud-ouest, et sa largeur n'est pas de plus de trois milles. Une rivière rapide, qui lui succède, conduit au portage du *Hallier*, après lequel en entre dans le lac de l'*île des Ours*. Celui-ci est fort improprement appelé lac, car ce n'est qu'une espèce de canal, dont la navigation est souvent interceptée par des îles et des écueils. L'un de ces écueils, qui se trouve vers le milieu, est très-dangereux ; et son tournoient lent et sans bruit, lui a fait donner le nom de *Gouffre qui ne parle pas*.

Ce gouffre et quelques autres qu'on trouve dans le lac de l'île des Ours, attirent avec tant de force qu'il faut avoir grand soin de les éviter.

Non loin du milieu du lac, est un petit détroit où l'on voit un rocher sur lequel les sauvages ont peint en rouge diverses figures ; et lorsqu'autrefois ils allaient faire leurs échanges à Churchill, ou qu'ils en revenaient,

— ils ne manquaient pas de laisser en
1798. offrande , au pied de ces figures , une
partie des objets qu'ils portaient.

La route qu'on fait dans le lac de l'île des Ours , est , à cause de ses sinuosités , de trente - huit milles au moins. Au bout du lac , on trouve le portage du *Canot tourné* , lequel doit son nom au danger que courent ceux qui tentent de franchir la cascade qui est à côté.

La rivière qui succède au lac de l'île des Ours , court au nord-ouest. Après y avoir fait un mille et demi , on gagne le portage *du Bouleau* ; et environ deux milles de plus , celui *des Epingles* , qu'on a ainsi nommé par rapport aux pointes de rochers dont la route est hérissée.

Lorsqu'on a passé le portage des Epingles , on entre dans le lac *des Souris*. Ce lac a six milles de long. On y navigue en passant entre plusieurs îles , et se dirigeant au nord-

ouest-quart-d'ouest. L'une de ces îles est remarquable par une très-grosse pierre qui a la forme d'un ours, et sur laquelle les Indiens ont peint la tête de cet animal. C'est aussi un des endroits où ils avaient autrefois coutume de faire des offrandes dans leurs voyages. 1798.

Le lac des Souris n'est séparé du lac *du Serpent*, que par un très-petit détroit. Ce dernier lac s'étend de sept milles au nord-nord-ouest, et se joint ensuite, par un étroit canal, à un autre lac qui porte le même nom, et qui se prolonge de onze milles dans la même direction. On passe alors sur des rochers où l'eau court avec rapidité, et qui sont à l'ouest du lac.

Il est nécessaire d'observer que dans une étendue de trois à quatre milles, le rivage nord-ouest de ce lac est fort élevé, composé d'argile et de sable, et couvert d'une forêt de cyprès. Aucun des autres lacs dont j'ai parlé,

— 1798. n'offre rien de pareil. Ils sont tous ,
au contraire , bordés de rochers noirs
et gris , principalement du côté du
nord.

On doit observer aussi comme une
chose très-extraordinaire , que de là les
sauvages Chipionyans se rendent dans
la contrée stérile du nord-ouest , où ils
font leur principale résidence , sans
se servir de canots. Cela est d'autant
plus remarquable , que dans toutes les
autres parties du continent que j'ai
décrites , depuis Cumberland jusqu'à
l'extrémité du lac du Serpent , le pays
est , de chaque côté , entrecoupé de
lacs et de rivières qui vont à une gran-
de distance ; aussi les voyageurs qui
voudraient suivre directement quel-
ques-unes des rivières dont j'ai fait
mention , seraient sûrs d'y rencon-
trer des eaux affluentes tous les huit
ou dix milles. Nous aurons une preuve
de cette vérité , en nous rendant au
portage de *la Loche*.

Les rochers qui sont à l'extrémité du lac du Serpent, s'étendent de plus de trois milles droit au nord-ouest-quart-d'ouest. Cependant on n'a pas besoin d'y décharger les canots; on les y fait remonter contre le courant, en les poussant avec des perches et les tirant à la cordelle. 1798.

On entre alors dans le lac *Crochu*, qu'on traverse en gouvernant à l'ouest. Cette traversée n'est que de six milles, quoique le lac ait bien le double de longueur. A son extrémité, ce lac forme une rivière qui se prolonge dix milles à l'ouest, puis se sépare en deux bras dont l'un fait un grand détour vers le sud. On suit l'autre bras qui porte le nom de rivière de l'*Herbe*, et qui s'étend, d'abord de six milles en faisant plusieurs sinuosités, ensuite de trois milles en ligne droite. Là il reçoit ses eaux de la grande rivière qui sort du lac du *Genou*, situé à onze milles dans le nord-ouest.

— 1798. Le lac du Genou a dix-huit milles de long, est rempli d'îles, et ne paraît pas avoir plus de cinq milles dans sa plus grande largeur. Le portage du même nom est long de plusieurs centaines de pas, et semé de grands quartiers de pierre (1).

A deux milles plus au nord, est l'écueil Crochu, écueil qui, formé par une suite de cascades, a environ trois milles de long, et fait un coude vers le sud, où il joint le lac *Primeau*. Ce lac s'étend d'environ quinze milles, et on y navigue en faisant des détours entre les îles qui y sont en grand nombre. Les bords du lac sont bas, pierreux, marécageux et couverts de grandes herbes et de buissons qui recèlent une immense quantité d'oiseaux sauvages.

(1) Le portage du Genou est à 55° 50' de latit. nord, et à 106° 30' de longit. occid.

A l'extrémité septentrionale du lac Primeau , est le portage *de la Puise* , ^{1798.} à la suite duquel on trouve une rivière dont le lit tortueux , large en quelques endroits , et fort étroit dans d'autres , est rempli d'écueils. Après y avoir fait vingt milles en remontant vers le nord-ouest , on atteint le portage *Pelé*. Au-delà de ce portage , on rencontre trois écueils dans l'espace de sept milles , et on entre dans le lac *Chagoïna* , qui a dix-huit milles de circonférence.

A l'extrémité du lac *Chagoïna* , sont le détroit et la cascade du même nom , qui communiquent au lac de *l'île à la Crosse*. Ce lac s'étend d'abord de vingt milles au sud , et ensuite de quatorze au sud-sud-ouest , où on voit la pointe *au Sable*. A six milles au sud de la pointe est l'embouchure de la rivière *du Castor*. Le lac , dont la plus grande largeur est de douze milles , se prolonge au-delà de la pointe au Sable , en tournant vers l'ouest-sud-ouest.

— 1798. L'île à la Crosse est dans le sud, et la grande terre au nord. A trois milles plus loin, on voit une vaste étendue d'eau à droite et à gauche. De ce dernier côté est une étroite et profonde baie d'environ dix lieues de long; de l'autre, est ce qu'on appelle la rivière *Creuse*, qui a au moins quatre milles de large, et dans laquelle l'eau coule paisiblement. En suivant la route dont je viens de parler, on voit, à cinq milles, le fort de l'île à la Crosse, lequel est bâti sur un isthme fort bas (1).

Le lac, le fort et l'île tirent leur nom du jeu de la crosse, qui est un des principaux amusemens des sauvages de ces contrées.

L'heureuse situation du lac de l'île à la Crosse, l'abondance du poisson

(1) A 55° 25' de latitude nord, et à 107° 48' de longit. ouest.

qu'on y pêche , et qui est peut-être le meilleur qui soit au monde , la richesse de ses bords et des bois voisins , qui sont remplis de daims gris , de daims fauves et de plus petits animaux à précieuse fourrure , ainsi que d'une immense quantité d'oiseaux terrestres et d'oiseaux aquatiques , tout enfin contribue à le rendre extrêmement agréable à des tribus sauvages. Quelques-uns de ces sauvages habitent constamment ses rives , tandis que les autres , et principalement les Knisteneaux , les fréquentent passagèrement.

On ignore de quelle nation étaient les peuplades qui vivaient sur les bords du lac de l'île à la Crosse , lorsque les Knisteneaux en firent la conquête , car il ne reste pas la moindre trace de ces premiers habitans. Les Knisteneaux et les Chipiouvans sont à présent les seuls qu'on connaisse pour avoir fréquenté le lac ; et il est certain que les Chipiouvans s'y regardent

— encore comme étrangers , puisqu'ils
1798. passent rarement trois ou quatre ans
sans aller visiter les parens et les amis
qu'ils ont laissés dans le pays stérile
qu'ils appellent leur terre natale.

Les Knisteneaux ont long - tems
traité les Chipiuyans en ennemis ;
mais maintenant ils leur permettent
de chasser au nord du pays que j'ai
décrit , depuis le fort de *la Traite* et
même au-delà. Cependant lorsqu'ils
rençontrent quelques-uns de leurs
partis , ils en exigent des contribu-
tions ; et s'ils osent leur résister , ils
les punissent par la voie des armes.
Quelquefois ces contributions se paient
dans les forts et les entrepôts des An-
glais ; mais elles n'y paraissent jamais
qu'un don volontaire. On se régale
alors avec du rum , liqueur que les
Chipiuyans n'achètent que dans ces
occasions. Ceux de cette nation qui
se trouvent fréquemment avec les
Knisteneaux , sont les seuls qui pa-

raissent avoir quelque goût pour les _____
boissons fortes. 1798.

Lorsque les Européens pénétrèrent pour la première fois (1) dans ces contrées , les tribus des Knisteneaux et des Chipiougans y étaient très-nombreuses. Mais la petite vérole a été si fatale à ces deux nations , qu'il n'y reste pas plus de quarante familles de Chipiougans ; et les Knisteneaux y sont tantôt au nombre de trente , tantôt au nombre de deux cents familles. Mes calculs ne comprennent ici que ces sauvages sans ambition , qui savent se contenter de la possession tranquille d'un pays où ils trouvent sans danger et sans peine , tout ce qui est nécessaire à leurs besoins et à leurs plaisirs. Depuis que les Anglais ont été faire le commerce dans ces contrées , les rives du lac de l'île à la Crosse ne sont presque plus le séjour des errans

(1) En 1777.

1798. **Knisteneaux.** Cependant plusieurs d'entr'eux avaient auparavant coutume de s'y rendre tous les ans , au retour de ces expéditions de guerre ou de chasse , durant lesquelles ils allaient jusqu'aux sources de la rivière du Castor , et même jusqu'aux bords de la Saskatchiouayne , où ils rencontraient quelquefois d'autres guerriers de leur nation , qui avaient étendu leurs conquêtes en remontant cette dernière rivière.

Dans ces expéditions , les Knisteneaux pouvaient se procurer en abondance du gibier et du poisson. Ils y trouvaient , de plus , des troupeaux de buffles paissans dans les prairies répandues le long des étangs et des rivières. Ensuite ces sauvages retournaient auprès des amis qu'ils avaient laissés sur les bords du lac , et s'y retrouvaient avec ceux qui étaient partis d'un autre côté , avec des desseins pareils aux leurs , et avaient

pénétré dans le pays d'Athabasca. —

Le printems était l'époque de cette heureuse réunion. Les sauvages passaient alors la plus grande partie du tems dans les festins, les danses et les autres amusemens. Les plaisirs n'étaient interrompus que par les momens qu'on consacrait aux sacrifices et à d'autres cérémonies religieuses. Le récit de leurs courses et de leurs exploits ajoutait sans doute un grand charme aux fêtes de ces sauvages. Cependant ils quittaient bientôt ces fêtes pour s'occuper des préparatifs qu'exigeait le voyage qu'ils avaient coutume de faire tous les ans à Churchill, pour échanger leurs pelleteries contre les objets d'Europe qui leur étaient devenus nécessaires.

Le peu de durée de la belle saison, et la longueur de la route, les obligeaient à mettre dans ce voyage toute la célérité possible. Aussi n'était-il entrepris que par les hommes les plus

1798. robustes de la tribu , et par les femmes les plus jeunes accompagnées d'un petit nombre d'enfans. Cetté troupe s'embarquait sous la direction de quelques chefs, et suivait, jusqu'à la factorerie de Churchill, le cours de divers lacs et rivières qui, comme je l'ai déjà observé, se réunissent dans le Missinipi (1).

Les sauvages n'avaient besoin que de peu de tems pour faire leurs échanges ; et quand ils les avaient achevés, ils ne restaient à Churchill qu'un ou deux jours de plus pour se livrer au plaisir de boire des liqueurs fortes. Ils achetaient aussi un peu de ces liqueurs pour les faire boire aux amis qu'ils avaient laissés chez eux. Dès-lors cette petite provision devenait sacrée, et ils la réservaient pour augmenter la joie des festins et des

(1) Ce nom signifie les *grandes eaux*.

cérémonies qui se renouvelaient à leur 1798.
retour.

Quand le tems que l'usage prescrivait de consacrer à ces fêtes, était expiré, les sauvages se séparaient pour exécuter leurs différens projets. Si la guerre était résolue, ils s'occupaient avec soin de tout ce qui pouvait contribuer à leur donner la victoire.

Mais achevons la description de la route que nous avons entreprise.

Il n'y a que deux milles du fort de l'île à la Crosse, à la pointe de terre qui forme une des écores de l'entrée de cette partie du lac qu'on appelle la rivière Creuse, et qui, dans un cours de plus de vingt milles, conserve la largeur qu'elle a en cet endroit (1). Au-delà de ces vingt milles, elle se rétrécit tout-à-coup de la moitié, et va ainsi jusqu'à dix milles de distance, joindre

(1) Quatre milles de large.

— le lac *Clair*, lac qui est extrêmement
 1798. large, et laisse découvrir un horizon
 fort étendu. On fait six milles dans ce
 lac, en longeant la côte occidentale,
 et dans toute cette route on se dirige
 au nord-ouest. Ensuite on suit un
 passage étroit et tortueux au sud-
 ouest, qui conduit dans le lac *du Bœuf*.
 Ce lac est rétréci dans le milieu par
 une pointe de terre ou plutôt de sable;
 malgré cela, on peut estimer sa lar-
 geur, vis-à-vis de cette pointe, à six
 milles; ailleurs elle est de douze; et
 sa longueur, dans une direction nord-
 ouest, est de trente-six milles.

Du côté du nord-ouest (1), le lac
 du Bœuf reçoit le tribut de la rivière
 de *la Lèche* qui, vers la fin de l'année,
 a fort peu d'eau et offre une naviga-
 tion difficile; même aux canots qui
 ne sont chargés qu'à demi. Elle n'a

(1) A 56° 8' de latitude nord.

jamais un courant très-rapide ; mais son lit est tellement hérissé de rochers, que les canots risquent sans cesse de s'y briser. En y comprenant les sinuosités, on peut estimer le cours de cette rivière à vingt-quatre milles. Elle sort d'un lac qui lui donne son nom, et qui a vingt milles de long et six milles de large. Une autre petite rivière qui verse ses eaux dans ce lac, peut être remontée par des canots chargés jusqu'à un mille et demi de son embouchure. Là elle cesse d'être navigable, et les canots et leur cargaison sont charriés sur les épaules dans un espace de treize milles, qu'on appelle le portage de *la Loche*.

Le portage de la Loche est placé dans la chaîne de montagnes (1) qui sépare les lacs et les fleuves dont les

(1) A 56° 20' de longitude nord, et à 109° 15' de longit. ouest.

1798. eaux grossissent la baie d'Hudson, de ceux qui coulent vers l'océan septentrional. Cette chaîne s'étend au sud-ouest jusques dans l'endroit où elle s'abaisse entre la Saskatchiouayne et la rivière de l'Elan. A partir des bords de la première (1), la chaîne tourne vers l'est; et ensuite (2) elle se prolonge droit au nord, et probablement touche aux bords des mers de glace.

Depuis le lac de la Souris, les bords des lacs et des rivières contiennent quelques petites parties de roc solide. Le pays est uni; pierreux, mêlé de sable et couvert de bois. La partie qu'arrose la rivière du Castor, est meilleure que les autres; mais elle n'en est pas moins négligée et par les Indiens et par les Européens. La seule culture

(1) A 56° 36' de latit. nord, et à 113° 45' de longit. occ.

(2) A 58° 12' de latit. nord, et à 103° 30' de longit. ouest.

qu'on y voit, est un petit jardin situé dans l'île à la Crosse, lequel paye avec usure les soins de ceux qui l'entretien-
1798.

Le portage de la Roche est dans une partie des montagnes qui est assez de niveau. On y trouve en quelques endroits beaucoup de pierres détachées ; mais dans les autres il n'y a que du sable, où croissent des cyprès, des pins, des sapins, et d'autres arbres auxquels convient un pareil sol. A trois milles en deçà de l'extrémité du portage, est un lac d'une forme circulaire et d'environ un mille de diamètre. La traversée qu'il faut en faire, est un petit délasement pour ceux qui charrient les marchandises dans le portage. Après être allé deux milles plus loin, on trouve une montagne où il y a huit sommets placés en gradins, dont quelques-uns sont excessivement escarpés. Il paraît également impossible d'y monter et d'en descendre. Cependant

— les Canadiens parviennent à franchir
1798. cette barrière, même en transportant
leurs canots.

Du haut de cette montagne , qui est de plus de mille pieds au-dessus de la plaine , on jouit du point de vue le plus étendu , le plus romantique , le plus enchanteur. L'œil y suit jusqu'à plus de trente milles , le cours de la jolie rivière , que quelques personnes nomment la rivière du *Cygne* , d'autres la rivière *Claire* , et d'autres , enfin , la rivière du *Pélican* , et qui serpente dans la verdure.

La vallée qu'elle arrose est d'environ trois milles de large , et placée entre deux rangs de montagnes d'une égale hauteur , qui offrent un mélange pittoresque de bois et de prairies , et s'étendent dans un lointain où la vue se perd dans l'horizon bleuâtre. Quelques sommets de ces montagnes sont couverts de majestueuses forêts , à côté desquelles on voit de grands espaces.

tapissés d'une herbe fine , que paissent le buffle et l'élan. La beauté de ce paysage est encore relevée par le contraste de quelques endroits où le feu a dévoré les bois et noirci les rochers.

Lorsque je contemplai ce magnifique spectacle d'une nature inculte et sauvage , les occupations sociales qui se trouvaient dans un coin achevaient d'orner le tableau. Du sommet où j'étais , je découvrais mes gens , dont la taille me semblait diminuée de plus de moitié. Ils étaient occupés à planter leurs tentes dans une charmante prairie. La couleur rouge de leurs canots renversés contrastait avec la verdure. La gomme qu'on faisait fondre pour enduire ces canots , formait des colonnes de fumée qui animaient la scène , et qui se confondirent bientôt avec les colonnes plus considérables s'élevant des feux qu'on allumait pour préparer le souper. On était alors dans le mois de septembre , tems où l'élan

— recherche sa femelle ; le cri de cet
2798. animal se faisait entendre au loin , et
il était répété par tous les échos des
montagnes.

La rivière qui coule au milieu de
ce superbe paysage et le répète dans
ses ondes , a , par rapport aux nom-
breux détours qu'elle fait , un cours
de plus de quatre-vingts milles. Elle se
jette dans celle que les sauvages ap-
pellent la rivière de l'Elan (1) , et à
laquelle les Européens ont donné le
nom de rivière d'Athabasca.

Un peu au-delà du portage de la
Loche , la navigation est plusieurs
fois interceptée. Vers le milieu de ces
nouveaux portages , on voit des sources
minérales , dont les bords sont cou-
verts de soufre.

A la jonction de ses deux affluens ,
l'Elan a environ trois quarts de mille

(1) A 56° 42' de latit. nord.

de large , et coule avec rapidité. Son lit ne s'élargit jamais davantage ; il s'étrécit au contraire en quelques endroits. Après avoir reçu dans son cours le tribut de diverses eaux , l'Elan se jette dans le lac des Montagnes (1). 1798.

Environ vingt-quatre milles au-delà de la fourche que forment les deux bras affluens de l'Elan , il y a quelques sources de bitume , dans lesquelles on peut enfoncer une perche de vingt pieds de long , sans éprouver la moindre résistance. Le bitume y est dans un état de fluidité , et on le mêle avec de la gomme ou avec la substance résineuse qui coule du sapin , pour goudronner les canots. Quand on le fait chauffer , il exhale la même odeur que le charbon de terre. Les bords de la rivière qui , en cet endroit , sont très-élevés , offrent plusieurs veines de terre bitumineuse.

Les Anglais ont construit quelques

(1) A 58° 36' de latit. nord.

— 1798. maisons près du continent des deux rivières, et ils y ont un entrepôt où ils font le commerce avec une peuplade de Knisteneaux, qui a coutume de chasser dans les environs.

L'ancien fort que j'ai dit avoir été bâti par M. Pond, en 1778, était à quarante milles du lac. C'est le seul établissement européen qu'il y ait eu dans ces contrées jusqu'en 1785. En 1788, on le transporta sur une pointe de terre que forme la rive méridionale du lac des Montagnes, à environ huit milles de l'embouchure de la rivière de l'Elan. On lui donna alors le nom de fort *Chipiouyan* (1). Il est beaucoup mieux situé qu'auparavant, soit pour le commerce, soit pour la pêche; et ce dernier avantage est d'autant plus important, que les gens que

(1) Le fort *Chipiouyan* est à 58° 38' de latit. nord, et à 110° 26' de longit. occidentale.

les Anglais y mènent sont obligés de se nourrir presque entièrement de poisson. 1798.

Le fort Chipiouyan a été , pendant huit ans , le principal lieu de ma résidence ; et c'est de là que je suis parti , lorsque j'ai entrepris mes deux voyages. Il est donc nécessaire que je fasse connaître ce fort , ainsi que la manière dont on y fait le commerce , et les divers objets qui y ont rapport.

Les canots chargés qui partent du lac de la Pluie , le premier jour d'août , n'arrivent au fort Chipiouyan qu'à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. Aussitôt une partie de ces canots remonte la rivière de la Paix , pour aller traiter avec les Indiens des montagnes du Castor et des montagnes rocheuses. L'on en fait partir d'autres pour la rivière et le lac de l'Esclave , et même pour le pays qui est au-delà , où les marchandises qu'ils portent sont échangées contre des pelleteries. Un petit nombre

— 2798. d'Anglais et de leurs gens s'arrêtent ordinairement à la jonction des deux bras de la rivière de l'Elan, ou y retournent pour trafiquer avec les Knisteneaux, et le reste demeure au fort Chipiouyan, où il fait le commerce avec les habitans des bords du lac et des contrées adjacentes.

J'arrivais ordinairement au fort Chipiouyan avec quatre vingt-dix ou cent hommes dans mes canots, sans avoir les moindres provisions pour les faire subsister; car toutes celles que j'avais pu acheter des Indiens pendant l'été, suffisaient à peine pour les gens que j'envoyais dans nos différens postes; et si par hasard il en restait, il fallait les conserver pour les demandes du printems. Nous n'avions donc d'autres moyens de vivre au fort, que ce que nous fournissait le lac; aussi ne manquions-nous pas de nous pourvoir de tout ce qu'il fallait pour prendre le poisson. Nous avions des filets de

soixante-dix brasses de long , et d'environ sept pieds de large. (1) 1798.

Pour se servir de ces filets , on attache à l'un des côtés une petite pierre , de deux brasses en deux brasses , et au côté opposé , des bouées à la même distance que les pierres. On met ensuite le filet dans l'eau ; les pierres vont au fond , et les bouées , en s'élevant , tiennent le filet bien tendu. Il faut , en outre , le fixer avec une grosse pierre qu'on place à l'un et à l'autre bout. On visite le filet chaque jour , et on le relève tous les deux jours , pour le nétoyer et le faire sécher.

Cette opération est très-facile quand l'eau n'est pas gelée ; mais il en est autrement lorsque le lac est couvert de glace , qui a quelquefois jusqu'à cinq pieds d'épaisseur. Alors on perce la glace de trente en trente pieds , tout le long des filets , et on a soin de faire un trou plus grand que les autres.

(1) 15 mailles de 5 pouces chacune.

—
1796. Ce trou, qui a ordinairement quatre pieds carrés, est appelé le bassin. C'est par le moyen de ces trous et de longues perches, qu'on place les filets dans l'eau et qu'on les retire.

On pêche aussi avec des hameçons et des lignes, dans le lac des Montagnes: mais ces instrumens sont trop connus pour que j'aie besoin de les décrire.

Le poisson blanc (1) est le plus recherché et le meilleur de ce lac. Il fraie, à la fin de l'année, lorsque le froid commence à devenir rigoureux, et il abonde sur les basses et dans tous les endroits où il y a peu d'eau. L'on en prend alors autant qu'il est possible, afin d'en faire geler une certaine quantité, et de la conserver pour les besoins de l'hiver. Il faut observer que dans le fort de cette saison les poissons de toute espèce sont bien moins nombreux dans les lacs, et quelquefois disparaissent presque tous. Il est

(1) Le ticamang.

des personnes qui croient qu'alors ils restent immobiles, ou plutôt dans un état d'engourdissement absolu. 1798.

Lorsqu'il y a quelques jours de chaleur dans le tems de la pêche, on suspend le poisson par la queue pour le faire sécher au soleil : mais il n'y a de bon que celui qui a été bien gelé. Ce dernier se conserve jusqu'au commencement d'avril, et est alors aussi bon que s'il venait d'être pêché (1).

Les voyageurs qui séjournent au fort Chipiouyan, vivent donc de poisson une partie de l'année, et n'ont pas même l'agrément de pouvoir y mêler un peu de sel, ou quelque racine, quelque végétal farineux. Ce-

(1) Il faut que les marchands anglais soient extrêmement attentifs à cette pêche ; car les Canadiens qu'ils ont avec eux sont a-la-fois indolens et prodigues. Si on les abandonnait à eux-mêmes, ils ne s'occuperaient pas plus des besoins du lendemain que les sauvages. (*Note de l'aut.*)

— pendant , s'ils n'avaient pas contracté
 1798. l'habitude de se passer de sel , ils pour-
 raient facilement en tirer des contrées
 qui s'étendent à l'ouest de la rivière
 de *la Paix* , et au-delà du point où
 elle perd ce nom pour prendre celui
 de *l'Esclave*. Ces contrées renferment
 beaucoup de sources et d'étangs , qui
 produisent une immense quantité de
 sel bien cristallisé , très-blanc et très
 pur. Lorsque les Indiens , qui viennent
 trafiquer au fort Chipiouyan , passent
 du côté de ces étangs , ils y ramassent
 du sel pour le joindre à leurs autres
 objets d'échange.

Pendant un petit nombre de jours
 du printems et de l'automne , on voit
 beaucoup d'oiseaux sur le lac des
 Montagnes. Les gens qui se trouvent
 au fort Chipiouyan en font une chasse
 abondante ; et ce gibier est pour eux
 un manger d'autant plus agréable qu'ils
 ont été long - tems privés de viande.

Une chose qui me paraît très-singu-

lière, c'est que les Canadiens (1) qui fréquentent la rivière de la Paix, la Saskatchewan et l'Assiniboin, et qui ne vivent que de gibier, ont l'air moins robuste et moins bien portant que ceux qui se nourrissent de poisson. Ces derniers ne sont jamais atteints du scorbut. 1798.

Vers la fin de l'année, les Indiens se rendent dans les forts et les entrepôts des Anglais, pour y échanger des fourrures et des provisions contre des marchandises d'Europe. Ils reçoivent en même tems des avances ; puis ils partent pour la chasse du castor, et ne reviennent qu'en janvier. Ils font de nouveau leurs échanges, prennent encore des avances ; et retournent à la chasse jusqu'à la fin de mars ou au commencement d'avril. Alors ils cessent de chasser le castor, jusqu'à ce que

(1) Les gens employés dans les canots des marchands anglais.

— 1798. les lacs et les rivières soient entièrement dégelés, parce qu'ils veulent pouvoir le tuer à coups de fusil, arme pour laquelle les Chipiougans ont assez de répugnance.

Au mois d'avril, la plupart des Chipiougans vont revoir leur pays natal, passent l'été avec leurs parens et leurs amis, et jouissent de tous les avantages que peut procurer la chasse des nombreux troupeaux de daims qui errent dans ces contrées stériles. Ceux des Chipiougans qui n'approchent jamais du lac des Montagnes, et qui aiment le plus leurs déserts, sont pourtant forcés de les quitter durant les rigueurs de l'hiver. Ils vont, ainsi que les daims, chercher un abri dans les bois; ils y prennent quelques castors, dont ils chargent leurs jeunes gens d'aller échanger la fourrure contre de la clincaillerie, de la ferraille, de la poudre et du plomb.

Depuis l'établissement des Anglais

dans la baie d'Hudson , jusqu'en 1782 , ^{1798.}
 les habitans du pays d'Athabasca por-
 tèrent tous les ans leurs pelleteries au
 fort Churchill. Il y en a même qui y
 vont encore , quoiqu'il leur soit aisé
 de se procurer chez eux les mar-
 chandises d'Europe dont ils ont be-
 soin. La certitude d'avoir ces marchan-
 dises à meilleur marché dans la baie
 d'Hudson , les engage à entreprendre
 un voyage de cinq ou six mois , qui
 est excessivement pénible , et dans
 lequel on périt souvent de fatigue et
 de faim. Cependant le nombre de ceux
 qui font ce voyage diminue tous les
 jours. Comme la poudre et le plomb
 sont les principaux objets qui les atti-
 rent au fort Churchill , ils sentent
 qu'ils ne gagnent rien à les y payer
 moins cher , puisqu'ils sont obligés de
 les employer en route.

1798. *Quelques détails sur les Indiens
Knisteneaux.*

Les Knisteneaux sont répandus dans une vaste partie du continent de l'Amérique. Ils ont une langue commune non avec les Esquimaux, mais avec tous les autres Indiens (1) qui habitent la côte des possessions anglaises, sur les bords de la mer Atlantique, le long de la côte de Labrador, et depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

De Montréal il faut prolonger la ligne que je viens d'indiquer, en remontant la rivière d'Outaouas jusqu'à sa source ; ensuite porter cette ligne presque directement à l'ouest, le long

(1) Les rapports qu'il y a entre leur langue et celle des Algonquins, prouvent qu'ils sont la même nation. On trouvera plus bas des exemples de ces deux idiomes.

des montagnes qui séparent les rivières —
 qui tombent dans le lac Supérieur, 1798.
 de celles qui vont se jeter dans la baie
 d'Hudson. On la fait joindre alors à la
 rivière d'Ouinipic vers le milieu de
 son cours , et on la continue dans le
 lac du même nom , qu'on traverse
 jusqu'à l'embouchure de la Saskat-
 chiouayne (1). On remonte la Sas-
 katchiouayne jusqu'au fort George ;
 on passe aux sources de la rivière du
 Castor , puis à la rivière de l'Elan ,
 avec laquelle on descend dans le lac
 des Montagnes. De ce lac on retourne
 vers l'est jusqu'à l'île à la Crosse , et
 de là on trace la ligne en suivant le
 Missinipi , pour atteindre le fort Chur-
 chill.

Tout le pays qui se trouve entre
 cette ligne et la baie et le détroit

(1) La Saskatchiouayne , ainsi qu'on l'a vu
 plus haut , se jette dans le lac Ouinipic.

1798. d'Hudson, pent, à l'exception de la côte des Esquimaux, être appelé le pays des Knisteneaux. Quelques-uns de ces sauvages ont même pénétré à l'ouest et au sud de la rivière Rouge, ainsi qu'au sud du lac Ouinipic et du bras méridional de la Saskatchiouayne.

Les Knisteneaux sont d'une stature médiocre, mais bien proportionnés et d'une extrême agilité. On voit très-rarement parmi eux des hommes qui aient quelque difformité. Ils ont, ainsi que tous les autres naturels de l'Amérique septentrionale, la peau cuivrée et les cheveux noirs. Ces sauvages coupent leurs cheveux de différentes manières, suivant l'usage des tribus auxquelles ils appartiennent. Quelques-unes de ces tribus les laissent croître et flotter dans toute leur longueur, comme semble l'avoir voulu la nature.

Presque tous les Knisteneaux s'ar-

fendent la barbe ; et chez eux les per-
 sonnes de l'un et de l'autre sexe ont 1798.
 coutume de s'épiler dans toutes les
 parties du corps. Ils ont les yeux
 noirs , perçans , très-expressifs , et une
 physionomie ouverte et agréable. Ils
 attachent un grand prix à leurs orne-
 mens et à toute espèce de parure. Ils
 se peignent le visage de différentes
 couleurs (1) , et ils emploient pour
 cela beaucoup de vermillon qui con-
 traste avec les terres bleues , blanches
 et brunes , qu'on trouve dans le pays ,
 et auxquelles ils joignent quelquefois
 du charbon.

Les vêtemens de ces Indiens sont
 simples et commodes. Ils portent des
 guêtres longues et étroites , qui mon-
 tent presque jusqu'à la hanche. Une
 bande d'étoffe ou de cuir d'environ un
 pied de large et de cinq pieds de long ,

(1) C'est ce que les Français du Canada et de la
 Louisiane appellent *matacher*. (*Note du trad.*)

1798. enveloppe leurs reins. Elle est retenue par une ceinture , et ses bouts pendent sur le devant du corps et sur le derrière. Ils ont une veste , ou plutôt une camisole étroite qui descend jusqu'à la ceinture , et est attachée avec une bande de cuir qui se noue par-derrière. Leur coiffure est un bonnet de fourrure , où la queue de l'animal flotte et devient un ornement. Ces sauvages portent aussi quelquefois une espèce de robe ou de manteau qui leur sert , au besoin , la nuit comme le jour.

Les objets que je viens de détailler forment , avec la chaussure et les gants , tout l'habillement des Knisteneaux. Les matières qui composent cet habillement , varient suivant la saison , et consistent en peaux de daim gris préparées , en peaux de castor avec la fourrure et en étoffe de laine. Le cuir dont ils se servent est très-bien coloré et artistement brodé avec des piquants de porc-épic et des soies de daim gris.

Leurs chemises et leurs culottes sont —
ornées de franges et de glands. Enfin, 1798.
leur chaussure et leurs gants sont éga-
lement bien façonnés et brodés avec
beaucoup de goût.

Les Knisteneaux portent des vête-
mens lorsque le besoin ou leur fan-
tasiaie le leur dictent. Mais quelquefois
ils courent à la chasse, dans le tems
des plus grands froids, presque entiè-
ment nus. Ils ornent souvent leur
tête de plumes de cygne, d'aigle et
d'autres oiseaux ; et ils attachent à
leurs oreilles et à leur cou, des cornes,
des dents et des griffes d'animaux. De
quelque manière qu'ils portent leurs
cheveux, ils ne manquent jamais d'y
mettre beaucoup de suif ou de graisse.

Les femmes sont chargées de pré-
parer tout ce qui sert à la parure des
hommes ; et quoiqu'elles aiment assez
les choses qui relevent leurs charmes,
il semble qu'elles attachent un plus
grand prix à ce qui peut orner et

— faire briller les hommes. Le visage de
1798. ceux-ci est toujours peint avec beau-
coup plus de soin que celui des
femmes.

L'habillement des femmes des Knis-
teneaux , est composé des mêmes ma-
tières que celui des hommes , mais il
est fait autrement. Leur chaussure est
tout unie et leurs guêtres s'attachent
au-dessous du genou. Elles ont une
jupe , ou plutôt une robe , qui leur
tombe jusqu'à mi-jambe , et se noue
par-dessus les épaules avec des cor-
dons. Il y a tout autour un collet
d'environ huit pouces de large , orné
d'une frange et d'une très-jolie bro-
derie en plumes. Le bas de la robe est
également garni d'une frange et agréa-
blement peint jusqu'à la hauteur du
genou. "Comme cette robe est fort
large , on met par-dessus une ceinture
qu'on noue sur le derrière , et qui est
ornée de glands.

Les femmes couvrent leurs bras avec

des manches détachées , qui sont cou- —
sues depuis le poignet jusqu'au coude ; 1798.
puis relevées au-dessus de l'épaule , et
ayant de longs bouts qui retombent
par-derrière jusqu'à la ceinture. Quand
elles se couvrent la tête , ce qui n'est
pas ordinaire , elles portent une espèce
de capuchon d'étoffe ou de cuir , noué
sous le menton , tombant très - bas
par-derrière , et attaché à la ceinture.
Elle ont aussi un manteau pareil à
celui des hommes.

Les femmes partagent leurs che-
veux sur le sommet de la tête et les
nouent derrière , ou en font de grosses
boucles qu'elles laissent tomber sur
les côtés. Elles aiment beaucoup les
choses qui viennent d'Europe , et les
préfèrent à tout ce que produit leur
pays. Elles portent , ainsi que tous les
autres peuples sauvages , des brace-
lets , des bagues , des pendants d'o-
reilles et des colliers. Quelques-unes
d'elles se tatouent une partie du visage,

— c'est-à-dire qu'elles se font trois raies
3798. perpendiculaires qui partent, l'une du milieu de la lèvre inférieure, les deux autres des deux côtés de la bouche, et vont parallèlement jusqu'au bas du menton. Quelquefois ces raies sont doubles.

De toutes les nations sauvages que j'ai vues en parcourant le continent de l'Amérique septentrionale, celle des Knisteneaux possède les femmes les plus jolies. Leur taille est en général très-bien proportionnée; et la régularité de leurs traits serait louée chez les peuples de l'Europe les plus délicats. Elles ont le teint moins brun que les autres femmes sauvages, parce qu'elles sont beaucoup plus propres.

Les Knisteneaux sont sujets à fort peu de maladies. La gonorrhée est celle dont ils sont le plus fréquemment incommodés; mais ils la guérissent par le moyen des simples, dont ils connaissent bien la vertu. Ils ont aussi

des flux de sang et des douleurs de poitrine. Quelques personnes attribuent ces dernières maladies à l'air froid et piquant que ces sauvages respirent ; mais je crois qu'elles sont plus souvent occasionnées par la grande quantité de viande grasse qu'ils mangent dans leurs festins , après avoir jeûné très-long-tems.

1798.

Ces sauvages sont naturellement doux et bienveillans , et ils mettent beaucoup de probité dans leurs marchés , soit quand ils ont affaire entr'eux , soit lorsqu'ils traitent avec des étrangers (1). Ils sont généreux , hospitaliers , et excessivement prévenans , toutes les fois que le funeste usage des liqueurs fortes n'a pas changé leur

(1) On les a accusés d'être voleurs ; mais on peut assurer que s'ils ont connu le vol , ce n'est que depuis que les Européens sont allés trafiquer chez eux.

— naturel. Ils portent l'indulgence pour
 1798. leurs enfans jusqu'au dernier excès. Le
 père n'affecte aucun pouvoir, sur ses
 fils ; mais il est toujours jaloux de leur
 apprendre tout ce qui peut contribuer
 à les rendre adroits chasseurs et vail-
 lans guerriers. D'un autre côté, la
 mère ne néglige pas d'enseigner à
 ses filles les choses qu'il leur convient
 de savoir pour bien conduire un mé-
 nage.

Il ne paraît pas que chez cette na-
 tion, le mari mette jamais aucune
 distinction entre les enfans de sa
 femme, quoique souvent ils soient
 nés de différens pères. On ne regarde
 là comme bâtards, que les enfans nés
 avant que leur mère demeurât avec
 un homme à qui elle avait droit de
 donner le titre d'époux.

Les Knisteneaux ne comptent pas
 la chasteté au nombre des vertus, et ne
 croient pas que la fidélité conjugale
 soit nécessaire au bonheur des époux.

Cependant parmi eux , le mari punit quelquefois l'inconduite de sa femme , soit en lui coupant les cheveux ou le nez , soit même en lui ôtant la vie. Tant de sévérité provient de ce que , lorsque la femme a voulu être infidèle , elle n'a pas demandé l'aveu de son époux ; car souvent les maris troquent de femme entr'eux pour quelque tems ; et l'offre qu'ils font de leurs femmes aux étrangers qui viennent chez eux , est considérée comme un des devoirs les plus essentiels de l'hospitalité.

Lorsqu'une femme meurt et laisse une sœur sans époux , l'usage prescrit au mari de l'épouser. Le mari peut même épouser les deux sœurs à-la-fois.

Les funestes effets que les liqueurs fortes produisent chez ces sauvages , prouvent d'une manière bien frappante , que leur communication avec les peuples civilisés a été un malheur

1798. pour eux. Cependant, il faut avouer qu'ils ne nous doivent pas tous leurs vices. Ils en ont même de la nature de ceux qui répugnent le plus à l'homme qui réfléchit, entr'autres, l'inceste et la bestialité.

Lorsqu'un jeune Knisteneau se marie, il va demeurer chez le père et la mère de sa femme, lesquels, malgré cela, le traitent en étranger jusqu'après la naissance de son premier enfant. Il s'attache alors à eux plus qu'à ses propres parens, et sa femme ne lui donne plus d'autre nom que celui de *père de mon enfant*.

Parmi les Knisteneaux, les hommes ne connaissent de profession que la guerre et la chasse. Aussi le champ de bataille et les forêts sont le théâtre de leurs plus grands travaux. Ils prennent quelquefois le poisson en le perçant de leurs lances; mais la pêche avec des filets fait partie de l'occupation des femmes.

Les femmes des Knisteneaux vivent dans le même état de sujétion que celles de toutes les autres tribus sauvages (1) ; mais leur travail est moins pénible , parce qu'elles habitent les bords des lacs et des rivières. Leurs voyages ne sont pas ordinairement bien longs ; mais quand elles ont besoin d'en faire , elles se servent , en été , de canots , et en hiver , de traîneaux tirés par des chiens. Elles sont chargées des soins du ménage. Elles préparent le cuir , font les vêtemens et les chaussures , tressent les filets , plantent les tentes , ramassent le bois , vont chercher l'eau , et s'occupent de tout ce qui a rapport au manger. Quand les devoirs et les soins maternels sont ajoutés à ceux-là , on voit

1798.

(1) Chez les sauvages , ce sont les femmes qui , en voyage , charrient tous les fardeaux.

(Note du traducteur.)

1798. — que la vie de ces femmes est une suite
 continue de travail et de peine. C'est aussi l'idée qu'elles en ont elles-mêmes ; et , par un effet de cette opinion , elles font quelquefois périr leurs filles , pour leur épargner les malheurs attachés à leur condition. Souvent elles osent se faire avorter par le moyen de simples , et elles y sont portées par plus d'un motif. Tantôt c'est par haine pour leur mari , tantôt c'est pour n'avoir pas la peine de nourrir et de soigner leurs enfans. L'on m'a assuré que ces femmes pouvaient commettre plusieurs fois cette action contre nature , sans que leur santé en fût altérée.

Les funérailles des Knisteneaux , ainsi que leurs autres principales cérémonies , commencent par l'emploi du calumet (1) et finissent par un festin. Ils vêtissent le mort de ses meilleurs

(1) La pipe.

habillemens, ou même des plus beaux —
 que possède sa famille , et ils l'enter- 1798.
 rent dans une fosse tapissée de bran-
 chages. Ils mettent aussi dans la fosse
 quelques ustensiles de ménage , et ils
 placent au-dessus une espèce de dais.
 Pendant cette cérémonie, on entend
 de grandes lamentations. Si les parens
 du mort le regrettent beaucoup, ils
 coupent leurs cheveux ; ils percent
 leurs cuisses et leurs bras avec des
 flèches et des couteaux , et ils noir-
 cissent leur visage avec du charbon.

Le corps de ceux qui se sont dis-
 tingués dans les batailles, est élevé sur
 des branchages, et y reste quelque
 tems exposé. On a vu, dit-on, des
 femmes de ces guerriers égaler le fu-
 neste courage des Bramines, en se
 sacrifiant aux mânes de leurs époux.

On détruit tout ce qui appartient à
 celui qui meurt, et ses parens renon-
 çant à leurs vêtemens ; prennent en
 échange quelques misérables haillons

— 1798. pour couvrir leur nudité. La fête qui termine les funérailles se renouvelle ordinairement tous les ans , et est toujours accompagnée de grands éloges du mort , et célébrée avec décence. L'on peint ou l'on grave sur la tombe d'un homme les figures des animaux qui sont les symboles de sa tribu.

Un sauvage est excité à faire la guerre par divers motifs. Tantôt il veut donner des preuves de son courage , tantôt il cherche à venger , par le massacre d'un ennemi , la mort d'un parent ou de quelqu'autre personne de sa tribu. Quand une tribu a quelque raison d'entreprendre une guerre , les vieillards convoquent le peuple , afin de connaître quelle est l'opinion générale. Si cette opinion est pour la guerre , le chef annonce l'époque où il fumera le calumet sacré , cérémonie à laquelle il faut nécessairement se préparer par le jeûne et la méditation .

Le jour de cette cérémonie , la tribu se rassemble. Après avoir fumé , suivant l'usage , le chef harangue le peuple et développe les motifs de la guerre , ainsi que les mesures qu'il est nécessaire de prendre à cette occasion. Il invite les guerriers qui désirent de le suivre à fumer le calumet sacré. Ceux qui le portent à leur bouche sont dès-lors enrôlés ; et si l'opinion générale est que leur nombre ne suffit pas , on ne néglige rien pour en déterminer d'autres à s'y joindre. 1798.

Tous ceux qui assistent à ce conseil , apportent quelque offrande qui prouve leurs intentions belliqueuses , ou du moins la sincérité des vœux qu'ils font pour leur tribu ; et quand l'assemblée se sépare , tout ce qu'on a présenté est suspendu à des piquets plantés près de la place où elle s'est tenue.

Les Knisteneaux célèbrent souvent des fêtes. Il ne leur faut même pas de très-grands motifs pour cela ; une

maladie , un jeûne forcé suffisent.
1798. L'usage veut que , dans ces occasions , celui qui doit célébrer la fête annonce publiquement son dessein , et fixe le jour où il ouvrira son havresac (1) et où il fumera son calumet sacré. Une telle déclaration est considérée comme un engagement qu'on ne peut rompre sans commettre le plus horrible sacrilège.

Il y a des époques fixes , au printems et en automne , où les Knisteneaux célèbrent des fêtes longues et solennelles. Ils immolent alors des chiens , et ils choisissent pour cela ceux qui sont les plus gros et dont le poil est le plus blanc. Ils font l'offrande d'une partie considérable des divers objets qu'ils possèdent.

Le lieu de ces cérémonies est toujours une enceinte découverte , sur le

(1) Ils appellent ce havresac , le *sac des médecines*.

bord d'un lac ou d'une rivière , et le —
 plus élevé qu'il est possible , afin que 1798.
 les passans l'aperçoivent facilement et
 viennent y faire des offrandes.

Les Knisteneaux ont , à l'égard de
 ces dons , une coutume qui leur est
 particulière. Si un étranger , ou quel-
 qu'un de leur tribu , passe à côté du
 lieu où sont les offrandes , et qu'il ait
 besoin d'une partie de ce qui est ex-
 posé , il peut la prendre , pourvu qu'il
 mette à la place une autre offrande ,
 quelque moins précieuse qu'elle soit.
 Mais toucher à une de ces offrandes
 sans nécessité est , suivant leur expres-
 sion , l'insulte la plus grave qu'on
 puisse faire au grand maître de la
 vie , qui est l'objet de leur adora-
 tion.

Les sacrifices particuliers se font
 dans les maisons. Celui qui veut en
 faire un , ôte de chez lui tout ce qu'il
 a , et met à la place des brancha-
 ges verdoyans. Il ôte aussi le feu et

1798.

les cendres, brise son foyer, et après en avoir construit un autre avec de la terre fraîche, allume un nouveau feu. Il reste alors seul dans la maison. Il étend un morceau d'étoffe neuve ou une peau de rat bien peinte, sur laquelle il ouvre son havresac, et en ôte tout ce qu'il y a. Le havresac contient diverses choses; la principale est une figure sculptée d'environ huit pouces de long. Elle est couverte de duvet sur lequel est fortement attaché un morceau d'écorce de hêtre, et le tout est enveloppé avec une bande d'étoffe rouge et bleue, qui en fait plusieurs fois le tour. Cette petite figure est regardée comme une espèce de dieu pénate, et par conséquent très-révé-
rée.

Après cette figure, l'objet le plus précieux du havresac est le casque de bataille, orné de plumes d'oiseaux rares et de griffes d'aigle et de castor, et auquel sont, en outre, suspendues

autant de plumes que le guerrier a tué d'ennemis. Les autres choses que renferme le havresac, sont un morceau de rouleau de tabac du Bresil, des racines, des simples dont les sauvages connaissent les vertus médicinales, et une pipe. 1798.

Le calumet est placé sur deux petites fourches de blois plantées en terre, et les autres articles sont étalés sur l'étoffe ou la peau de rat. Alors le maître de la maison fait appeler l'homme qu'il estime le plus, et le fait asseoir vis-à-vis de lui ; puis il ajuste la pipe au calumet et la charge. On a de petites pinces de bois pour prendre le feu, et une épingle à double pointe pour ôter de la pipe le tabac qui n'est point consumé.

Lorsque les cérémonies préparatoires sont achevées, les hommes s'assemblent dans la maison, et on permet quelquefois aux femmes d'y entrer comme humbles spectatrices.

1798. Tous observent un silence religieux. Le *michiniouais* (1) prend la pipe, l'allume et la lui présente. Ce dernier, qui est debout, la reçoit et la tient avec ses deux mains. Aussitôt il se tourne vers l'orient, et ayant aspiré un peu de fumée, la souffle, à deux ou trois reprises, de ce côté. Il observe la même cérémonie pour les trois autres points cardinaux, et pendant tout ce tems-là ses yeux sont fixés vers le ciel. Tenant le calumet par le centre, avec trois doigts de chaque main, il le balance à l'est et le fait tourner en l'air comme pour décrire un cercle. Il l'élève et le balance encore dans plusieurs autres directions, et ensuite il le pose sur les petites fourches.

Il harangue alors les spectateurs, pour leur expliquer les motifs qui l'ont

(1) C'est le titre que porte dans ces fêtes l'ami ou l'assistant de celui qui les célèbre.

engagé à les rassembler ; et il termine son discours , en adressant au maître de la vie , des actions de grâces sur ses bienfaits et sa miséricorde , et en le priant de les leur continuer. 1798.

Quand cette harangue est prononcée , l'orateur s'assied , et tous ceux qui sont présents lui témoignent leur approbation et le remercient par un *ho* , qui dure très-long-tems. Le michinoui reprend le calumet et le met à la bouche de son ami , qui , après en avoir aspiré et exhalé trois fois la fumée , répète une courte prière , et fait le tour de l'assemblée , en commençant du côté de l'est. Chacun lui fait un compliment analogue à la cérémonie , et pendant ce tems-là le calumet est achevé de fumer. Le maître de la maison le fait tourner trois fois autour de sa tête , et le replace sur les fourches. Ensuite il remercie les spectateurs d'avoir assisté à la cérémonie , et leur désire , ainsi qu'au reste de la

tribu, de la santé et une longue vie.
1798.

La cérémonie du calumet précède l'exécution et la discussion de toutes les affaires de conséquence; et l'on y apporte plus ou moins de pompe, mais toujours beaucoup de décence et de gravité. Voici ce qui prouve les avantages de ce rite.

Lorsqu'un chef désire de connaître les sentimens qu'il inspire à sa tribu, ou qu'il veut appaiser les querelles de quelques-uns des siens, il annonce qu'il a l'intention d'ouvrir le sac des remèdes, et de fumer le calumet sacré. Alors quiconque conserve de l'animosité contre l'une des personnes qui forment l'assemblée, n'ose porter le calumet à sa bouche; car cette cérémonie impose le devoir de pardonner à tous ceux avec qui on la célèbre, devoir qui n'est jamais violé.

Personne, dans ces occasions, ne peut se dispenser de se rendre à l'assemblée; mais on peut éviter de pren-

dre part aux cérémonies, en disant —
pour excuse, qu'on ne s'y est point 1798.
préparé par les purifications néces-
saires. Un homme qui a approché sa
femme ou toute autre depuis moins de
vingt-quatre heures, est censé être
dans un état d'impureté qui ne lui per-
met pas de toucher au calumet.

Tout marché, tout engagement que
les rites du calumet ont solennisé, ne
peut jamais être rompu. Le sauvage
qui en entreprenant un voyage, donne
le calumet pour gage de son retour,
ne connaît rien qui puisse le dispenser
de venir le reprendre (1).

Quand le chef d'une tribu se pro-
pose de donner un repas, il envoie à
chacune des personnes qu'il veut y
voir assister, une plume ou une bu-

(1) Il faut avouer, avec douleur, que depuis
quelque tems, les sauvages observent moins
scrupuleusement les devoirs que leur impose la
cérémonie du calumet. (*Note de l'auteur*).

— 2798. chette, pour marque d'invitation. Le jour fixé, les convives apportent, chacun un plat de bois et un couteau, et ils prennent place, suivant leur âge, aux deux côtés du chef, qui est assis. On allume le calumet, et le chef partage également entre les convives ce qu'il y a à manger. Pour lui, tandis qu'ils satisfont leur appétit, il entonne une chanson en s'accompagnant de son tambourin, ou de son *chischi-quoi* (1). Le convive qui a le premier achevé de manger, est considéré comme le plus digne d'éloge; et s'il y en a quelqu'un qui ne puisse pas achever sa portion, il engage ses amis à l'aider; il leur offre en récompense, de la poudre, du plomb, et du tabac.

Il est nécessaire d'observer que dans ces fêtes, le repas est toujours précédé par le sacrifice de quelques morceaux de viande, ou d'un peu de liqueur

(1) Espèce de crecells.

qu'on répand sur la terre, ou qu'on ———
jette dans le feu. 1798.

Les festins diffèrent suivant les motifs qu'on a de les donner. Quelquefois la portion de chaque convive peut être mangée en deux heures ; mais quelquefois aussi , on lui sert assez de viande pour le nourrir pendant une semaine , quoiqu'elle doive être consommée en un jour. Dans ces occasions on trouve très-difficilement des aides ; et cependant il faut tout manger , quelque tems qu'on y emploie. Il est de ces festins , où , par un accord plus raisonnable , les convives peuvent emporter une partie de ce qu'on leur a servi , et la manger chez eux. On prend toujours grand soin de brûler les os , après les avoir dépouillés de leur viande ; car si les chiens y touchaient , ce serait une profanation.

Les festins publics se donnent comme les autres , mais avec un peu plus de cérémonie. Plusieurs chefs se chargent

— 1798. de fournir les provisions nécessaires, de faire arranger le lieu du festin, et d'y présider. Là, les convives s'entre-tiennent des intérêts de la tribu, racontent les grandes actions de leurs pères, et excitent la jeunesse à suivre l'exemple de ces héros. Dans ces festins publics on ne sert que des viandes sèches, car il serait impossible de préparer assez de viande fraîche à-la-fois pour régaler toute une tribu, quoique les femmes et les enfans n'y soient point admis.

De pareils repas se donnaient autrefois à la suite des funérailles des guerriers, ainsi que dans les fêtes annuelles célébrées en l'honneur des morts : mais depuis quelque tems cette coutume est tombée en desuétude, et je n'ai jamais eu occasion de la voir observer.

Il n'est pas permis aux femmes d'entrer dans l'enceinte où l'on célèbre les fêtes religieuses. Mais elles chan-

(257).

tent et dansent tout autour, et quelquefois leur chant règle la cadence des musiciens qui sont en-dedans; ce qui forme un concert assez agréable. 1798.

Les Knisteneaux comptent le tems que durent leurs voyages, non d'après le nombre des jours, mais d'après le nombre des nuits qu'ils y emploient. Ils divisent l'année par lunes; mais en cela ils ne sont nullement exacts, parce qu'ils ne comprennent point dans leur calcul, les jours excédents.

Les noms qu'ils donnent aux lunes, sont analogues aux diverses saisons. Voici ces noms avec leur signification, et les mois du calendrier Grégorien, qui y ont rapport.

1798.	aupascen o pichim . . .	la lune où l'oiseau jette ses plumes.	juillet.
	aupahou o pichim . . .	la lune où le jeune oiseau com- mence à voler.	août.
	ouaskiskou o pichim . . .	la lune où l'élan commence à a- voir des cornes.	sept.
	ouisac o pichim	la lune des amours de l'élan . . .	octob.
	thithigon piouai o pichim.	la lune des gelées blanches . . .	} nov.
	kouskatina youi o pichim,	la lune de la glace,	
	paquatchicananasis o pichim	la lune des coups de vent	déc.
	kouchapatuasticanoum o pichim	la lune du grand froid	janv.
	kichi pichim	la grosse lune ou la vieille lune . .	fév.
	piokysioue pichim . . .	la lune de l'aigle . .	mars.
	niscas o pichim	la lune de l'oie . .	avril.

Les Knisténéaux connaissent les vertus médicinales des simples, et ils emploient souvent avec succès dans leurs maladies, les racines des plantes et l'écorce des arbres. Mais les prétendus sorciers qui, chez eux, se sont emparés de l'art de guérir, y mêlent

beaucoup de jongleries , et font un grand mystère de leurs connaissances. 1798. Pour les maladies ordinaires , ils emploient bien les purgations et les lavemens ; mais lorsqu'ils font des opérations chirurgicales et qu'ils pansent des plaies , ils prétendent que leur succès dépend beaucoup des simagrées magiques dont ils les accompagnent.

Lorsque le froid ou le pressement de la chaussure occasionnent une ampoulé au pied de quelqu'un , ils l'ouvrent aussitôt , et y appliquent une lame de couteau bien chaude , qui fait beaucoup souffrir , mais guérit promptement. Une pierre pointue et bien aiguisée leur sert pour saigner , ainsi que pour faire des scarifications dans les meurtrissures et les enflures. Ils croient que le meilleur remède pour les foulures ou les entorses , est la fiente d'un animal qui vient d'être tué. Les remèdes de la médecine européenne ont un grand prix à leurs yeux ;

— mais ils ignorent l'art de les employer
1798. à propos. Ceux que les Anglais leur
fournissent , sont l'objet d'un trafic
considérable.

L'un de leurs nombreux préjugés ,
c'est de croire que les vapeurs qui s'é-
lèvent et restent suspendues au-dessus
des marais, sont les ames des per-
sonnes nouvellement mortes. Ils s'i-
maginent aussi, que lorsqu'un homme
est enterré sans qu'on mette avec lui
tout ce qui lui a appartenu, son es-
prit revêt une forme humaine, et se
montre sur les arbres les plus près de
sa maison. Ils disent qu'alors cet es-
prit tient un fusil à la main, et qu'il
ne pourra jouir du repos qu'après que
les objets qu'il réclame auront été
déposés dans sa tombe.

V O C A B U L A I R E (1)

*De la langue algonquine et de celle des
Knisteneaux.*

	KNISTENEAUX.	ALGONQUINS.
Le bon esprit ,	Ki jai manitou ,	Ki jai manitou.
le mauvais esprit ,	matchi manitou ,	matchi manitou.
homme ,	ethini ,	inini.
femme ,	esquois ,	ich-quoïs.
mâle ,	nap hieu ,	aquoïsi.
femelle :	non-guensé ,	non-guensé.
enfant ,	a ouasch isch ,	abi-nont-chen.
la tête ,	oustiquoïn ,	o'chiti-goïne.
le front ,	es caa tick ,	o catick.
les cheveux ,	oueskiki ,	ouinessis.
les yeux ,	es kis ock ,	oskingick.
le nez ,	oskiouin ,	ochingiouane.
les narines ,	ou-tith-ie-go-mou ,	ni-dé-ni-gouam.
la bouche ,	o tonné ,	o tonné.
mes dents ,	ouip-pit-tah ,	nibit.
la langue ,	otai thani ,	o-tai-nani.
la barbe ,	michitouné ,	o michitonn.
la cervelle ,	ouith-i-tip ,	aba-é-ouinikan.
les oreilles.	o to-ie-gié.	o la-ouagané.
le cou ,	o ki-o ,	o quoi-gan.
le gosier ,	o kout-tas gy ,	nigon-dagané.
les bras ,	o nisk ,	o nic.

(1) J'ai écrit d'après la prononciation, non d'après l'orthographe anglaise. (*Note du traducteur.*)

K N I S T E N E A U X . A L G O N Q U I N S ,

les doigts ,	tché-tchi,	ni-nid-ginés.
les ongles ,	ouos-kos sia,	os kingé.
le côté ,	os-spig-gi ,	nigon-dagané.
mon dos ,	no pis kouan ,	nipiquoïni.
mon ventre ,	nattai ,	ni-mi-sat.
les cuisses ,	o povam ,	obouamé.
mes genoux ,	no chi-quoïn-nah ,	ni-gui-tick.
les jambes ,	nosk ,	ni gatté.
le cœur ,	o thi ,	o thaï.
mon père ,	nou-la-ouic ,	nossaï.
ma mère ,	nigah ouei ,	nigah.
mon fils ,	nigousis ,	nigouissés.
ma fille ,	nitanis ,	nidaniss.
mon frère aîné ,	ni-stess ,	nis-a.yen.
ma sœur aînée ,	ni-miss ,	nimissaïn.
mon grand père ,	ni-mou-choum ,	ni-mi-chomiss.
ma grand mère ,	n'o-koum ,	no-co-miss.
mon oncle ,	n'o'ka-miss ,	ni-ni-michomen.
mon neveu ,	ni-tou-sim ,	ni-do-gim.
ma nièce ,	ni-tou-sim-esquoïs ,	ni-do-gim-équoïs.
ma belle-mère ,	ni-sigoussé ,	ni-sigoassiss.
mon beau-frère ,	nistah ,	ni-tah.
mon compagnon ,	ni ouit-chi-ouagan ,	ni-ouitchi-ouagan.
mon mari ,	ni-nap-pem ,	ni-na-bem.
le sang ,	mith-cou ,	misquoï.
un vieillard ,	chi-nap ,	aki-ouin-si.
je suis fâché ,	ni-kis-si-ouasch-en ,	nis-katissiouayne.
je crains ,	ni-gous-tou ,	nisest-goussé.
la joie ,	ni-hia-ta-tom ,	mamoud guikisi.
l'ouïe ,	péthom ,	oda-ouagan.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

une trace ,	mis conna ,	pémi ka-onois.
le chef ,	haukimah ,	kitchi onodis.
un voleur ,	kismouthesk ,	ki-moutiské.
excrément ,	micyi ,	maoui.
un buffle ,	naoustouchi ,	pitchiki.
un furet ,	igalous ,	chingaouss.
un putois ,	chikak ,	chi-kák.
un élan ,	maoustouchi ,	michaï-ouoï.
un renne ,	attick ,	atick.
un daim ,	attick ,	oua-ouaskouesch.
un castor ,	amisk ,	amic.
un louveteau ,	koui-koua-katch ,	kouin-quoagki.
un écureuil ,	ennekouachas ,	otchi-ta-mour.
un mink , (1)	sa-koua-sione ,	chaugaoutch.
une loutre ,	nekick ,	ni-guick.
un loup ,	mayégan ,	maïgan.
un lièvre ,	ouapaoucé ,	ouapaoucé.
une martre ,	ouappistan ,	ouabitchinsé.
un rat ;	maousouah ,	monsé.
un ours ,	maskoua ,	mackoua.
un fisher ,	ouijask ,	od-gisk.
un lynx ,	pichioa ,	pichaou.
un porc-épic ,	cau-kouah ,	kack.
un renard ,	ma-kisiéu ,	ouagaouché.
un rat musqué ;	ouajask ,	oua-jack.
une souris ,	abicouchis ,	ouaï-oua-bi-gounogé.

une femelle de nochi-maoustouchi. kotchéna pitchik.

buffle

la viande ,

ouias ,

oui-ass.

(1) Petite espèce de loutre.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

un chien ,	atim ,	ani-maousé.
un aigle ,	makousione ,	mi-gouisis
un canard ,	si-sip ,	chi-sip.
un corbeau ,	ca-caukieu ,	ka-kak.
un cygne ,	ouapisieu ,	oua-pé-sy.
un coq-d'Inde ,	mess-seï-thieu ,	mississai.
des faisans ,	okess-kieu ,	ajack.
un oiseau ,	péthésieu ,	pi-na-sy.
une outarde ,	niscag ,	nic-kack.
une pie blanche ,	oucy-ouoïs .	ouoï-ouoïs.
une pie grise ,	pestasich ,	pos-ta-kisk
une perdrix ,	pithieu ,	pen-aïusé.
une poule d'eau ,	tchikonibisch ,	tchi-koui-bis.
une colombe ,	o mi-mie ,	o mi-miss.
des œufs ,	oua-ouah ,	oua-oueni.
du poisson ,	kinongé ,	Ki-cans.
un brochet ,	kinongé ,	kinongé.
une carpe ,	na-maï-bin ,	na-mi-biné.
un esturgeon ,	na-maï ,	na-maïou.
un poisson blanc ,	aticaming ,	aticaming.
un brocheton ,	oc-cha ,	oh-ga.
le frai du poisson .	ona-quon ,	oua-quock.
les nageoires ,	tchi-chi-kan	o nidgi-gan.
une truite ,	naï-gaousé ,	na-men-gaousé.
une écrevisse ,	a-chag gie ,	a-cha-kens-cha-koué
une grenouille ,	athick ,	o ma-ka-ki.
une guèpe ,	a-mou ,	a-monn .
une tortue ,	mikinack ,	mi-ki-nack.
un serpent ,	kinibick ,	Ki-naï-bick.
une anguille ,	oscagick ,	ma-gosé.

K̄NISTENEAX. ALGONQUINS.

un briquet ,	appet ,	œcaoutecgan.
du bois de chauffage ,	mitch-tah ,	missané.
un berceau ,	teckinigan ,	tickinagan.
un poignard ,	ta comagau ,	na-ba-ké-gou-man.
une flèche ,	{ augouk ,	{ mettik-kanouins.
	{ ataouché ,	
un hameçon ,	quoskouipichican ,	mancton mikouis- kané.
une hache ,	chigaigan ,	ougagvetté.
un pendant d'oreille ,	tchikisébisaoun ,	na-belchi-bi-saaou.
un peigne ,	sicahoun ,	pin-ack-ouan.
un filet ,	athabé ,	assap.
un arbre ,	mistick ,	miti-coum.
du bois ,	mistick ,	mitik.
une pagaye ,	aboï ,	aboui.
un canot ,	tchiman ,	ʒ-tchiman.
l'écorce du bouleau ,	ouasquoï ,	ouig-nass.
de l'écorce ,	ouasquoï ,	ou-na-guegi.
du bois de teinture ,	paousagan ,	œa-ga-lagan.
une feuille ,	mépéchah ,	nibitché.
l'herbe ,	masquosi ,	masquosi.
des framboises ,	miskoniméinac ,	miskoui-meinac.
des fruits ,	o'taï-é-minac ,	o'taï-é-minac.
dés cendres ,	pecaoutch ,	pengoui.
le feu ,	œcaou-taï ,	œcaou-taï.
des raisins ,	chomenac ,	œhomenac.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

des groseilles ,	kisigiouin ,	Ki-si-gahi-ouïn.
le brouillard ,	pakichihaou ,	a-ouinni.
du limon ,	asous-ki ,	a-chiski.
un chemin ,	mescanah ,	mickanan.
l'hiver ,	pipaou ,	pipone.
une île ,	ministik ,	miniss.
un lac ,	sagayïgan ,	sagayïgan.
le soleil :	pisim ,	kigis.
la lune ,	tibisca-pisim (1) ,	dibic-kigis.
le jour ,	kigigah ,	kigi-gatié.
la nuit ,	tibisca ,	dibic-kauté.
la neige ,	kaouna ,	so-koui-po.
la pluie ,	kimiouoïn ,	Ki-mi-ouoïni.
la sécheresse ,	piouan ,	pi-ouoïné.
la grêle ,	chés-igan ,	mi-koua-mensan.
la glace ,	meskouaming ,	mi-kouam.
la gelée ,	akouatin ,	gas-ga-tin.
la brume ,	picasyaou ,	an-quo-et.
l'eau ,	nepec ,	nipeï.
le monde ,	messé. asky (2) ,	missi-atcky.
une montagne ,	ouatchie ,	ouatchivé.
la mer ,	kitchi - kitchi - ga- ming ,	kitchi-kit-chi-ga- ming.
le matin	kikouichipé ,	kiki-jep.
midi ,	abetah kouicheïk ,	na ock quoi.
portage ,	ouïgam ,	aouïgam.

(1) Ces mots signifient littéralement, *la nuit du soleil.*

(2) Toute la terre.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

une source ,	minousconing ,	mino ka ming.
une rivière ,	sipie ,	sipi.
un écueil ,	baouastik ,	baouetick.
un ruisseau ,	sipisis ,	sipi oués tchin.
le sable ,	thocass ,	ni gaoué.
la terre ,	askie ,	ach-ki.
une étoile ,	attack ,	anang.
le tonnerre ,	pithousieu ,	ni mi ki.
le vent ,	thoutinn ,	no tayne.
le calme ,	athauostinn ,	a-no-a-tayne.
la chaleur ,	kouichipoï ,	aboïcé.
le soir ,	ta kachiké ,	o'n-a-gouché.
le nord ,	kiouoïtinn ,	ké-ouoïtinnac.
le sud ,	saouina ouon ,	cha-ous-na-ouang.
l'est ,	cochakastak ,	ouaba-no-no-tayne.
l'ouest ,	pakouisimo ,	pangouis-chi-mo.
demain ,	ouabank ,	ouabang.
un os ,	oskann ,	oc-kann.
du bouillon ,	michim-ouaboï ,	thabaoub.
une fête ,	ma-koua-sie ,	oui-cen-koni-ouayne.
la graisse ,	} pimis.	pimi-taïs.
l'huile ,		
de la moëlle		
grasse ,	oscau-pimis.	osca-pimi-taïs.
un nerf ,	asttis ,	attiss.
une maisonnette ,	ouig-ouam ,	oui-goui-ouam.
un lit ,	né-pa-ouinn ,	né-pai-ouayne.
dedans ,	pendog-ké ,	pendig.
une porte ,	skouandam ,	skouandam.

KNISTENE A U X. ALGONQUINS.

un plat ,	othagan ,	o'na-gann.
une forteresse ,	ouasgaigan ,	oua-koui-gann.
un traîneau ,	tabanask ,	otabanac.
une ceinture ,	poquoatchoun ,	ketché-pisou.
un bonnet ,	astotinn ,	pé-matinang.
des chaussons ,	achikan ,	a-tchi-gan.
une chemise ,	papakiouyan ,	pa-pa-ki-ouïan.
un habit ,	papisé-co-ouagan ,	pa-pisé-co-ouagan.
une couverture ,	ouapé-oui-yang ,	ouapé-oui-yan.
du drap ,	maneto-ouéguinn ,	maneto-ouéguinn.
du fil ,	assabab ,	assabab.
des jarrières ,	tchi-ki-bisoun ,	ni-gaské-tasé-bisaon.
des gants ,	astissak ,	medgicaduayne.
des souliers ,	maskisinn ,	makisinn.
unsachet à tabac ,	keuskouétagan ,	kaskoué-petagan.
une corde pour porter des far- deaux ,	apisan ,	apican.
aller droit ,	goi-ask ,	goi-ack.
une médecine ,	mas-ki-kie ,	macki-ki.
rouge ,	més-coh ,	més-cooua.
bleu ,	} kascoutch ,	o-jaoués-cooua.
noir ,		
blanc ,	ouabisca ,	ouabisca.
jaune ,	sa-oua ,	o-jaoua.
verd ,	tchibaticouaré ,	o-jaoués-cooua.
brun ,		o-jaoués-cooua.
gris ,		o-jaoués-cooua.
laïd ,	matché-na-gousieu ,	maous - caouou- gous'.

KNISTENEUX. ALGONQUINS.

beau ,	eataouasisieü ,	nam-bisa.
joli ,	kisi-saouénogan ,	quoi-natch.
sourd ,	nima-petom ,	ka-ki-be-tchaï.
bienveillant ,	mitioachinn ,	oni-tchichin.
une femme en-	paa-ouie ,	and-gioko.
ceinte ,		
gras ,	outinieü ,	oui-ni-noé.
gros ,	moskikitié ,	mescha.
petit ,	abisachieü ,	agou-tchin.
long ,	kin-ouain ,	kini-oua.
court ,	tchémassisch ,	tackosi.
la peau ,	oui-yan ,	oui-yan.
rousse ,	mascaoua ,	{ ma-tché-caoua.
		{ mas-caouisé.
poltron ,	sagata-hau ,	tcha-gaoutai-yé.
faible ,	nitha-misieü ,	tcha-gaousi.
maigre ,	matha-oua ,	ka-oua ka-tosa.
brave ,	nima-goustau ,	san-koui-taïgé.
un jeune homme ,	oskouinegouisch ,	oskinigoui.
froid ,	kisinn ,	kisinn.
chaud ,	Kit-cha-taï ,	Kitchataï.
le printemps ,	minouskaming ,	mino-kaming.
l'été ,	nibienn ,	nibikoui.
une cascade ,	tago-ouagong ,	tago-ouag.
un ,	peyak ,	pé-tchéik.
deux ,	nichieü ,	nigé.
trois ,	nischtaou ,	nis-ouoïs.
quatre ,	niouai ,	ni-au.
cinq ,	ni-annan ,	na-nan.
six ,	nigaou-ta-ouesic ,	ni-gaoula-ouasouois.

KNISTENE AUX. ALGONQUINS.

sept,	nisch-ouoisic ,	nigi-ouasouois.
huit,	jannanieu ,	chi-ouasouois.
neuf,	chak ,	chang-ouasouois.
dix,	mitatat ,	mit-asouois.
onze ,	peyac-osap ,	mit-asouois , hatchi , petcheïk.
douze ,	nichieu-osap ,	mit-asouois , hatchi , nigé ,
treize ,	nichtou-osap ,	mit-asouois , hatchi- nisouois .
quatorze ,	ni-ouai-osap ,	mit-asouois , hatchi , ni-au.
quinze ,	niannan-osap ,	mit-asouois , hatchi , nanau.
seize ,	nigaoutaouisic-osap ,	mit-asouois , hatchi , negaoutaouasoltoi.
dix-sept ,	nisch-oueric-osap ,	mit-asouois , hatchi- nigi ouasouois.
dix-huit ,	jannanieu-osap ,	mit asouois , hatchi , chisouasois.
dix-neuf ,	chack-osap ,	mit asouois , hatchi , chang-asouois.
vingt ,	uichieu-mitenah ,	nigeta-nan.
vingt-un ,	nichieu - mitenah - peyac-osap ,	nigeta nan , hatchi- petchic.
vingt-deux ,	nichieu - mitenah - nichieu-osap ,	
trente ,	nischtou-mitenah ,	nisoouic-mitapan.
quarante ,	niouai-mitenah ,	ni - mitanan.
cinquante ,	nianuan-mitenah ,	nanan-mitanan.

KNISTENE A U X. ALGONQUINS.

soixant,	negaouta - ouoisic- mitenah,	nogaouta - ouas- ouois-mitanan.
soixante-dix,	nisch - ouoisic - mi- tenah,	nigi - ouas - ouois mitanan.
quatre-vingts,	janna-ieu-mitenah,	chi - ouas - ouois - mitanan.
quatre-vingt-dix,	chack-mitenah,	chang - ouas - ouois- mitanan.
cent,	mitana-milinah,	ningaoutouack.
deux cents,	nichieu - mitena - a- mitenah,	nigé-ouack ,
mille,	mitenah - mitena - mitenah,	kitchi-ouack.
premier,	nican ,	nitam,
dernier,	skouayatch ,	chakoua-yanké.
plus,	minah,	aoua-tchi-minn.
mieux,	athiouack-mitaoua- chin ,	aoua - tchi - minn - o- nitchi-chen.
meilleur,	athiouack-mitaoua- chin ,	kitchi-o-nitchi-chen.
je ,	} nitha ,	ninn.
moi ,		
toi ,		
vous ,	ki tha ,	kinn.
eux ,	ouitaoua ,	ouin-na-oua.
nous ,	nitha-oua ,	nino-oua.
mon ,	} nitayan ,	nida-yam.
mien ,		
vôtre ,	kitayan ,	kitayam.
qui ,		au-oni.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

que ou lequel,	ouoïné,	kigoï-ninnî
quoi,		oua.
son, sien,	} otayan,	otayim-mis.
sa, sienne,		
tout,	kakithau,	kakenan.
quelque,	pey-peyac,	pey-pitchic.
le même,	} tabescaoutch,	mi-ta-yotché.
la même,		
tout le monde,	missi-acki-ouanke,	michiouai-asky.
tous les hommes,	kakithau-ethi-nyock,	missi-inini-ouock.
davantage,	minah,	mina-oua.
de tems en tems,		nanni - gaouten- guoué.
quelquefois,	ai-as-co-pouco,	
rarement,		ouica-ac-ko.
arriver,	ta-caoutchin,	ta-gaoutchin.
battre,	o tamaha,	packit-ai's.
brûler,	mistascasou,	itcha-kouiso.
chanter,	nagamaoun,	nagam.
couper,	kiskouichan,	koui-kuoi-jan.
cacher,	katann,	kaso-taoué.
couvrir,	ackoua-haoun,	ako-na-ouné.
croire,	ta-boitam,	tai-boitam,
dormir,	nepan,	ni-pann.
disputer,	ki-ko-mi-touock,	ki-kouai-di-ouayms
danser,	nemaïlo,	nimic.
donner,	mith,	mih.
faire,	o gitann,	ogi-taouné.
manger,	ouisinie,	ouisini-ouinn.
mourir,	nipieu,	ni-po-ouen.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

oublier,	ouinné kikisieu,	ouoi-ni-mi-kaw.
parler,	athimetak-caousté,	aninn-ta-gaousé.
pleure	mantow,	ma-oui.
rire,	papieu,	pa-pé.
s'asseoir,	nimatappé,	na-ma-tapé-ouiinn.
marcher,	pimaoutais,	pimaoussaï.
tomber,	packisinn,	pangouichinn.
travailler,	ah teuskieu,	anokeh.
tuer,	nipahaw,	nichi-ouoés.
vendre,	ataouoin,	ata-ouoïs.
vivre,	pimatisé,	plmētis
voir,	ouasam,	ouab.
venir,	astamoteh,	pitta-si-maouss.
assez,	egothigog,	mi-mi-nic.
des pleurs,	mantiau,	ambai-ma-ouita.
il grêle,	chisiagan,	sai-sai-gaun.
voilà,	} ayaoua,	aya-ouan.
voilà quelque,		koui-mi-ouoin,
Il pleut,	aouis-ouabank,	aoués-ouabang.
après-demain,	anaoutch,	non-gom.
aujourd'hui,	netoï,	aouoité.
ailleurs,	mitcheft,	ni-bi-oua.
beaucoup,	pitchiskoua,	pitchinak.
tout-à-l'heure,	Kouitipeh,	ouaï-oui-bé.
prendre courage,	chébas,	chai-bas.
ce matin,	tibiseag,	di-bi-cong.
cette nuit,	espiming,	o kitchiaï.
en haut,	tabasisch,	a na maï.
en bas,	taboï-y,	ni-da-ouatché.
vraiment,		

KNISTENEAX. ALGONQUINS.

déjà ,	sachay ,	cha-chayé.
encore ,	mina ,	mina-oua.
hier ,	tacaouchick ,	pitchinago.
loin ,	ouatho ,	ouassa.
près ,	kouichi-ouoac ,	paichou.
jamais ,	nima-ouecatch ,	ka-ouï-ka.
non ,	nima ,	ka-ouayne.
oui ,	ah ,	inn.
bientôt ,	pa-nima ,	pa-nima.
toujours ,	ka-ki-kie ,	ka-koni-nick.
hâtez-vous ,	kouétepeh ,	nigouim.
depuis long-tems ,	miouaïcha ,	mon-ouïcha.

OBSERVATIONS

Sur les Chipioutiens.

LA nation des Chipioutiens est très-nombreuse. Ces sauvages regardent le pays qui s'étend entre les parallèles des 60° et 65° deg. de latit. nord , depuis le 100° jusqu'au 110° deg. de longit. occidentale , comme leur territoire propre , ou leur patrie. Ils ont une langue abondante , très difficile à apprendre , et divisée en plusieurs dialectes que parlent les diverses tribus (1) qui habitent les vastes contrées dont je vais indiquer les limites. 1798.

La ligne que forment ces limites commence au fort Churchill , et suit le pays des Knisteneaux , le long du Missinipi jusqu'à l'île à la Crosse. Elle

(1) Environ huit cents hommes de ces tribus viennent trafiquer dans les factoreries anglaises , et se servent alors de quelques mots qu'ils ont appris de la langue des Knisteneaux.

— traverse le lac des Buffles , le lac de la
1798. Rivière et le portage de la Loche ; puis
elle descend avec la rivière de l'Élan
dans le lac de Montagnes et va droit à
— l'ouest joindre la rivière de la Paix.
Elle remonte cette rivière jusqu'à sa
source , et se prolonge jusqu'aux eaux
de la Colombia , qu'elle suit jusqu'à la
latitude de 52 deg. 24 min. nord (1).

Là les Chipiougans sont bornés par
le territoire de la nation des *Athnas* ,
ou *Tchins*. Leur ligne de démarcation
s'étend alors directement à l'ouest
jusqu'à la mer. La côte voisine est oc-
cupée par une peuplade qui parle la
même langue qu'eux et leur doit son
origine (2). Il n'y a pas de doute qu'ils
ne se soient étendus vers l'est. On sait

(1) A 122° 54' de longit. occidentale.

(2) La côte du nord-ouest est habitée par les
Eskimaux ; et celle de l'Océan pacifique , par une
nation qui n'a rien de commun ni avec les
Eskimaux , ni avec les Chipiougans.

qu'une de leurs tribus se tient près des sources de la Saskatchiouayne ; mais je ne peux dire jusqu'où vont leurs possessions dans les montagnes rocheuses du côté de l'orient.

J'ai dit plus haut que la nation des Chipiouvans était très-nombreuse ; cependant leur population ne me paraît pas proportionnée à la grande étendue de leur territoire , et il faut sans doute l'attribuer en partie aux ravages de la petite vérole , dont on trouve encore des traces sur presque tous les points du nord-ouest de l'Amérique.

Les Chipiouvans ont des idées très-singulières sur la création du monde. Ils croient que le globe n'était autrefois qu'un vaste océan , et qu'il n'y avait d'être vivant dans l'univers qu'un puissant oiseau dont les yeux étaient de feu , les regards des éclairs , et le mouvement des ailes un éclatant tonnerre. Il descendit , disent-ils , sur

— 1798. l'océan, et aussitôt qu'il le toucha, la terre s'élança au-dessus des eaux et y demeura en équilibre. L'oiseau fit alors sortir de la terre tous les êtres divers qui la peuplent, à l'exception des Chipiouvans qui naquirent d'un chien. Aussi ils ne font point usage de la chair de cet animal, et ils ont en horreur les nations qui en mangent. Leur bizarre tradition ajoute qu'après l'œuvre de la création, l'oiseau fit une flèche qui devait être conservée avec soin, et à laquelle il n'était même pas permis de toucher, mais que les Chipiouvans eurent l'imprudence sacrilège de l'emporter; ce qui irrita tellement l'oiseau, que dès-lors il cessa de se montrer.

D'après une autre tradition, les Chipiouvans sont persuadés qu'ils sortent d'un autre pays que celui où ils sont; qu'ils laissèrent dans leur terre natale une nation perverse qui l'habitait avec eux; et qu'en la quittant, ils

traversèrent un lac fort long, fort étroit, —
 rempli d'îles et d'écueils. Ils ajoutent 1798.
 qu'ils eurent singulièrement à souffrir
 dans la route, parce qu'ils la firent pen-
 dant l'hiver, et qu'il y avait beaucoup
 de neige et de glace. Ils abordèrent près
 de la rivière du Cuivre, où, selon eux,
 le sol était entièrement couvert de ce
 métal, qui se trouve maintenant caché
 par un amas de terre de la hauteur d'un
 homme.

Ils croient que dans les premiers
 tems, leurs pères vivaient jusqu'à ce
 qu'ils eussent les pieds usés à force de
 marcher, et le gosier sans ressort,
 par un trop long usage des alimens.
 Ils racontent qu'un déluge couvrit
 autrefois toute la terre, à l'exception
 des plus hautes montagnes, sur les
 sommets desquelles leurs pères cher-
 chèrent un refuge.

Ces sauvages croient qu'à l'instant
 où ils meurent, leur ame passe dans
 un autre monde ; qu'ils arrivent sur le

— 1798. bord d'une grande rivière ; qu'ils s'embarquent dans un canot de pierre , et que le courant les porte dans un grand lac , au centre duquel s'élève une île délicieuse. C'est , disent-ils , à la vue de ce fortuné séjour , qu'ils entendent prononcer l'irrévocable arrêt qui décide de leur destinée. Si les bonnes actions qu'ils ont faites dans ce monde l'emportent sur des mauvaises , on les débarque sur l'île , où ils jouissent d'un bonheur dont la durée est éternelle , et qui , suivant leurs idées grossières , ne consiste que dans les plaisirs des sens et d'une insatiable volupté. Mais si leurs mauvaises actions font pencher la balance , le canot de pierre s'enfonce tout-à-coup , et ils restent plongés dans l'eau jusqu'au menton , regrettant la récompense dont jouissent les âmes des gens de bien , et faisant sans cesse de vains efforts pour remonter vers l'île fortunée , dont ils sont exclus pour jamais.

Ce n'est pourtant pas la seule —
croyance des Chipiougans. Ils ont 1798.
aussi quelque idée du système de la
métempsychose. Si par hasard un en-
fant vient au monde avec des dents,
ils s'imaginent aussitôt qu'il ressemble
à quelqu'un des leurs qui a vécu très-
long-tems, et qui renaît avec ces signes
extraordinaires de son existence anté-
rieure.

Les Chipiougans aiment à changer
de place. Ils sont sobres, timides et
ont quelque disposition à l'avarice; ce
qui a fait plus d'une fois soupçonner
leur probité.

La stature de ces sauvages est assez
ordinaire. Ils ont rarement de l'em-
bonpoint; mais quelques-uns d'en-
tr'eux sont robustes. Ils ont le teint
basané, les traits grossiers et les che-
veux lisses, mais non pas toujours
noirs. Ils n'ont pas aussi toujours ce
regard perçant qui anime ordinaire-

— ment la physionomie des autres sa-
1798. vages de ces contrées.

Les femmes des Chipiougans sont proportionnellement beaucoup mieux que les hommes ; mais elles marchent et se tiennent mal , ce qui provient de l'usage où elles sont de voyager neuf mois de l'année sur la neige avec une pesante chaussure , et de tirer des traîneaux du poids de 2 à 400 livres. Elles respectent singulièrement leurs maris et leur sont très-soumises, ce qui n'empêche pas toujours qu'ils ne leur témoignent beaucoup de jalousie , et que , pour de légères fautes , ils ne les battent de manière à leur occasionner la mort. Elles deviennent souvent un objet de trafic ; et un père a le droit de vendre ses filles (1).

La plupart des Chipiougans arrachent le poil de leur menton. Cepen-

(1) Il ne peut pas précisément les vendre comme esclaves , mais comme concubines de ceux qui sont censés plus riches que lui.

dant, il en est qui portent une barbe
noire et touffue. Les uns coupent
leurs cheveux de différentes manières ;
les autres les laissent croître dans
toute leur longueur : cela dépend ab-
solument de leur fantaisie. Quant aux
femmes, elles les portent toujours fort
longs, et quelques-unes d'entr'elles les
arrangent avec beaucoup de soin. S'il
y en a qui paraissent avec les cheveux
coupés, c'est une preuve de l'extrême
jalousie du mari ; car la femme re-
garde une telle punition comme bien
plus sévère que des coups de poing ou
de bâton.

Les Chipiouyans des deux sexes se
font une, deux, trois ou quatre lignes
droites, en bleu ou en noir, les uns
sur les joues, les autres sur le front ;
et c'est ce qui distingue de quelle tribu
ils sont. Ces lignes se tatouent, ou
bien on les fait, en passant sous la
peau un fil trempé dans la couleur
qu'on veut qu'elles aient.

— 1798. Il n'est point de peuple qui ait plus
soin de se vêtir commodément que les
Chipiouyans , et qui se soucie moins
de l'extérieur de ses habillemens.
En hiver ils sont vêtus de peaux de
daim et de faon , qui sont prépa-
rées avec le poil et aussi souples que
du chamois. En été , ils se vêtissent
des mêmes peaux dépouillées de leur
fourrure. Leurs guêtres sont cousues
à leurs souliers , et montent jusqu'au
milieu du corps ; on les attache
avec une ceinture. Sous cette ceinture
passe un large morceau de cuir qui
couvre les parties naturelles et le der-
rière, et dont les bouts retombent assez
bas. Ils doublent leurs souliers avec de
la peau de renne qui a son poil , et ils
ont, en outre, des pièces de cuir qui
leur servent de chaussons. Leur ca-
misole , ou plutôt leur veste , est ceinte
dans le milieu du corps , et descend
jusqu'à mi-cuisse. Leurs gants sont
cousus à la manche de la camisole ,

ou pendent à des cordons qui sont attachés sur l'épaule. Ils ont autour du cou une palatine, et ils sont coiffés d'un bonnet très-singulier, fait avec la peau d'une tête de daim. Les Chipiouiens sont, en outre, couverts d'un grand manteau de peaux de daim cousues ensemble. Ce manteau est quelquefois simple; mais en hiver il est toujours doublé de manière que la fourrure est par-dessus et par-dessous. 1798.

Un Chipiouiien, vêtu comme je viens de le dire, peut se coucher sur la glace au milieu d'un lac, et y reposer sans craindre le froid; mais, à la vérité, il a quelquefois beaucoup de peine le matin à se débarrasser de la neige qui s'est accumulée sur lui pendant la nuit. S'il se sent alors quelque besoin de manger et qu'il manque de provisions, il fait un trou dans la glace. Il y pêche presque toujours quelque truite ou quelque brochet, et il lui arrache les yeux qu'il avale

— aussitôt, parce qu'il les regarde comme
 1798. une chose extrêmement délicate. Lorsque les yeux ne suffisent pas pour satisfaire son appétit, il dévore le reste du poisson crud. Cependant, les Chipiuyans que j'ai vus avaient coutume de faire cuire leur manger, toutes les fois que les circonstances le leur permettaient. Quand ils se trouvent dans des déserts où il n'y a point de bois à brûler, ils sont obligés de manger des choses crues; mais en général, ils font sécher la viande au soleil (1).

(1) Lorsque les Chipiuyans, ainsi que tous les autres sauvages de l'Amérique septentrionale, sont en voyage, ils se nourrissent presque entièrement de *pemican*; et voici comment ils préparent cette espèce de provisions. Ils coupent par aiguillettes très-minces la chair des grands animaux dans laquelle il n'y a point de graisse, et ils la font sécher sur un gril de bois placé au-dessus d'un très-petit feu, ou ils l'exposent au soleil, et quelquefois même à la gelée. Lorsque

Les femmes des Chipiouvans s'habillent autrement que les hommes. 1798. —
 Leurs guêtres sont attachées au-dessous du genou. Leur camisole est large et tombe jusqu'à la cheville du pied, et elles la relèvent à volonté par le moyen d'une ceinture qui leur marque la taille.

cette viande est bien desséchée, on la pile entre deux pierres, et elle peut se conserver pendant plusieurs années. Cependant si l'on en a une grande quantité, il faut la mettre à l'air au printemps, sans quoi elle fermenterait et se gâterait. Les animaux sauvages ont plus de graisse attachée aux intestins et sur le dos, que nos animaux domestiques; et les Indiens font fondre cette graisse, et la mêlent toute bouillante, par égale quantité, avec la viande pilée. Ensuite ils mettent le tout dans des paniers ou dans des sacs, pour pouvoir le transporter commodément. Ils mangent ordinairement le pémican sans y joindre ni sel, ni épicerie, ni même aucune espèce de végétal. On se fait bientôt à ce mets. Il y en a auquel on ajoute de la moëlle et des baies sèches, et qui est bien meilleur.

— 1798. Celles qui sont nourrices ont leur camisole très-ample par le haut , parce que quand elles voyagent , elles y mettent leur enfant , qui non-seulement s'y tient très-chaud , mais peut facilement teter sans changer de place.

Rarement ces femmes sèvrent leur nourrisson avant d'être accouchées d'un autre enfant. L'enfantement n'est pas l'objet d'une aussi grande attention et d'aussi tendres soins , chez les sauvages que chez les peuples policés. Les femmes sauvages qui sont les plus avancées dans leur grossesse , ou qui viennent d'accoucher , n'en vaquent pas moins à leurs travaux accoutumés ; et peut-être que l'exercice continuel qu'elles font , est cause qu'elles ne sont malades , ni pendant qu'elles sont enceintes , ni au moment de leur délivrance.

Les femmes des Chipiouvans ont l'étrange coutume de couper un morceau du nombril de l'enfant dont elles

accouchent , et de l'attacher à leur cou. Elles le portent dans un joli satchet qu'elles ornent de piquants de porc-^{1798.} épic et de grains de verroterie.

Quoique les Chipiouvans regardent leurs femmes comme une propriété dont ils ne sont pas moins maîtres que du reste de ce qui leur appartient, ils prennent toujours conseil d'elles dans les affaires les plus importantes ; de sorte qu'elles influent beaucoup sur les relations que cette nation a avec les Anglais.

La polygamie est très-commune chez les Chipiouvans ; et les cérémonies de leurs mariages sont fort simples. Une fille est fiancée extrêmement jeune , à l'homme que ses parens croient le plus en état de la nourrir ; jamais elle n'est consultée pour cela. Le divorce a quelquefois lieu chez cette nation ; mais il dépend absolument de la volonté du mari.

Les Chipiouvans observent rigou-

1798. reusement une coutume qui leur est commune avec les autres Indiens de ces contrées; c'est que pendant le tems de ses purgations naturelles, une femme est obligée de se séparer de la société. Alors si elle se trouve en voyage, elle n'a pas le droit de suivre la trace où marchent les hommes; et si dans cet état elle se permet de porter la main aux armes ou à quelques ustensiles appartenant aux hommes, on regarde cela comme un acte d'une très-grande indécence. Dès-lors ces choses sont censées souillées, et les sauvages croient que s'ils s'en servaient avant de les purifier, il leur arriverait quelque malheur.

Les femmes des Chipioutiens ne touchent jamais des peaux d'ours, ni des peaux de loup; et il est rare que les hommes de cette nation chassent ces animaux.

Ils n'ont pas la réputation d'être de grands chasseurs; et il leur est trop

aisé de prendre des daims dans leurs —
 pièges, et de percer le poisson à coups 1798.
 de lance, pour chercher à la mériter.
 Leurs vieillards, leurs femmes, leurs
 enfans peuvent tendre des pièges aux
 animaux et pêcher comme eux : aussi
 voit-on leurs guerriers s'occuper sou-
 vent des pénibles travaux qui, chez les
 nations de leur voisinage, sont tout
 entiers le partage des femmes.

La nation des Chipiouyans est tou-
 jours en guerre avec les Eskimaux, et
 la supériorité du nombre lui donne un
 avantage considérable sur eux. Elle
 égorge tous ceux de ces malheureux
 qui tombent entre ses mains ; car elle a
 pour principe de ne jamais faire de pri-
 sonniers. Cependant cette même nation
 se soumet aux Knisteneaux, toutes les
 fois qu'il leur prend fantaisie de l'at-
 taquer, et les Knisteneaux sont bien
 moins nombreux qu'elle.

Lorsque des Chipiouyans se ren-
 contrent ou abordent quelqu'étranger,

— 1798. ils ne montrent pas cette froideur et cette réserve qu'ont toujours les Knisteneaux ; ils s'empressent au contraire de prévenir ceux avec qui ils se trouvent , et de leur faire part de tout ce qu'ils savent. Ils ne passent pas non plus, comme les Knisteneaux, d'un apparent engourdissement à une extrême vivacité. Ils ont un caractère plus égal, un maintien plus uniforme, et beaucoup de persévérance dans leurs sentimens.

Les Chipiouvians n'ayant point le goût des liqueurs fortes, conservent toujours un sang-froid qui ne leur permet pas de perdre de vue tout ce qui peut leur être avantageux. Cet attachement à leurs intérêts est cause qu'on les accuse, ainsi que je l'ai déjà remarqué, d'employer quelquefois la fraude. Si l'on peut leur prouver qu'ils ont prévariqué, ils endurent avec patience les châtimens les plus sévères ; mais quand on les punit injustement ,

ils ne le pardonnent jamais. Je les ai toujours vus doux et modérés, et je ne crois pas devoir hésiter à dire qu'ils sont les plus pacifiques de tous les Indiens qui peuplent l'Amérique septentrionale. 1798.

Je n'ai jamais assisté à leurs cérémonies religieuses ; mais je sais qu'il y a parmi eux des prêtres et de prétendus magiciens , qui guérissent souvent des maladies graves , par le pouvoir extraordinaire qu'ils ont sur l'imagination du peuple. Leurs principales maladies sont les rhumatismes , la dysenterie et la pulmonie. Ils ont aussi beaucoup de maux vénériens , qui ne paraissent pas d'abord fort dangereux , mais qui ruinent insensiblement leur tempérament, et les font périr de bonne heure. Avec les conjurations et les jongleries de leurs magiciens , les seuls remèdes qu'ils emploient sont la chaleur de certains appartemens disposés pour provoquer la transpiration , et

— 1798. l'écorce de saule, qu'ils brûlent, réduisent en poudre et sèment légèrement sur les plaies fraîches et sur les ulcères. Ils ne connaissent nullement l'usage des simples, et il y a apparence que leur sol en produit très-peu.

Quoique les Chipiuyans fréquentent depuis long-tems les Européens, ils ne cultivent pas les légumes et les végétaux, que cette fréquentation a dû nécessairement leur faire connaître. Mais il est vrai qu'on peut l'attribuer en partie à la stérilité de leur pays. L'exemple ne leur a guère servi non plus à leur faire perfectionner leur chasse. Ils conservent leur manière grossière de prendre les animaux et d'en préparer la peau. Tantôt ils poussent les daims dans des étangs, où ils les percent de leurs lances; tantôt ils les traquent dans de petites enceintes de palissades, où ils les tuent à coup de flèche. Quelquefois aussi ces animaux sont pris dans des pièges.

faits avec la peau de leurs semblables. —

Dans les chasses à la lance et à la 1798.
flèche , la proie est partagée entre tous les chasseurs. Lorsqu'un animal est pris dans un piège , il appartient à celui par qui ce piège a été tendu : cependant si un chasseur qui n'a pas encore de proie passe à côté de l'animal arrêté , il a le droit de s'en emparer , pourvu qu'il laisse la tête , la peau et les reins pour le propriétaire du piège. Ainsi quoique les Chipiouvans n'aient point de gouvernement régulier , et que chaque homme soit indépendant et maître absolu dans sa famille , ils sont guidés par certains principes de justice qui contribuent au bien général.

Quand les Chipiouvans ont des querelles entr'eux , les suites en sont rarement sanglantes ; s'ils en viennent aux mains , ils se bornent à se donner réciproquement quelques coups de poing , à chercher à se terrasser et à

— 1798. s'arracher les cheveux. Quand ils veulent injurier quelqu'un, ils lui donnent le nom de l'animal le plus féroce qu'ils connaissent; ils l'appellent aussi *laid* et *mort-né* (1).

Indépendamment des armes et des instrumens que leur fournissent les Européens, ils se servent de lances, d'arcs et de flèches; et ils ont des filets pour pêcher le poisson, ainsi que des lignes qu'ils font avec des courroies de peau de daim non préparée. Ils ont aussi des filets pour prendre les castors, lorsque ces animaux sont assiégés dans leurs cellules et cherchent à s'échapper sous les eaux. Ces filets sont faits d'une manière particulière; mais il faut qu'on veille attentivement

(1) Ce mot se dit dans leur langue *tchiaï*. C'est aussi le nom qu'ils donnent au fœtus des femelles d'animal tuées à la chasse; fœtus qu'ils mangent toujours et qu'ils regardent comme une chose extrêmement délicate.

le moment où le castor y entre, car autrement le filet serait bientôt brisé. 1798.

On retire soudain le filet, et on le jette sur la glace : alors le castor y reste aussi immobile que s'il était sans vie.

Les souliers dont se servent les Chipiouvans pour marcher sur la neige, sont supérieurement faits. Plats en dedans et formant une courbe en dehors, ils sont pointus par les deux bouts, mais celui de devant est relevé. On les lace élégamment en forme de brodequins, avec des courroies de peau de daim. Les traîneaux sont faits de planches très-minces, relevés sur le devant, comme les souliers, très-bien travaillés, très-bien polis pour pouvoir glisser facilement. Presque tous les Indiens de l'Amérique septentrionale regardent le bois dont les fibres sont les plus serrées, comme le meilleur pour des traîneaux : cependant les Chipiouvans font les leurs.

— avec du sapin rouge , ou du sapin de
1798. marais , et ils se servent pour cela de
couteaux recourbés.

La contrée que les Chipiougans appellent leur pays , n'a que très-peu de terre végétale : aussi ne produit-elle presque pas de bois ni d'herbe. Ce qu'on y voit en très-grande quantité , c'est de la mousse que paissent les daims. Il y a aussi une autre mousse qui vient sur les rochers , et sert d'aliment aux hommes dans le tems des grandes disettes. On la fait bouillir dans de l'eau ; et en se dissolvant , elle forme une substance glutineuse assez nourrissante.

Malgré la stérilité de leur pays , les Chipiougans peuvent y vivre très-agréablement une partie de l'année. Il ne leur faut que du soin et de l'industrie ; car le poisson abonde dans leurs lacs , et des troupeaux de daims couvrent leurs collines. Mais quoiqu'ils soient les plus prévoyans et

les plus économes de tous les sauvages — de l'Amérique , ils ont beaucoup à souffrir de la disette dans certains tems , et sur-tout dans le fort de l'hiver , parce qu'alors ils sont obligés de se retirer dans leurs bois clair-semés et rabougris.

Le bœuf musqué se trouve dans la partie occidentale du territoire des Chipioutiens ; mais ils ne le mangent pas. Il y a aussi de grands lièvres , plusieurs sortes de renards , quelques loups blancs particuliers à leur pays, des perdrix grises, des perdrix blanches , et d'autres espèces de gibier. Le castor et l'élan ne se voient qu'au-delà du soixantième degré de latitude septentrionale , et le buffle est encore bien plus dans le sud. On sait que cet animal fréquente une plus haute latitude à l'ouest du pays des Chipioutiens.

Ces Indiens portent dans les comptoirs anglais, des morceaux de très-beau marbre mélangé , qu'ils prennent

— 1798. chez eux à la surface de la terre. On le travaille facilement; il est susceptible d'un beau poli, et il durcit avec le tems. Il supporte le feu sans se fendre, et les Chipionuyans en font des pipes, car ils aiment beaucoup à fumer, genre de luxe qu'ils doivent aux Européens.

Ces sauvages ne connaissent guere d'amusemens. Leur musique est si rauque et leur danse si maussade, qu'ils semblent avoir honte de l'une et de l'autre, et n'osent s'y livrer. Ils s'exercent quelquefois à tirer des flèches contre un but, et jouent à quelques jeux qui leur sont particuliers; mais en général, ils préfèrent le sommeil à tout cela. Ils emploient presque tout leur tems à se procurer à manger, et à se reposer du travail que ce soin leur coûte.

Ils sont très-portés à se plaindre, et se lamentent souvent, en répétant sans cesse, d'un ton piteux et indo-

lent , le mot *idiouity* ! qui signifie *c'est bien dur* ! 1798.

Une extrême superstition domine les Chipiouvans ; leurs moindres actions sont réglées par quelque préjugé. Je n'ai jamais pu connaître leur culte religieux ; mais il n'y a pas de doute qu'ils n'en aient un , puisqu'ils croient à un bon et à un mauvais esprit , ainsi qu'à des peines et à des récompenses après cette vie. Ils montrent la plus grande répugnance à s'expliquer sur ce sujet.

On accuse les Chipiouvans de laisser périr dans l'abandon , les vieillards et les infirmes , et de ne pas enterrer les morts. Il est de ces tristes faits , quelquefois nécessités par la vie errante que mène ce peuple : mais ils ne sont point communs. J'ai vu un Chipiouyan qui était devenu paralytique et tout-à-fait impotent , porté pendant plusieurs années de suite par

— 1798. les autres , et servi avec le plus grand soin jusqu'à sa mort.

S'ils laissent des morts sans les enterrer , on ne peut pas l'attribuer à une insensibilité sauvage , mais à l'extrême dureté de leur sol , qui ne dégèle jamais. Il est même certain que lorsqu'un des leurs meurt dans les bois , ils couvrent son corps avec des branchages. D'ailleurs ils témoignent toujours un grand respect pour la mémoire d'un parent ou d'un ami. Ils portent longtemps son deuil , se coupent les cheveux , et ne touchent point aux choses qui lui ont appartenu ; souvent même ils détruisent celles qui leur sont propres , pour prouver combien ils sont affligés de sa perte.

Si l'ingratitude du sol et l'inclémence des saisons qui rendent très-rare les moyens de se nourrir , disposaient une nation à devenir cannibale , on pourrait croire que les Chipiouyans le

(303)

sont : mais je n'ai jamais appris qu'il —
y en eût eu chez eux le moindre exem- 1798.
ple. J'observerai , de plus , que dans
cinq mille milles d'étendue que j'ai
parcourus dans l'Amérique septentrio-
nale , je n'ai trouvé aucun peuple an-
thropophage, ni entendu dire qu'il y en
existât. Si l'on a vu quelques sauvages
de ces contrées manger de la chair
humaine , c'est parce qu'ils y étaient
réduits par l'extrême nécessité qui y
a forcé quelquefois les hommes les
plus civilisés.

V O C A B U L A I R E

De la langue chipioudne.

Un homme ,	Dinnie.
une femme ,	chiquois.
un jeune homme ,	kouélakouis.
une jeune femme ,	kouélakouis chiquoi.
mon fils ,	zi azai.
ma fille ,	zi lengai.
mon mari ,	zi dinnie.
ma femme ,	zi zayounai.
mon frère ,	zi raing.
mon père ,	zi tah.
ma mère ,	zi nah.
mon grand père ,	zi ounai.
moi ,	} sie.
mon , ma ,	
je ,	ni.
toi ,	} noun.
vous ,	
eux ,	bi.

(305)

la tête ,	edthie.
la main ,	lass.
la jambe ,	edthen.
le pied ,	couh.
les yeux ,	nackaï.
les dents ,	gou.
le côté ,	kaq-hei.
le ventre ,	bitt.
la langue ,	edtheu.
les cheveux ,	thiégah.
le dos ,	losseh.
le sang ,	dell.
le genou ,	tchagoutt,
drap ,	} etlounaï.
couverte de laine.	
habillement ,	ih.
guêtres ,	thell.
souliers ,	xintchie.
manteau ,	} thouth.
robe ,	
couverte de laine.	
manches ,	bah.
gants ,	guise.
bonnet ,	sah.
un cygne ,	xagaoucé.
un canard ,	xeth.
une oie ,	gah.

(306)

une perdrix blanche.	cass bah.
une perdrix grise,	dieë.
un buffle,	guiddi.
un daim gris,	diniaï.
un renne,	edthouu.
un castor,	zah.
un ours,	zass.
une loutre,	naby-ai.
une martre,	tbah.
un louveteau,	nagouiyai.
un loup,	{ yess.
	{ niouniaï.
un renard,	{ naguitheï.
un lièvre,	{ cah.
un chien,	{ sliengh.
une peau de castor.	zah thith.
une peau de loutre.	naby-ai thith.
une peau de daim	diniaï thith.
gris,	
gras,	icah.
la graisse,	thless.
la viande,	bid.
un brochet,	ouldiah.
un poisson blanc,	slaoueï.
une truite,	slaouyzinaï.
un brocheton,	ogah.
un hameçon,	gui-eth.

(307)

une ligne pour pécher,	cloulez.
un ,	sla-tchi.
deux ,	nag-hour.
trois ,	taghy.
quatre ,	dengk-y.
cinq ,	sasaoula-tchi.
six ,	alki-tar-hy-y.
sept ,	.
huit ,	alky-deing-y.
neuf ,	kakina-hanoth-na.
dix ,	ka-noth-na.
vingt ,	na-ghour-kha-noth-na.
le feu ,	kaouun.
l'eau ,	taoue.
le bois ,	dethkinn.
la glace ,	thoun.
la neige ,	yath.
la pluie ,	thinnelsie.
un lac ,	thaoucy.
une rivière ,	Tesé.
une montagne ,	zeth.
une pierre ,	thaih.
des baies ,	gaui-eh.
chaud ,	edouh.
froid ,	edzah.
une île ,	noucy.

(308)

un fusil ,	telkithy.
de la poudre ,	telkithy-kaounna.
un couteau ,	bess.
une hache ,	thynlé.
le soleil ,	} sah.
la lune ,	
rouge ,	deli-caousé.
noir ,	dell-zinn.
commerce ,	} na-haoun-ny.
échanger ,	
bon ,	leyzang.
pas bon ,	leyzang-haoulley.
puant ,	gueddey.
mauvais ,	} sliency.
laid ,	
depuis long-tems ,	galladinna.
maintenant ,	} ganneh.
aujourd'hui ,	
demain ,	gambeh.
bientôt ,	karahaoulley.
une maison ,	} kouen.
une cabane ,	
un canot ,	chalouzy ,
une porte ,	thi-o-ball.
une cabane de	n'abaläi.
cuir ,	

(309)

un chef,	boutchahoudry.
mien ,	zidzi.
sien ,	bedzi.
vôtre ,	nontzi.
grand ,	onchass.
petit ,	tchaue-tah.
je vous aime ,	ba-éhoinitchdinh.
je vous hais ,	bouknoïnitichdinh-hillai.
je vous plains ,	est-tchaounest-binaï.
mon parent ,	si-lod , innai.
donnez - moi de	tu hanniltou.
l'eau ,	
donnez-moi de la	beds hanniltou.
viande ,	
donnez - moi du	slo-ih-hanniltou.
poisson ,	
donnez-moi à man-	bid barhither.
ger de la viande ,	
donnez moi à boire	to barhithes.
de l'eau ,	
c'est loin ,	nitha-ouzani.
c'est près ,	{ nildouai-ouzani ,
	{ nildouai.
ce n'est pas loin ,	nitha-hillai.
combien ,	etlaneldey.
comment l'appellez-	etla haoulha.
vous ,	

(310)

venez ici,
peine,
douleur,
c'est cruel,
vous mentez,
quoi donc?

yeu dessai.

} i-yah.

i-diouyah.

ontzi.

edlass-gueh.

VOYAGES

D'ALEX.^{DRE} MACKENZIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Route du fort Chipiouyan à l'île à
la Cache.*

LE mercredi, 3 juin 1789, à neuf heures du matin, je partis du fort Chipiouyan, situé sur la côte méridionale du lac des Montagnes (1). J'étais embarqué dans un canot d'écorce de bouleau, et j'avais pour conducteurs un Allemand et quatre Canadiens, dont

1789.
juin.

(1) Le fort Chipiouyan est à 58° 40' de latit. nord, et à 110° 30' de longitude à l'ouest de Greenwich. La boussole y a 16° de variation à l'est.

— deux étaient accompagnés de leurs
1789. femmes.

juin. Un Indien, qui portait le titre de *chef anglais*, me suivait dans un petit canot avec ses deux femmes ; et deux autres jeunes Indiens, ses compagnons, étaient dans un autre petit canot. Ces sauvages s'étaient engagés à me servir d'interprètes et de chasseurs. Le premier avait autrefois accompagné le chef, qui conduisit M. Hearne à la rivière des Mines de Cuivre. Il s'était depuis distingué parmi ceux qui allaient échanger des pelleteries au fort Churchill, et il avait été long-tems attaché aux agens de la Compagnie de la baie d'Hudson. C'est ce qui lui avait fait donner le titre de chef anglais.

J'étais aussi accompagné par un canot que je destinai à faire le commerce, et dont j'avais confié le commandement à M. Leroux, l'un des commis de la Compagnie du nord-ouest. Ce canot portait une partie de nos pro-

visions ; car le tout n'avait pas pu —
 entrer dans le mien, où il y avait déjà 1789.
 les hardes nécessaires pour notre juin.
 voyage, un assortiment de marchan-
 dises destinées à servir de présens aux
 sauvages pour nous concilier leur
 bienveillance, et enfin les armes et
 les munitions qu'il nous fallait pour
 notre défense et pour la chasse. Ce-
 pendant il y avait lieu de croire que ;
 si par la suite nous étions obligés de
 nous séparer, les vivres que nous
 aurions consommés laisseraient assez
 de place dans mon canot pour rece-
 voir le reste de notre approvision-
 nement.

Nous cinglâmes droit à l'ouest ; et
 après avoir couru vingt-un milles dans
 cette direction, nous en fîmes neuf en
 gouvernant au nord-nord-ouest. Nous
 entrâmes ensuite dans une rivière ou
 plutôt dans un des bras du lac, qui
 sont fort nombreux.

Là, nous fîmes cinq milles en por-

— tant le cap au nord , et deux milles au
1789. nord-nord-est. A sept heures du soir,
juin. nous prîmes terre . et nous plantâmes
nos tentes sur le rivage.

Un de nos chasseurs tua une oie et
deux canards. Nous mîmes nos canots
hors de l'eau , et nous leur donnâmes
un suif, qui leur était nécessaire.

jeu. 4. Nous nous rembarquâmes à quatre
heures du matin. Nous fîmes demi-
mille au nord-nord-est , un mille et
demi au nord , deux milles à l'ouest ,
deux milles au nord-ouest , un mille
et demi à l'ouest-nord-ouest , demi-
mille au nord-nord-ouest , et deux
milles à l'ouest-nord-ouest. La rivière
termine là son cours et se jette dans
celle de la Paix.

Une chose très-remarquable , c'est
que dans les mois de mai et d'août ,
tems où la rivière de la Paix est haute,
les divers bras par lesquels le lac des
Montagnes verse ses eaux dans cette

rivière , changent de cours et refluent vers lui. 1789.

Celui des bras du lac où nous naviguâmes , n'a , dans toute son étendue , ni plus de deux cents pas de large , ni moins de cent vingt. Ses bords sont assez bas , excepté dans un endroit , où l'on voit un rocher très-élevé. La terre y est couverte d'arbres , parmi lesquels on distingue des bouleaux blancs , plusieurs sortes de pins , des peupliers communs , des peupliers noirs , et trois espèces de saule.

La rivière de la Paix a plus d'un mille de large dans l'endroit où nous y entrâmes , et elle court avec bien plus de rapidité , que le bras du lac que je viens de décrire. C'est-là aussi qu'elle prend le nom de rivière de l'Esclave. (1)

(1) La tribu des Indiens appelée *la tribu des esclaves* , étant chassée de son territoire par les Knisteneaux , s'établit sur les bords de la rivière

——— Voici la route que nous fîmes ce
 1789. jour-là : Deux milles au nord-ouest, —
 juin. six milles au nord-nord-ouest, à tra-
 vers des îles ; — quatre milles et demi
 au nord, — deux milles au nord quart
 d'est, — six milles à l'ouest quart de
 nord, — un mille au nord, — deux milles
 au nord-est quart d'est, — un mille au
 nord. Là nous franchîmes une cascade,
 et nous continuâmes notre navigation,
 sept milles et demi au nord-ouest, neuf
 milles au nord-nord-ouest, six milles
 au nord quart d'ouest, un mille et
 demi au nord - ouest quart d'ouest,
 demi - mille au nord-ouest quart de
 nord, six milles au nord-nord-ouest,
 un mille au nord, quatre milles au

de la Paix, et lui donna son nom. Il ne faut
 pourtant pas croire que ce nom annonce que les
 Indiens qui le portent, sont dans la servitude ;
 il ne leur a été appliqué que comme une injure,
 et pour marquer qu'ils sont plus sauvages encore
 que les autres sauvages.

nord-ouest quart d'ouest , et un mille —
 au nord-nord-est. Il était alors sept ^{1789.}
 heures du soir, nous nous trouvions ^{juin.}
 à l'embouchure de la rivière du Chien.
 Nous abordâmes à côté des cascades
 sur la rive orientale , et nous déchar-
 geâmes nos canots. En cet endroit la
 rivière de l'Esclave a près de deux
 lieues de large.

A trois heures du matin , nous ren- ^{ven. 5.}
 trâmes dans nos canots , mais les dé-
 chargeâmes à la première cascade.
 Quand nous eûmes remis à bord nos
 effets , nous naviguâmes dans un
 étroit canal formé par des îles ; et en
 une demi-heure nous arrivâmes au
 portage. Ce portage a trois cent quatre-
 vingts pas de long , et est très-com-
 mode , excepté vers l'endroit où on
 le quitte. Nous trouvâmes - là une si
 grande quantité de glace , que nous
 eûmes assez de peine à recharger nos
 canots.

De ce portage à celui de l'*Embarras*

— il y a environ six milles. Ce dernier
 1789. doit son nom et son existence à la
 juin. quantité de bois sec qui s'est accumulé dans l'étroit canal qui est à côté. Il a mille vingt pas de longueur. Un mille et demi plus loin, on trouve un autre portage, et cent cinquante pas au-delà, encore un autre, de la même longueur de celui qui précède. Après avoir fait quatre milles de plus, nous arrivâmes au portage de *la Montagne*, au-delà duquel nous entrâmes dans la grande rivière.

La petite rivière, qui n'est qu'un bras de la grande, offre un passage plus commode et bien plus sûr que cette dernière. Cependant je suis persuadé qu'en faisant le tour des îles, on abrégèrait la route et on trouverait moins de portages.

Le portage de *la Montagne* a trois cent trente-cinq pas de long. De là au portage du *Pelican*, il y a environ un mille, et beaucoup d'écueils très-

dangereux. Il y faut aborder tout près de la cascade, dans un endroit où l'écore est presque à pic. Le portage est long de huit cent vingt pas.

1789.
juin.

En arrivant au portage du Pélican, tous nos gens furent employés à transporter mon canot et mes bagages sur la montagne. Pendant ce tems-là, un des canots des Indiens fut entraîné dans la cascade et mis en pièces. Une femme indienne qui était dans ce canot, se sauva en s'élançant dans l'eau ; mais elle perdit ses effets.

Notre route, depuis le matin, avait presque toujours été droit au nord-ouest, et nous avons fait quinze milles. De là jusqu'au prochain portage qui est aussi le dernier sur cette rivière, il y a environ neuf milles. Pour s'y rendre, on se dirige au nord-ouest quart d'ouest, et on rencontre trois petites cascades qui n'interceptent pas la navigation. Ce dernier portage a cinq cent trente-cinq pas de

— long, et le chemin y est très-mauvais.
1789. Nos canots étant allégés, firent le
juin. tour de l'île qui se trouve vis-à-vis de
ce portage; de sorte qu'il ne fallut les
transporter qu'à la distance de deux
fois leur longueur.

En 1786, il y eut cinq hommes
noyés et deux canots avec divers ef-
fets perdus sur les rochers qui for-
ment les cascades de l'autre côté de
la rivière; ce qui a fait donner à ce
lieu le nom de portage *des Noyés*.
Ces hommes étaient sous la direction
de M. Cuthbert-Grant, et se rendaient
dans le lac de l'Esclave.

Nous fîmes six milles au-delà du
portage des Noyés; et à cinq heures
et demie de l'après-midi, nous cam-
pâmes sur la pointe *de la Roche*.
Tous nos gens étaient extrêmement
fatigués. Les chasseurs avaient tué
un castor, sept oies et quatre ca-
nards.

sam. 6. Nous recommençâmes notre navi-

gation à deux heures et demie du ma- ———
 tin. Nous marchâmes vingt-un milles , 1789.
 en gouvernant au nord-ouest quart juin.
 de nord, cinq milles au nord-ouest
 quart d'ouest, quatre milles à l'ouest-
 nord-ouest, six milles à l'ouest, un
 mille en doublant une pointe au
 nord-nord-ouest, cinq milles à l'est,
 deux milles au nord, un mille et demi
 au nord-ouest quart de nord, trois
 milles à l'ouest-nord-ouest, deux
 milles au nord-est quart d'est. Nous
 doublâmes une seconde pointe d'un
 mille et demi ; puis nous fîmes neuf
 milles à l'ouest quart de nord, six
 milles au nord-ouest quart d'ouest,
 et cinq milles au nord-nord-ouest.
 Là nous atterrâmes à six heures du
 soir. Nous déchargeâmes nos canots,
 et nous dressâmes nos tentes. Nous
 allâmes ensuite poser nos filets dans
 une petite rivière, qui coulait non
 loin du lieu où nous étions campés.
 Durant la plus grande partie de

— cette journée, nous eûmes le vent de-
1789. bout. Le froid devint si violent, que
juin. nos Indiens furent obligés de se servir
de leurs gants. Nous tuâmes sept oies
et six canards.

dim. 7. A trois heures et demie du matin ;
nous nous rembarquâmes. Nous cin-
glâmes un mille à l'ouest-nord-ouest ;
puis nous fîmes un mille en doublant
une île. Nous marchâmes ensuite
deux milles et demi au nord-ouest ;
trois milles au sud quart d'ouest, un
mille à l'ouest-sud-ouest, demi-mille
au sud-ouest quart de sud, trois milles
au nord-ouest, trois milles et demi à
l'ouest-nord-ouest, sept milles et demi
au nord, quatre milles au nord-ouest
quart de nord, deux milles et demi
au nord, et deux milles au nord-ouest
quart de nord.

La pluie qui durait depuis quelques
tems, tomba alors si abondamment que
nous fûmes obligés de prendre terre.
Nous déchargeâmes nos marchandises

et nos bagages, et les plaçâmes sous nos tentes, de peur que l'humidité n'y pénétrât. Bientôt le tems s'éclaircit, et nous nous remîmes en route. Nous fîmes dix milles droit au nord, un mille et demi à l'ouest, un mille et demi au nord. Mais alors il recommença à pleuvoir avec force, et je m'arrêtai pour passer la nuit, quoiqu'il ne fût encore que trois heures et demie. M. Leroux alla plus loin, dans l'espoir de trouver un atterrage plus agréable.

1789.
juin.

Ce jour-là le vent souffla très-fort du nord-nord-est; ce qui ralentit beaucoup la marche de nos canots. Nos Indiens tuèrent deux oies et deux canards. La pluie continua à tomber toute la soirée.

La nuit fut tempétueuse. La pluie tomba jusqu'à deux heures après midi; et le vent continua à souffler avec tant de violence, que je pris le parti de ne me remettre en route que le lendemain.

lun. 8.

— Nous nous embarquâmes à deux
1789. heures et demie du matin. Le tems était
juin. calme et brumeux. Bientôt nous fûmes
mar. 9. joints par nos deux jeunes Indiens, que
nous n'avions pas vus depuis deux jours.
Ils avaient tué quatre castors et dix oies.

Quand nous eûmes fait un mille ,
en gouvernant au nord-ouest quart de
nord, nous vîmes à droite sur le ri-
vage, un enfoncement que nous prî-
mes d'abord pour un bras de la ri-
vière, et que nous reconnûmes en-
suite pour un lac. Rentrés dans la ri-
vière, nous marchâmes un mille et
demi à l'ouest quart d'ouest, un mille
et demi à l'ouest-sud-ouest, un mille
à l'ouest. Alors nous suivîmes un très-
petit bras de la rivière qui se trouve
du côté de l'est. J'appris qu'à l'em-
bouchure de ce bras, il y avait eu an-
ciennement un portage, à cause du
bois sec qui arrêtait la navigation ;
mais quand nous y passâmes, ce bois
avait été emporté, et l'eau coulait avec

facilité. Le cours de ce bras de rivière —
serpente vers le nord dans un espace 1789.
de dix milles, et conduit dans le lac juin.
de l'Esclave.

Nous entrâmes dans le lac de l'Esclave, à neuf heures du matin. Nous nous aperçûmes alors d'un grand changement dans la température. L'air était excessivement froid. Le lac était encore couvert de glace, excepté du côté du rivage, où elle avait un peu diminué. Les maringouins et les moustiques qui nous avaient beaucoup incommodés pendant notre navigation sur la rivière de l'Esclave, nous abandonnèrent dès qu'ils sentirent le froid.

Les bords de la rivière, tant au-dessus qu'au-dessous des cascades, produisent toutes les espèces d'arbres qui se trouvent dans les autres parties du pays; et la rive occidentale est encore mieux boisée que l'autre, parce qu'elle est plus basse et couverte d'un terrain

— noir et gras. Cette couche de terrein ;
1789. qui a huit à dix pieds d'épaisseur ,
juin. a été déposée au-dessus des bois secs,
par les débordemens des eaux. La
rivé orientale se trouve plus élevée ;
et son sol est composé d'un mélange
d'argile jaunâtre et de gravier : aussi
les arbres qui y croissent , ne sont ni
si grands ni si nombreux que de l'autre
côté de la rivière.

Le dégel ne s'était pas fait sentir
le long de la rivière , à plus de qua-
torze pouces au-dessous de la surface
de la terre ; et malgré cela les feuilles
des arbres étaient déjà déployées. Mais
sur les bords du lac , on ne voyait pas
encore la moindre verdure.

Les élans et les rennes sont très-
nombreux sur les bords du lac de l'Es-
clave ; et , suivant ce que m'ont as-
suré les Indiens , il y a peu de distance
de ce lac , à des plaines immenses , où
paissent de grands troupeaux de buffles.

Les castors abondent aussi dans

ces cantons. Ils construisent leurs digues et leurs habitations sur les petits étangs et sur les ruisseaux ; car ils savent que dans les lacs et les grandes rivières , la débacle arrive au printemps , et les glaces emportent tout ce qu'elles rencontrent. — 1789. juin.

Les bords vaseux de la rivière sont couverts de gibier marin. Nous y tuâmes , dans la matinée du 9 juin , deux cygnes , dix oies et un castor , sans que cela nous fit perdre une heure. Aussi aurions-nous pu facilement remplir nos canots de gibier , si la chasse eût été le seul objet que nous eussions en vue.

En quittant la petite rivière , nous gouvernâmes à l'est , et nous passâmes en-dedans d'un banc de sable qui s'étend jusqu'aux maisons que construisirent , en 1785 , MM. Grant et Leroux. Ce banc est couvert de bois sec , et il y croît quelques jolis saules. Nous touchâmes souvent , et dans l'espace

— de cinq milles nous ne trouvâmes ja-
1789. mais plus de trois pieds d'eau.

juin. Nous joignîmes à l'extrémité du
banc de sable, nos compagnons de
voyage, qui y étaient arrivés de grand
matin, et que nous n'avions pas vus
depuis deux jours. Prévoyant que
nous serions obligés de rester-là quel-
que tems, nous déchargeâmes nos
canots et nous plantâmes nos tentes.
Je donnai en même tems ordre d'al-
ler à la pêche, parce qu'il était néces-
saire de conserver nos provisions pour
le reste du voyage. On prit beaucoup
de carpes, de ticamangs, de truites
et de ce qu'on appelle le poisson in-
connu.

mer. 10 Il plut la plus grande partie de la
nuit, et le tems ne s'éclaircit que l'a-
près midi. La pluie ramollit beaucoup
la glace. J'envoyai deux Indiens à la
chasse, sur les bords d'un petit lac,
éloigné de neuf milles de l'endroit où
nous étions, et qu'on me dit être fré-

quenté par différentes espèces d'ani- —
maux. Notre pêche ne fut pas aussi 1789.
abondante ce jour là qu'elle l'avait été juin.
la veille.

Le tems était très-beau et le vent jeu. II.
d'ouest soufflait avec beaucoup de
force. Les femmes de nos Indiens
s'occupèrent à cueillir des baies de
différente espèce, qui abondaient sur
le rivage. Pour moi, j'allai, avec un
de mes gens, sur une île voisine, où
nous ramassâmes une assez grande
quantité d'œufs de cygne, d'oie et de
canard sauvage. Nous y tuâmes aussi
deux canards et une oie.

L'après-midi nos deux chasseurs in-
diens revinrent, sans avoir vu aucun
grand quadrupède. Ils ne rapportèrent
qu'un cygne et une grue grise. Nous
ne pêchâmes ce jour-là que des bro-
chets, poisson trop commun dans ces
contrées, pour que ceux qui les habi-
tent l'aiment beaucoup. La glace s'é-
branla et commença à flotter vers l'est.

— Le tems fut aussi beau que la veille.
1789. Nous fûmes assaillis par des essaims
juin. de maringouins. La glace continua à
ven. 22 flotter vers l'est. Je me rendis sur une
montagne voisine , pour considérer
plus aisément la glace ; mais il me fut
impossible de voir si elle était rompue
dans le milieu du lac. Nos chasseurs
tuèrent une oie et trois canards.

sa. 13. Le tems fut nébuleux et le vent va-
riable jusqu'au soleil couchant , qu'il
se fixa au nord. Alors il poussa les
glaçons près du rivage , de sorte qu'ils
couvraient nos filets. Un de nos chas-
seurs qui était allé la veille le long de
la rivière de l'Esclave , revint avec trois
castors et quatorze oies. Il était accom-
pagné de trois familles d'Indiens , qui
avaient quitté le pays d'Athabasca (1)
le même jour que moi. Ces Indiens
ne me présentèrent aucune espèce de
gibier , et me dirent , pour s'excuser ,
qu'ils avaient voyagé avec tant de

(1) Les environs du fort Chipiouyan.

promptitude , qu'ils ne s'étaient pas —
même arrêtés le tems nécessaire pour 1789.
se procurer des provisions. juin.

En traçant une méridienne , j'obser- di. 14.
vai que la boussole variait de 20 d. à l'est.

Le tems fut beau. Le vent continua à souffler du nord. La glace brisée s'accumulait de plus en plus sur les bords du lac , et nos filets en étaient tellement surchargés , que nous craignîmes de les perdre. Le soir , nous crûmes que nous allions essuyer une violente bourasque. L'horizon , du côté du sud , se chargea tout-à-coup de nuages d'un bleu sombre , et il en partit de fréquens éclairs. Mais au lieu d'un coup de vent , nous eûmes une pluie abondante , ce qui nous fit espérer que les glaçons diminueraient.

Le matin , il y avait encore tant de lu. 15.
glace dans la baie , que nous ne pûmes lever nos filets. A midi , le vent tourna à l'ouest , et non-seulement débarrassa nos filets des glaces , mais nous ouvrit

— un passage pour gagner les îles qui
1789. étaient devant nous.

juin. En levant nos filets , nous les trou-
vâmes endommagés et contenant fort
peu de poisson. Nous abattîmes nos
tentes , et partîmes au coucher du
soleil. Nous fîmes , en deux heures de
navigation , huit milles au nord - est
quart de nord.

A onze heures et demie du soir ,
nous prîmes terre sur une petite île ,
et nous goudronnâmes nos canots. Il
faisait encore assez clair pourqu'on pût
lire et écrire sans lumière. Nous n'a-
vions pas vu une étoile depuis le len-
demain de notre départ d'Athabasca.
A minuit , la lune commença à pa-
raître par-dessus les arbres. Le bas de
son croissant fut éclipsé cinq à six
minutes. Le ciel était sans aucun
nuage.

Je jetai trois fois la sonde dans le
cours de cette petite traversée , et je

trouvai toujours au moins six brasses
d'eau avec un fond vaseux. 1789.

Le vent du nord fut si violent toute
la matinée, et les glaçons flottaient en
si grande quantité, que nous n'osâmes
pas nous embarquer. Nous pêchâmes
quelques truites à l'hameçon ; mais
nous ne pûmes rien prendre avec nos
filets. Je déterminai la latitude de l'île
à 61 deg. 28 min. nord. juin.
ma. 16

Le vent s'étant un peu appaisé,
nous rentrâmes dans nos canots à une
heure après-midi. Nous fîmes dix milles
vers le nord-ouest, en louvoyant entre
plusieurs îles. Nos canots prirent beau-
coup d'eau. Nous nous arrêtâmes à
cinq heures. Dès que nos tentes furent
plantées, nous nous occupâmes à
pêcher avec nos lignes et nos filets. Ce
jour-là, nous entendîmes quelques
coups de tonnerre.

Nous nous rembarquâmes ; et en fai-
sant route, nous levâmes nos filets,
dans lesquels nous ne trouvâmes que

— dix-sept poissons. Après un mille de
 1789. navigation, nous fûmes arrêtés par les
 juin. glaces. Alors nos Indiens nous conduisirent dans un endroit où nous fîmes une pêche abondante. Quelques-uns d'entr'eux partirent pour la chasse, et pour tâcher en même tems de découvrir un passage entre les îles. Mais à trois heures après midi, ils revinrent sans avoir réussi dans aucun de leurs projets. Ce qui nous consolait, c'est que le vent, qui soufflait très-fort, nous faisait espérer que les glaces seraient bientôt écartées, et que nous pourrions passer. Le soir, le tems se couvrit. Il y eut des éclairs, du tonnerre et de la pluie.

jeu. 18. A quatre heures du matin, nous levâmes nos filets, et nous y trouvâmes une grande quantité de poisson. Nous fîmes quatre milles en gouvernant au nord-ouest; puis la glace nous obligea encore de nous arrêter. Le vent du sud-est l'accumulait entre les îles, et

nous remarquâmes qu'à quelque dis- —
tance devant nous, elle était fort peu 1789.
brisée. Nous posâmes nos filets dans juin.
un endroit où il y avait quatre brasses
d'eau.

Deux de nos chasseurs tuèrent ce
jour-là une renne et son faon. Ils ren-
contrèrent deux familles indiennes ;
et le soir, un homme qui faisait partie
de ces familles, vint nous rendre vi-
site. Il me dit que la glace ne s'était
pas encore rompue du côté de l'île que
nous avions en face. Ces Indiens ne
vivaient que de poisson. Ils atten-
daient la fonte des glaces pour pou-
voir traverser le lac.

Le matin, il ne s'était pris dans nos me. 19.
filets que six poissons, encore étaient-
ils de la plus mauvaise espèce. L'a-
près-dîner, nos Indiens allèrent chasser
sur la grande île qui était vis-à-vis de
nous. Le tems était nébuleux, le vent
variable ; et quoique nous fussions au

— milieu des glaces, les maringouins
1789. nous dévoraient.

juin. Nous levâmes nos filets, sans y trou-
sa. 20. ver aucun poisson. Il plut beaucoup
la nuit et toute la matinée. Cependant,
M. Leroux et les gens de sa suite re-
tournèrent sur la pointe d'où nous
étions partis le 18.

Pour moi, je ne voulus point quitter
l'endroit où j'étais. Je veillais l'ins-
tant où je pourrais passer à travers les
glaces, et je leur promis de les faire
avertir sitôt qu'il se présenterait.

La pluie tomba par intervalles
jusques vers les cinq heures du soir.
Alors nous nous mîmes dans nos ca-
nots, et nous gagnâmes une île qui
était à six milles à l'ouest. Nous trou-
vâmes sur la pointe où nous débar-
quâmes, une grande quantité de glace.
Cependant nous y posâmes nos filets,
et nous prîmes beaucoup de poisson.
Nous rencontrâmes en route nos chas-
seurs, qui n'avaient rien tué.

Je jetai la sonde à environ cent pas —
de l'île , et je trouvai vingt-une brasses 1789.
d'eau. L'île abondait en baies et en juin.
petits oignons.

Je fis partir deux hommes pour aller
avertir M. Leroux de venir me rejoindre.

Le vent du sud souffla toute la nuit di. 21.
et poussa les glaçons vers le nord. Les
deux hommes que j'avais expédiés à
M. Leroux , furent de retour à huit
heures du matin. Ils s'étaient séparés
de lui à peu de distance de l'endroit
où j'avais planté mes tentes , parce que
la violence du vent l'avait obligé de
prendre terre.

Le soleil ayant un peu paru lorsque
ma montre marqua midi , je pris hauteur ; et je trouvai que nous étions
à 61 deg. 34 min. de latitude septen-
trionale.

A deux heures après-midi , M. Le-
roux nous joignit. A cinq heures , les
glaçons étant en partie poussés vers le
nord , nous nous embarquâmes , et

— nous fîmes quinze milles en gouvernant à l'ouest. Nous fîmes le tour des îles, où nous trouvâmes beaucoup de glace brisée : celle qui était du côté du nord-est paraissait l'être bien moins.

1789.
juin.

Dans cette traversée, la sonde que je jetai trois fois, me rapporta soixante-quinze, quarante-quatre et soixante brasses d'eau.

Nous plantâmes nos tentes sur l'une des îles qui se trouvent à trois milles de la côte. Nous voulions gagner la grande terre ; mais la glace nous en empêcha.

Nous aperçûmes des rennes sur l'une des îles. Nos chasseurs partirent aussitôt pour aller à leur poursuite, et en tuèrent cinq grands et deux petits. Ils eurent d'autant moins de peine à les joindre, qu'il n'y avait dans l'île aucun endroit où les rennes pussent se réfugier. Ces animaux avaient sans doute traversé la glace pour se rendre sur l'île, et le dégel

ne leur ayant pas permis de s'en re- —
 tourner , ils étaient devenus une proie ^{1789.}
 aisée pour les chasseurs. Cette circons- ^{juin.}
 tance nous fit donner à l'île le nom
 d'*île des Rennes* (1).

Je ne me couchai pas cette nuit ,
 afin de pouvoir bien observer le cou-
 cher et le lever du soleil. Cet astre ne
 resta au-dessus de l'horizon que quatre
 heures vingt-deux minutes. Il se leva ,
 d'après la boussole , au nord 20 deg.
 est. Il gelait encore si fort que , pen-
 dant la nuit , l'eau fut couverte de
 glace d'une ligne et demie d'épaisseur.

Nous nous embarquâmes à trois ^{lu. 22.}
 heures et demie du matin. Le vent
 soufflait de l'ouest. Nous fîmes le tour
 des îles , et nous nous avançâmes
 treize milles au nord-ouest , en cô-
 toyant la glace qui bordait le lac. Nous
 fîmes ensuite deux milles à l'ouest ;

(1) Et celui d'*île Carrebœuf*.

— après quoi le vent contraire nous obli-
1789. gea de relâcher sur une île. Il était
juin. alors neuf heures et demie. De l'endroit
où nous étions , nous découvrions la
terre qui était au sud-est , à la distance
d'environ douze lieues : mais nous ne
pouvions distinguer si c'était la côte
du lac ou une continuation d'îles.

A midi , j'observai la hauteur du
soleil , et je trouvai que nous étions
à 61 deg. 53 min. de latitude nord. La
boussole variait de deux points .

L'équipage du canot de M. Leroux
ayant déposé dans l'île deux sacs de
pemican (1) pour les reprendre à leur
retour , nous appelâmes cette île *l'île*
à la Cache (2).

(1) Ce *pemican* est de la viande séchée au
soleil et pilée.

(2) Ce qui est assez remarquable , c'est que la
langue française s'est si bien conservée dans le
Canada , que les Anglais même qui y sont , don-
nent des noms français aux découvertes qu'ils
font dans l'intérieur du pays. (*Note du traduct.*)

(341)

Le vent ayant calmé , nous nous rembarquâmes à deux heures après-midi ; et nous fîmes dix-huit milles entre diverses îles , en nous dirigeant à l'ouest quart de nord. 1789. juin.

A huit heures du soir , nous campâmes sur une petite île. Depuis le matin à la même heure , nous n'avions point vu de glace. Le tems était bien loin d'être chaud , et malgré cela des nuées de maringouins nous tourmentaient le jour et la nuit.

CHAPITRE II.

*M. Mackenzie se sépare de M. Lero-
roux , continue sa route et arrive à
la vue des monts Cornus.*

—
1789.
juin.
ma. 23

LES Indiens, dont les canots n'allaient pas aussi vite que les nôtres, et qui n'avaient pu nous suivre la veille, nous joignirent sur la petite île où nous avions abordé. Ils nous apportèrent deux cygnes et une oie qu'ils avaient tués.

Nous nous remîmes en route à trois heures et demie du matin ; et gouvernant à l'ouest quart de nord, nous fîmes un mille et demi ; puis cinq milles droit à l'ouest, dans une baie profonde qui, à son extrémité, c'est-à-dire, douze milles plus haut que l'endroit où nous la trouvâmes, reçoit les

eaux d'une rivière considérable. Le ———
 côté nord-ouest de la baie était rempli 1789
 de petites îles environnées de glaçons; juin,
 mais le vent qui soufflait avec force ,
 nous eut bientôt ouvert un passage
 entre ces îles et la terre.

Nous fîmes neuf milles à la voile ;
 en nous dirigeant au sud-ouest ; puis
 seize milles presque droit au nord-
 ouest , en passant entre plusieurs îles.
 A deux heures et demie après - midi ,
 nous abordâmes (1) près de trois ca-
 banes appartenant aux *Indiens - cou-*
teau-rouge (2), qui doivent leur déno-
 mination aux couteaux de cuivre dont
 ils se servent.

Ces sauvages nous apprirent que
 quelques autres Indiens de leur tribu
 avaient leurs cabanes non loin de là ,
 et l'un d'eux partit aussitôt pour aller

(1) Sur le rivage du lac. .

(2) On les appelle aussi les *Indiens du cuivre*.

— les chercher. Ils nous dirent, en même
1789. tems , que c'étaient les seuls que nous
juin. verrions pour le moment , parce que
les *Indiens esclaves* , les *Indiens castors* ,
et d'autres de la même nation ,
ne viendraient sur les bords du lac
que lorsque les jeunes cygnes com-
menceraient à avoir des plumes. Il
plut abondamment l'après-dîner.

me. 24 M. Leroux acheta des Indiens - cou-
teau-rouge , huit à neuf paquets (1) de
belles peaux de castor et de martre ;
et cependant il n'y avait pas parmi
eux plus de douze chasseurs de castor.
Le chef anglais (2) qui avait beaucoup
à réclamer dans le pays , reçut plus de
cent peaux en paiement de ce qui lui
était dû. Il en donna aussitôt quarante
à-compte de ce qu'il devait lui-même

(1) Pesant 90 livres chacun.

(2) On a vu plus haut que c'était le nom de
l'Indien , principal interprète.

depuis les hivers de 1786 et 1787, et il échangea le reste contre du rum et d'autres articles dont il avait besoin. Je lui fis présent alors d'un surplus de rum, afin de l'encourager, ainsi que les jeunes Indiens qui l'accompagnaient.

J'eus plusieurs entretiens avec les Indiens - couteau - rouge ; mais je ne pus apprendre d'eux rien de bien important pour mon voyage. Ils ne connaissaient absolument que l'entrée de la rivière que je me proposais de descendre. Afin de perdre le moins de tems possible à faire le tour des baies, j'engageai un de ces Indiens à me servir de guide ; et en conséquence je lui donnai les habillemens qu'il lui fallait pour cette expédition. J'achetai, en même tems, un grand canot neuf, pour qu'il pût s'y embarquer avec les deux jeunes sauvages qui étaient à mon service.

D'après une observation solaire, je

—
1789.
juin.

— déterminai la latitude des cabanes des
1789. Indiens - couteau - rouge , à 62 deg.
juin. 24 min. nord. La variation de la bous-
sole était de 26 à 27 degrés à l'est.

L'après-midi , je rassemblai les Indiens - couteau - rouge , pour les prévenir que mon intention était de partir le lendemain. Ils me dirent qu'ils demeureraient en cet endroit , jusqu'à l'arrivée des chasseurs dont ils m'avaient parlé , parce que s'ils portaient beaucoup de pelleteries , les Canadiens reviendraient avec plus de marchandises , construiraient un fort (1) dans le pays et y passeraient les hivers aussi long - tems qu'ils y trouveraient leur avantage. Ces sauvages m'assurèrent , en même tems , qu'un pareil établissement serait pour eux un grand motif d'émulation , et qu'ils prendraient le

(1) C'est le nom que donnent les sauvages à tous les établissemens que les Européens font chez eux.

plus de castors qu'ils pourraient, —
 attendu qu'ils seraient alors certains ¹⁷⁸⁹⁻
 d'en obtenir un prix raisonnable. Les ^{juin.} Les
 Chipiougans, ajoutèrent-ils, les vo-
 laient, ou du moins ne leur donnaient
 presque rien de leurs pelleteries ; ce
 qui les décourageait tellement qu'ils
 ne prenaient plus que les castors dont
 ils avaient besoin pour se nourrir et
 pour se vêtir.

J'écrivis à MM. Macleod et Mac-
 kenzie ; et j'adressai mes lettres au
 premier à Athabasca.

Nous nous embarquâmes à trois je. 25.
 heures du matin. Mon canot était
 extrêmement chargé, parce qu'on y
 avait mis une partie des effets qui
 étaient dans celui de M. Leroux. A
 notre départ, nous fûmes honorés de
 quelques salves de mousquéteries,
 que nous ne manquâmes pas de
 rendre. Nous gouvernâmes au sud
 quart d'ouest, pour traverser la baie
 qui n'a pas là plus de deux milles

— et demi de largeur , mais que les In-
1789. diens prétendent être beaucoup plus
juin. large en d'autres endroits , longue de
quinze lieues , et remplie d'îles. J'y
jeta la sonde , et je ne trouvai que six
brasses d'eau et un fond sablonneux.

Les terres environnantes nous of-
fraient un aspect bien différent de
celles que nous avons vues depuis
notre entrée dans le lac de l'Esclave.
Nous n'avions vu jusqu'alors que de
hautes montagnes et des îles de roches,
où il ne croît que des arbustes et
quelques arbres rabougris , mais pa-
rées de beaux tapis de mousse , et
malgré la maigreur de leur sol , pro-
duisant diverses espèces de baies ,
parmi lesquelles on remarque le geniè-
vre , la fraise sauvage , la groseille ,
la framboise , et un autre fruit (1) qui
ressemble à ce dernier. Il croît dans

(1) Le pathagomenan.

les endroits humides et mousseux ; sa tige est mince et a environ un pied et demi de haut. Ces fruits abondent dans ces contrées ; mais on ne les trouve pas tous dans les mêmes endroits. Ils ne viennent que dans les coins de terre qui leur sont propres.

Du côté de la baie le rivage offre un sol léger et sablonneux , couvert de très-grands arbres. Il s'élève graduellement , et il forme , à une certaine distance et le long de la côte , un amphithéâtre bien boisé et couronné de rochers.

Après avoir cinglé neuf milles au sud-sud-est , nous fûmes arrêtés par les glaçons flottans , et nous eûmes beaucoup de peine à atteindre une île , sur laquelle nous débarquâmes. Je me rendis tout de suite à l'extrémité opposée , afin de voir si nous pourrions continuer notre route ce jour-là. Cette île a environ cinq milles de circonférence. En la traversant je

1789.
juin.

— fus extrêmement surpris de m'aper-
1789. cevoir que la plupart des arbres y
juin. avaient été coupés depuis plusieurs
années, et que leurs troncs étaient
entièrement pourris. Je demandais la
cause de ce singulier événement ; et *le*
chef anglais m'apprit que beaucoup
d'Indiens esclaves qui habitaient autre-
fois les îles répandues dans la baie ,
parce que la pêche y était abondante
toute l'année , en avaient été chassés
par les Knisteneaux , qui étaient con-
tinuellement en guerre avec eux.

Si les Anglais forment un établis-
sement dans ce pays, il faut qu'ils le
placent dans le voisinage de l'île dont
je viens de parler , parce qu'il y a
beaucoup de bois , et que la pêche y
est facile.

Voyant à onze heures que le vent
avait entraîné la plus grande partie
de la glace au - delà de l'île , nous
essayâmes de continuer notre navi-
gation. Cependant nous rencontrâmes

encore des glaçons, contre lesquels —
mon canot courut risque de se briser. 1789.
Nous fîmes vingt-un milles, en tra- juin.
versant cinq baies différentes et gou-
vernant toujours au sud-est. La sonde,
que je jetai plusieurs fois, me rendit
de six à dix brasses d'eau.

J'observai que le pays environnant
s'abaissait de plus en plus, et deve-
nait toujours mieux boisé. Toutes les
fois que nous longions la côte, nous
découvriions des cabanes, mais point
d'habitans. Nos chasseurs tuèrent deux
cygnes et un castor. A huit heures du
soir, nous prîmes terre; nous déchar-
geâmes nos canots, et nous les ha-
lâmes sur le rivage pour les gou-
dronner.

A cinq heures du matin, nous nous vendr.
rembarquâmes. Nous courûmes dix 26.
milles, en traversant deux baies pro-
fondes, et gouvernant au sud-est; puis
à la vue de quelques îles placées à l'est,
nous traversâmes une autre baie de

— trois mille de large , en allant au sud-
1789. sud-est. Nous fîmes un mille droit au
juin. sud , en doublant une pointe , à la-
quelle je donnai le nom de *Détour* ;
ensuite quatre milles et demi au sud-
sud-ouest. Là nous rencontrâmes une
houle très-forte.

Je pris la hauteur du soleil , et je
trouvai la latitude du point où nous
étions à 61 deg. 40 min. nord.

Nous continuâmes à faire voile , et
nous courûmes quatre milles au sud-
ouest , et neuf milles à l'ouest-sud-
ouest , entre des îles , sur l'une des-
quelles un de mes Indiens tua deux
rennes , ce qui nous fit perdre au moins
trois heures de marche , parce qu'il
nous fallut mettre en travers pour
l'attendre.

A sept heures du soir , le vent du
sud-est étant devenu très-fort , nous
fûmes obligés de nous arrêter jusqu'au
lendemain. Nous crûmes que nous
trouverions la terre du côté d'où souf-

flait le vent , parce qu'il ne paraissait —
pas venir de très - loin. Par - delà le 1789.
Détour, la côte est basse et dange- juin.
reuse , et il n'est pas facile d'y débar-
quer pendant le mauvais tems , à
moins que l'on n'aborde dans l'une
des îles que nous avons dépassées.

Ce pays abonde en rennes et en
élans ; car nous en aperçûmes des
traces dans toutes les parties du ri-
vage où nous abordâmes. Il y a aussi
beaucoup de ces perdrix qui sont
blanches en hiver , et dont le plu-
mage devient en été comme celui des
coqs de marais ; c'est du moins la
couleur qu'elles avaient lorsque nous
les vîmes. Nos chasseurs tuèrent deux
cygnes vis-à-vis de l'endroit où nous
avons débarqué ; quelques glaçons
flottaient sur le lac.

Dès les trois heures du matin nous samedi
étions dans nos canots. Les marin- 27.
gouins nous avaient empêchés de
dormir pendant toute la nuit. Le tems

— 1789. juin. était calme et beau. Après avoir fait neuf milles à l'ouest-sud-ouest, nous trouvâmes une baie qu'il nous fallut passer. Huit milles de long qu'elle avait, et deux milles que nous fîmes en nous détournant, faisaient bien dix milles de marche. A l'entrée de la baie, la grande terre restait à douze milles de distance au sud-ouest de nous.

Le tems devint alors brumeux ; et comme nous avions plusieurs baies devant nous, il nous parut prudent de nous arrêter. Au bout de deux heures les brouillards s'étant dissipés, nous nous remîmes en route, et nous fîmes treize milles droit au sud. Nous passâmes plusieurs petites baies ; et nous arrivâmes à l'entrée d'une qui était si longue, que nous ne pouvions voir où elle se terminait. Nous avions la grande terre au sud, à la distance d'environ dix milles.

Mon nouveau guide n'étant pas allé depuis huit ans dans cette partie du

lac , ne savait guère de quel côté il ———
 devait nous faire passer , et cependant 1789.
 il croyait se rappeler que la baie con- juia.
 duisait à l'entrée de la rivière. En con-
 séquence , nous cinglâmes dans cette
 baie en gouvernant à-peu-près à l'ouest-
 sud-ouest. Bientôt nous nous vîmes
 entourés de glaçons , sans que nous
 pussions distinguer jusqu'où se pro-
 longeait la baie. Des brouillards sur-
 vinrent , et nous eûmes assez de peine
 à atteindre une île que nous avions au
 sud-ouest. Il était nuit quand nous y
 abordâmes.

A trois heures un quart nous nous dim.
 rembarquâmes. L'eau restait immobile 28.
 dans la baie. Nous parvînmes cepen-
 dant à gagner la pointe qui était au
 sud de nous la veille. Ensuite nous
 fîmes trois milles dans la même direc-
 tion , sept milles au sud quart d'ouest ,
 et quinze milles à l'ouest. Là je pris
 la hauteur du soleil , et je trouvai que
 nous étions à 61 deg. de latitude septen-

— trionale. Nous gouvernâmes alors à
 17⁸⁹. l'ouest-nord-ouest; et après avoir
 juin. couru deux milles dans cette direc-
 tion, nous vîmes à l'entrée d'un ca-
 nal transversal; nous avions la terre
 au sud-ouest, à quatorze milles de dis-
 tance. Le canal formait une baie pro-
 fonde dans laquelle nous entrâmes en
 gouvernant à l'ouest. Nous ne pou-
 vions pas voir de terre dans cette di-
 rection; malgré cela, notre Indien-
 couteau-rouge nous faisait espérer que
 nous y trouverions un passage pour
 gagner la rivière.

Ayant un vent arrière très-fort,
 nous perdîmes de vue nos Indiens.
 Nous ne pouvions pas prendre terre
 pour les attendre, parce que nous
 aurions couru risque de briser notre
 canot; de sorte que nous allâmes jus-
 qu'à l'extrémité de la baie, où nous
 nous trouvâmes au milieu des joncs,
 sans découvrir le passage que nous
 nous étions flattés d'y trouver. Nous

débarquâmes. Deux heures après, nos Indiens arrivèrent ; mais ils ne voulurent point mettre à terre , parce qu'ils virent qu'ils ne pourraient pas y planter leurs tentes. Ils vidèrent l'eau qui était entrée dans leur canot , et ils continuèrent leur route jusqu'au coucher du soleil.

1789-
juin.

Le *chef anglais* (1) était tellement irrité de ce que l'*Indien - couteau-rouge* avait entrepris de nous servir de guide dans une route qu'il ne connaissait pas , qu'il s'emporta jusqu'à le menacer de lui donner la mort. Nous avons effectivement sujet d'être mécontents de cet Indien. Cependant il ne cessait de nous encourager , en nous assurant qu'il se ressouvenait très-bien d'être venu à travers les bois , des bords de la rivière à l'endroit où nous étions.

(1) On sait que c'est le nom du sauvage qui servait d'interprète.

— Ce jour-là , le vent agita si fort le
1789. lac , que , quoique nous n'eussions
juin. déployé que trois pieds de voile , nous
fûmes obligés de nous servir de la
grande chaudière pour vider l'eau
qui entrait dans notre canot. Celui
des Indiens courut grand risque d'être
submergé.

lundi Nous nous remîmes en route à
29. quatre heures du soir , en longeant le
rivage sud-ouest de la baie. A cinq
heures et demie , nous fûmes vis-à-vis
de la pointe ; et après l'avoir doublée ,
nous reconnûmes le passage qui était
l'objet de nos recherches. Ce passage
est un bras du lac formé par une île
très-longue. Il a environ un demi-mille
de large , et on n'y trouve pas plus de
six pieds d'eau. Il nous parut abon-
dant en poisson ; nous y vîmes une
immense quantité de cygnes , d'oies ,
de canards de différente espèce , prin-
cipalement des noirs , et beaucoup
d'autres oiseaux ; mais nous ne pûmes

jamais les approcher à la portée du fusil. — 1789.

Le courant avait peu de force, et nous portait au sud-ouest quart d'ouest, direction dans laquelle nous fîmes quatorze milles. Nous dépassâmes la pointe de la longue île. C'est là que le lac de l'Esclave verse ses eaux dans la rivière (1). Nous n'y trouvâmes que de deux à cinq brasses d'eau; aussi il est probable que dans le tems de son décroissement, la plus grande partie du canal où nous passâmes reste à sec.

Là, le cours du fleuve prend une direction à l'ouest; et dans un espace de vingt-quatre milles, son lit se rétrécit graduellement, et finit par n'avoir qu'un demi-mille de large. A la vérité le courant y devient plus rapide,

(1) Ou plutôt dans le fleuve, qui sera désormais connu sous le nom de *fleuve Mackenzie*.

(Note du traducteur.)

— et il y a trois brasses et demi de fond.
1789. Depuis le lac jusques-là , les terres
juin. du côté du nord sont basses et couvertes d'arbres. Le côté du sud est plus élevé ; mais il y a aussi beaucoup de bois. Le courant est très-fort , et les écores sont à-peu-près égales pour la hauteur et pour la qualité du terrain , qui est un mélange d'argile jaunâtre et de gravier. Nous y vîmes beaucoup d'arbres renversés et noircis par le feu , au milieu desquels s'élevaient de jeunes peupliers qui avaient poussé depuis l'incendie. Une chose très-digne de remarque , c'est que lorsque le feu dévore une forêt de sapins (1) et de bouleaux , il y croît des peupliers , quoiqu'auparavant il n'y eût dans le même endroit aucun arbre de cette espèce.

Nous cinglâmes avec une forte brise

(1) De l'espèce que les Anglais appellent *spruce*.

d'est, et nous allions très-vîte, encore —
 que nous fussions obligés de louvoyer 1789.
 entre des îles. Nous fîmes dix milles juin.
 en longeant la rive septentrionale ,
 parce que le courant y est plus rapide :
 aussi doit-on préférer le côté du sud ,
 lorsqu'on remonte le fleuve. Après
 cette course, nous trouvâmes que le
 fleuve s'élargissait. Le vent se calma.
 Ne pouvant plus nous servir de la
 voile, nous eûmes recours à nos pa-
 gaves. Nous gouvernâmes au nord-
 ouest, en continuant à longer le ri-
 vage septentrional. Le fleuve était là
 si large, qu'il ressemblait à un lac.
 Nous cherchions en vain de quel côté
 nous pourrions trouver une issue ; et
 nous étions d'autant plus embarrassés,
 que l'Indien - conteau - rouge n'était
 jamais allé plus loin.

Ce sauvage nous dit alors qu'une
 rivière venant du nord et prenant sa
 source dans les monts Cornus, venait se
 jeter dans le fleuve où nous naviguions.

— 1789. Nous étions précisément à la vue des
juin. monts Cornus , qu'habitent les Indiens
castors. Notre guide ajouta qu'il avait
souvent remonté cette rivière, et qu'il
y avait trouvé des gens de sa nation.
Il nous assura en même tems que la
rivière traversait de vastes plaines où
paissaient d'immenses troupeaux de
buffles et de daims.

Bientôt nous trouvâmes de hauts
fonds qui nous obligèrent de tourner à
gauche jusqu'à ce que nous n'eussions
plus d'eau. En nous avançant de ce
côté-là , nous découvrîmes enfin le lit
du fleuve , qui se prolongeait vers
le sud. Nous gagnâmes la terre, et
nous plantâmes nos tentes pour pas-
ser la nuit.

Depuis le moment que nous nous
étions servis des pagayes , nous avons
fait à-peu-près quinze milles à l'ouest.
Nous avons au nord-ouest les monts
Cornus , qui s'étendent du nord-nord-
est au sud-sud-ouest.

Je jetai plusieurs fois la sonde dans —
le courant du jour, et je trouvai de 1789.
trois à six brasses d'eau. Nos chas- juin.
seurs tuèrent deux oies et un cygne.
Nous vîmes beaucoup de jeune gibier
marin sur les îles que nous dépassâmes.

A quatre heures du matin, nous mardi
partîmes avec un tems calme et très- 30.
beau. Nous fîmes trente-six milles en
nous dirigeant au sud-ouest quart de
sud. Au midi du fleuve, on voit
une chaîne de montagnes peu élevée,
qui, d'après la boussole, s'étend di-
rectement de l'est à l'ouest. Nos chas-
seurs indiens trouvèrent une oie qui
avait été récemment percée d'une
flèche, et était encore chaude. Nous
nous avançâmes de six milles dans
la même direction, et nous vîmes
à l'entrée d'une baie remplie d'îles,
qui nous parut être l'embouchure
d'une rivière venant du sud. La chaîne
de montagnes dont je viens de parler,

— se termine vis-à-vis de cet endroit.
1789. A six heures du soir , le tems chan-
juin. gea. Nous prîmes terre : mais avant
que nous eussions le tems de planter
nos tentes, nous fûmes assaillis d'une
violente tempête. La pluie, accom-
pagnée de tonnerre et d'éclairs, nous
mouilla jusqu'à la peau, et cependant
elle ne dura pas long-tems.

Nos Indiens se fatiguèrent extrême-
ment en courant après des oiseaux
aquatiques, qui avaient à peine leurs
premières plumes. Ils prirent cinq
cygnes et un pareil nombre d'oies.

Je jetai la sonde à plusieurs re-
prises, et je trouvai de quatre à six
brasses d'eau.

C H A P I T R E I I I .

*Continuation du voyage depuis les
monts Cornus jusqu'au pays des
Indiens-Lièvres.*

Nous nous embarquâmes à quatre heures du matin. Bientôt nous vîmes dans un endroit où le fleuve n'avait pas plus d'un demi-mille de large. Le courant était rapide, et nous nous dirigeons à l'ouest, en louvoyant entre des îles. Quoique la terre fût assez élevée des deux côtés du fleuve, les écores n'étaient point à pic. Nous avons fait vingt-un milles dans ce trajet, et la sonde nous avait toujours donné neuf brasses d'eau.

—
1789.
juillet.
merc.
1^{er}.

Nous mîmes alors le cap à l'ouest-nord-ouest, et nous fîmes neuf milles. Nous aperçûmes en passant, l'em-

— 1789. bouchure d'une rivière , du côté
 juillet. du sud - est. Nous sondâmes et nous
 trouvâmes douze brasses de profon-
 deur. Nous fîmes ensuite trois milles
 au nord-ouest quart d'ouest. Là , je
 voulus de nouveau jeter la sonde , et
 je la perdis , parce que le plomb res-
 tant attaché au fond , fit casser la ligne.
 Le courant était si rapide , que nous
 ne pûmes lui résister avec huit pa-
 gaves , et la ligne qui n'était point
 encore rompue équivalait à quatre
 pagaves de plus.

· Nous courûmes cinq milles au nord
 quart d'ouest , et nous nous trouvâmes
 à la vue d'une haute montagne qui
 était au sud de nous. Nous fîmes alors
 quatre milles au nord-ouest quart de
 nord. Nous vîmes l'embouchure d'une
 petite rivière au nord , et nous dou-
 blâmes une pointe à l'ouest-sud-ouest.
 A une heure , le tonnerre gronda ; il
 y eut plusieurs éclairs , et la pluie
 tomba une demi-heure. Comme nous

ne nous arrê tâmes pas , nous fîmes —
très - mouillés. Les bords du fleuve 1789.
étaient encore couverts de glaçons. juillet.

Nous abordâmes dans une petite île où l'on voyait les poteaux de quatre cabanes , que nous jugeâmes avoir été construites par les Knisteneaux qui , six ou sept ans auparavant , avaient porté la guerre dans ces contrées. De là jusqu'à une rivière qui vient des montagnes du sud , il y a quinze milles que nous fîmes en nous dirigeant à l'ouest. Cette rivière me parut être considérable. Elle avait au moins demi-mille de large à son embouchure. Six milles plus loin , coulait une petite rivière dans la même direction. Quand nous eûmes fait vingt-quatre milles , nous prîmes terre vis-à-vis d'une île , à la vue des montagnes du sud.

Comme mon canot était très-chargé , et que j'appréhendais , à chaque instant , de rencontrer des cascades qu'on

— m'avait dit être fort dangereuses , je
1789. fis cacher deux sacs de pemican dans
juillet. l'île qui était en face de l'endroit où
nous avions débarqué , dans l'espoir
qu'ils nous seraient utiles à notre re-
tour. Mes Indiens pensaient différem-
ment; ils prétendaient que nous ne
pourrions pas revenir cette année , et
que lorsque nous repasserions , le
pemican serait gâté. Non loin de nous
étaient deux emplacements où les na-
turels avaient campé l'année précé-
dente. La manière dont ces sauvages
avaient coupé les arbres , nous prouva
qu'ils ne connaissaient point les outils
de fer.

Nous trouvâmes un courant très-
rapide , durant tout le trajet que nous
fîmes ce jour-là. Nos chasseurs ne
purent nous apporter que deux cy-
gnes.

jeu. 2. La matinée commença par être bru-
meuse. Nous ne nous embarquâmes
qu'à cinq heures et demie. A sept

heures , le brouillard se dissipa , et nous nous aperçûmes qu'au lieu d'être claire et limpide , comme les jours précédens , l'eau était noire et vaseuse . Ce changement provenait sans doute du mélange de quelque rivière affluente qui venait du sud , et que les brouillards nous avaient empêché de remarquer .

———
1789.
juillet.

A neuf heures , nous vîmes devant nous une terre très-élevée ; et en nous en approchant , nous reconnûmes que c'était une chaîne de montagnes qui s'étendait vers le sud , et dont les sommets se perdaient dans les nuages . A midi , il fit des éclairs , du tonnerre et de la pluie . A une heure , nous étions en face des montagnes . Leurs sommets paraissaient rocheux et stériles ; mais leurs flancs étaient bien boisés . Il paraissait y avoir , de loin à loin , des pierres blanches que le soleil faisait briller , et que les Indiens nommèrent

— 1789. *manitou aseniah* (1). Je soupçonnai même que c'était du talc, quoique le talc soit d'un blanc moins éclatant; mais à mon retour je fus bien détrompé. Les prétendues pierres avaient disparu; car ce n'était que de la neige.

juillet.

Nous avons fait trente milles à l'ouest-sud-ouest. Nous avançons avec beaucoup de précautions, parce que nous nous croyions très-près des écueils et des cascades. Nous en étions même si persuadés, que nous nous imaginions entendre déjà le bruit que l'eau fait en tombant.

Nous mîmes le cap à l'ouest quart de nord, et nous fîmes douze milles en longeant les montagnes. Nous avançâmes ensuite vingt-un milles au nord quart d'ouest; et à huit heures, nous nous arrêtâmes pour passer la nuit sur la rive septentrionale.

Nous vîmes diverses cabanes qui

(1) Pierres-esprits.

avaient été occupées par les naturels. Quelques-unes paraissaient avoir été faites récemment, et les autres dans les années précédentes. Nos chasseurs ne tuèrent qu'un cygne et un castor. Celui-ci était le premier animal de son espèce que nous eussions vu dans le fleuve que nous descendions. Mes Indiens se plaignaient de ce que j'allais si loin, et disaient n'avoir jamais essuyé autant de fatigues que dans ce voyage.

La pluie tomba toute la nuit, et ne cessa qu'à sept heures du matin. Aussitôt nous nous embarquâmes. Nous fîmes douze milles en gouvernant au nord-nord-ouest. Là le fleuve coulait entre deux chaînes de montagnes. Nous étions contrariés par un vent de bout très-fort, et la pluie recommença à tomber si violemment, qu'à dix heures nous fûmes obligés de débarquer. J'estime que nous avons fait alors dix-sept milles à l'ouest et quarante-quatre milles au nord.

1789.
juillet.

vend.
3.

—
1789.
juillet.

Le vent s'appaisa à deux heures un quart. Nous nous rembarquâmes, et nous fîmes cinq milles en continuant à gouverner au nord. Nous vîmes sur la rive septentrionale l'embouchure d'une rivière affluente ; peu de tems après, nous trouvâmes plusieurs fles de rocher, entre lesquelles le courant était excessivement rapide. C'étaient les premiers rocs que nous eussions vus dans le fleuve. Ils nous indiquaient l'approche des cascades.

Nous fîmes dix milles au nord-ouest quart de nord, trois milles au nord-ouest, douze milles à l'ouest-nord-ouest et trois milles au nord-ouest. A huit heures du soir, nous nous arrê-
tâmes et nous plantâmes nos tentes sur la rive septentrionale, au pied d'une haute montagne, dont une partie s'élevait perpendiculairement du sein du fleuve. Je me hâtai de l'escalader avec deux de mes gens et quelques Indiens ; et après une heure et

demie de marche très-pénible , nous parvînmes au sommet. J'y trouvai , à ma grande surprise , l'emplacement et les travaux d'un camp. Les Indiens m'apprirent alors que les peuplades dépourvues d'armes ont coutume de choisir ces postes élevés , parce qu'elles peuvent les rendre inaccessibles à leurs ennemis , parmi lesquels les Knisteneaux sont ceux qu'elles redoutent le plus.

1789.
juillet

La vue que nous eûmes sur cette hauteur n'était pas , à beaucoup près , aussi étendue que je m'y attendais. Elle était bornée par un demi-cercle de montagnes aussi élevées que celle où nous étions , et entre lesquelles s'étendaient des lacs habités par une immense quantité de cygnes. Nous ne vîmes d'autres arbres que des pins et des bouleaux , encore étaient-ils mal venus et clair-semés.

Des essaims de maringouins , seuls habitans de cette montagne , mais se

— multipliant à chaque instant , nous for-
cèrent de nous hâter d'en descendre.
1789. Nous vîmes ce jour-là plusieurs em-
juillet. droits où les Indiens avaient campé ;
mais ils paraissaient tous abandonnés
depuis long-tems. Depuis quatre heures
après-midi , nous avons trouvé un
courant si rapide , que l'eau faisait le
même bruit que si elle avait été en
ébullition. L'air était devenu excessive-
ment froid , et nous y étions d'autant
plus sensibles , que peu de tems avant
que nous fussions dans le fleuve , et
même depuis que nous y naviguions ,
il avait été fort chaud.

sam. 4. Le vent et la température étant les
mêmes que la veille , nous entrâmes
dans nos canots à cinq heures du
matin. Nous fîmes vingt-deux milles
au nord-ouest quart d'ouest , six milles
au nord-ouest , quatre milles au nord-
ouest quart de nord , et cinq milles à
l'ouest-nord-ouest. Nous dépassâmes
l'embouchure d'une petite rivière qui

est sur la rive septentrionale ; et après —
 avoir doublé une pointe et avoir couru 1789-
 un mille au sud-ouest, nous vîmes juillet.
 une autre rivière affluente sur la rive
 méridionale. Nous cinglâmes alors au
 nord-nord-ouest, ayant devant nous
 une grande montagne ; et quand nous
 eûmes fait quinze milles, nous vîmes
 deux rivières qui grossissaient le
 fleuve ; l'une venant du midi, l'autre
 du nord, et précisément vis-à-vis
 l'une de l'autre. Nous fîmes alors
 quatre milles à l'ouest et treize milles
 au nord-ouest. A huit heures du soir,
 nous prîmes terre dans une île, et
 nous-y passâmes la nuit.

Ce jour-là le courant fut tout aussi
 fort que l'après-dîner de la veille. Nous
 remarquâmes une assez grande quan-
 tité de glace attachée aux bords de la
 rivière. Nos chasseurs tuèrent une oie
 et un castor ; mais ce dernier fut perdu,
 parce qu'il alla au fond de l'eau avant
 qu'ils pussent l'atteindre. Les castors,

— les loutres , les ours et d'autres ani-
1789. maux qu'on tue roides sur l'eau, surnat-
juillet. gent comme des vessies ; mais s'ils ne
sont que mortellement blessés et qu'ils
puissent faire quelques mouvemens,
ils se remplissent d'eau et s'enfoncent.

dim. 5. Le soleil se coucha la veille à neuf
heures cinquante-trois min. , et se leva
ce jour-là sept minutes avant deux
heures : ainsi il ne resta que quatre
heures au-dessous de l'horizon. Nous
nous embarquâmes un peu après le
lever du soleil. Nous courûmes cinq
milles , en passant entre des îles et
gouvernant au nord - nord - ouest ;
puis quatre milles à l'ouest. Le lit du
fleuve devint beaucoup plus large , et
le courant moins rapide. En conti-
nuant notre route , nous fîmes dix
milles à l'ouest-sud-ouest. Nous avions
droit devant nous une haute chaîne
de montagnes couvertes de neige.

A sept heures trois quarts nous aper-
çûmes sur la rive septentrionale plu-

sieurs colonnes de fumée. Nous nous —
 mêmes aussitôt à même d'aborder de ce 1789.
 côté-là ; mais à mesure que nous ap- juillet
 prochions , nous vîmes les naturels
 courir çà et là avec un air d'épou-
 vante. Quelques-uns s'enfuyaient dans
 les bois ; d'autres prirent le large avec
 leurs canots. Nos chasseurs qui débar-
 quèrent avant nous , cherchèrent à
 rassurer un petit nombre de naturels
 qui étaient restés , et leur parlèrent
 en langue chipiouyane ; mais ces sau-
 vages étaient si effrayés , qu'ils n'enten-
 dirent point ce qu'on leur disait , ou
 du moins feignirent de ne pas l'en-
 tendre. Quand ils virent que nous
 étions tous sur le rivage , et qu'il leur
 était impossible de nous éviter , ils
 nous firent signe de nous tenir à une
 certaine distance. Nous nous empres-
 sâmes de les satisfaire , et non-seule-
 ment nous déchargeâmes nos canots ,
 mais nous plantâmes nos tentes avant
 de chercher à les approcher.

— 1789. Cependant le *chef anglais* et ses
juillet. deux jeunes camarades tâchèrent de
convaincre les naturels que nous n'a-
vions point de desseins hostiles ; et dès
que leur terreur fut un peu diminuée ,
on vit que quelques-uns d'entr'eux en-
tendaient fort bien la langue de nos
Indiens. Ceux-ci parvinrent alors ,
mais non sans beaucoup de difficulté ,
à les engager à s'approcher de nous.
L'accueil que nous leur fîmes acheva
de dissiper leurs craintes , et bientôt
ils se hâtèrent de rappeler leurs com-
pagnons.

Ces sauvages étaient au nombre de
vingt-cinq à trente personnes , com-
posant cinq familles et appartenant à
différentes tribus , celle des *Indiens*
esclaves et celle des *Indiens-côte-de-*
chien. Nous les fîmes fumer , et il
nous parut bien certain qu'ils ne con-
naissaient pas l'usage du tabac. Nous
leur fîmes ensuite boire du grog. Ils
se prêtèrent à tout cela ; mais je suis

persuadé qu'ils le firent bien plus par —
 crainte que par inclination. Nous leur 1789.
 plûmes bien davantage en leur distri- juillet.
 buant des grains de verroterie , des
 bagues , des jarretières , des pierres à
 fusil , des briquets , des alènes , des
 couteaux et des haches. Ils devinrent
 alors plus familiers que nous ne nous
 y étions attendus ; car nous ne pou-
 vions pas les faire rester hors de nos
 tentes. Il est vrai que nous ne nous
 aperçûmes pas qu'ils cherchassent à
 y voler la moindre chose.

Ce qu'ils me dirent du fleuve où
 nous naviguions est si extravagant, que
 je ne m'amuserai pas à le rapporter en
 détail. Je me bornerai à dire que,
 d'après ce qu'ils nous assurèrent, il
 nous fallait plusieurs hivers (1) pour
 nous rendre à la mer, et nous devions

(1) Les sauvages de l'Amérique septentrionale désignent les années par hivers, parce que c'est le tems de la chasse. (*Note du traducteur*).

— parvenir à la vieillesse avant d'être de
1789. retour chez nous. Ils nous annoncè-
juillet. rent en même tems que nous aurions
à combattre beaucoup de monstres , et
ils nous les dépeignirent sous des
formes si bizarres et armés d'une puis-
sance si terrible , qu'ils ne pouvaient
exister que dans leur sauvage imagi-
nation. Ils ajoutèrent que nous trou-
verions deux sauts d'eau qu'il était im-
possible de franchir , et que le premier
n'était qu'à une trentaine de journées
de navigation.

Certes j'étais bien loin d'ajouter foi
à tous les contes des naturels ; mais
ils firent un grand effet sur mes In-
diens , qui étaient déjà fatigués de
voyager. D'après leur idée , nous ne
devions pas hésiter à nous en retour-
ner. Ils prétendaient être certains que
nous trouverions très-peu d'animaux
dans le pays que je voulais traverser ;
qu'il y en aurait toujours moins à me-
sure que nous irions en avant , et que

nous serions réduits à mourir de faim, si nous ne périssons pas par quelque autre accident. J'eus beaucoup de peine à les faire changer d'opinion. Ensuite je les chargeai d'engager un des naturels à nous accompagner. Le sauvage y consentit, moyennant une petite chaudière, une hache, un couteau et quelques autres articles dont je lui fis présent.

1789.
juillet.

Quoiqu'il fût trois heures après-midi, je fis recharger mon canot. Quand nous fûmes prêts à y entrer, notre nouveau compagnon de voyage parut ne plus se soucier de nous suivre : mais comme aucun de ses amis ne voulut prendre sa place, nous le forçâmes, après une heure de délai, à s'embarquer avec nous. Avant de partir, il fit une cérémonie dont il me fut impossible de deviner le sens. Il coupa une boucle de ses cheveux, et l'ayant divisée en trois, il en noua une partie aux cheveux du sommet de

— la tête de sa femme ; et il y souffla
 1789. trois fois de toute sa force en pro-
 juillet. nonçant certaines paroles. Le reste
 des cheveux fut noué de la même-ma-
 nière sur la tête des deux enfans du
 sauvage.

Pendant le peu de tems que nous
 restâmes avec cette petite peuplade ,
 les naturels cherchèrent à nous amu-
 ser, en dansant au son de leur voix.
 Mais leur musique et leur danse man-
 quaient de variété. Les hommes et les
 femmes dansaient ensemble et for-
 maient un grand cercle. Les hommes
 avaient dans la main droite un coute-
 las d'os, ou un bâton, qu'ils élevaient
 par - dessus leur tête en le remuant
 continuellement. Ils ne tenaient pas
 la main gauche si haut, mais ils la
 faisaient aller sans cesse horizontale-
 ment en avant et en arrière. En même
 tems, ils sautaient et prenaient di-
 verses postures, en suivant la mesure ;
 et toutes les fois qu'ils s'arrêtaient,

ils avaient leurs talons tournés vis-à-vis l'un de l'autre et très-rapprochés. Ils hurlaient, ou mugissaient à l'imitation des animaux ; et celui d'entr'eux qui pouvait le faire le plus long-tems, était regardé comme le plus habile. Les femmes laissaient pendre leurs bras comme si elles n'avaient pas eu la force de les remuer.

1789.
juillet.

Ces sauvages étaient maigres, petits, laids, mal faits, et avaient les jambes grosses et couvertes de croûtes, incommodité qui provenait, sans doute, de ce qu'ils se tenaient habituellement devant le feu. Plusieurs d'entr'eux paraissaient être fort mal-sains, ce que j'attribuai à leur excessive mal-propreté. Cependant je crus apercevoir à travers la boue et la graisse dont ils étaient couverts, qu'ils avaient la peau naturellement plus blanche que les autres Indiens habitant des climats moins froids.

Quelques-uns de ces sauvages ont

— 1789. leurs cheveux extrêmement longs et
juillet. épars ; les autres portent une longue
tresse pendante par-derrière , et ont
le reste de leurs cheveux coupés si
courts , que leurs oreilles sont entiè-
rement découvertes. Il y en a dont la
barbe est longue et touffue ; mais la
plupart s'épilent le menton de ma-
nière qu'il ne parait pas y rester un
seul poil.

Les hommes ont sur chaque joue
deux lignes tatouées , les uns en bleu ,
les autres en noir , depuis l'oreille
jusqu'au nez. Ils ont aussi le bas du
cartilage qui sépare les narines , percé
de manière qu'on peut y porter une
plume d'oie ou un petit morceau de
bois.

Ils sont habillés de peaux d'élan
ou de renne préparées , mais plus com-
munément de ces derniers. L'hiver
ils portent les peaux avec le poil ,
et ils en font des camisoles qui leur
tombent jusqu'à mi-cuisse. Il y en a

qui ont ces camisoles artistement —
 brodées avec des piquans de porc-^{1789.}
 épic, et des poils d'élan, teints en juillet.
 rouge, en noir, en jaune et en
 blanc. Ils portent un manteau assez
 grand pour couvrir tout le corps, et
 dont le bas est orné d'une frange; et
 ils ne le quittent ni le jour ni la nuit.
 Leurs guêtres, qui montent jusqu'à
 moitié cuisse et tiennent à leurs sou-
 liers, sont brodées autour de la che-
 ville du pied, ainsi que sur les cou-
 tures.

Les femmes de cette peuplade sont
 vêtues comme les hommes. Elles n'ont
 pour couvrir leurs parties naturelles,
 qu'un gros gland de cuir qui pend à
 un cordon, et semble, par son mouve-
 ment continuel, être destiné à chasser
 les mouches, qui sont très-incommodes
 dans le canton. J'ignore si les hommes
 de cette nation sont circoncis; mais
 tous ceux que j'ai vus, m'ont paru
 l'être.

— Ces sauvages portent au cou des
 1789. espèces de fraises. Ils ont au poignet
 juillet. et au-dessus du coude, des bracelets
 de bois, de corne, d'os : ils portent
 aussi des jarretières, des ceintures. Ils
 ornent leur tête d'un bandeau de
 cuir d'un pouce et demi de large,
 brodé avec des piquans de porc-épic,
 et auquel sont attachées des griffes
 d'ours ou d'oiseaux de proie, renver-
 sées, tenant le cordon d'un petit
 gland fait avec la peau d'un animal
 qui ressemble à l'hermine. Leurs cein-
 tures et leurs jarretières sont faites de
 piquans de porc-épic, tressés avec
 des cordes de nerf, ouvrage dans le-
 quel ils montrent beaucoup d'adresse
 et de goût. Ils en ont aussi de diffé-
 rentes matières, et plus communes ;
 mais toutes sont ornées d'une longue
 frange de cuir, entre-mêlées de poils
 de différentes couleurs. Leurs gants
 sont suspendus à leur cou, de ma-
 nière à pouvoir servir commodément.

Les cabanes de ces sauvages sont d'une construction fort simple. Quelques perches appuyées sur une fourche, formant un demi-cercle, et couvertes de branchages ou d'écorce d'arbre, sont tout ce qu'il leur faut pour se loger. Ils placent deux de ces huttes en face l'une de l'autre, et ils allument le feu dans le milieu. Les meubles sont analogues à l'architecture : ils consistent en quelques utensiles de bois, d'écorce d'arbre et de corne. Les vases qui servent à cuire leur manger, ont la forme d'une calabasse. Ils sont étroits par le haut, larges par le bas, faits avec du *ouatape* (1), et d'un tissu si serré qu'ils ne laissent jamais échapper l'eau. On

1789.
juillet.

(1) On appelle *ouatape* les filamens tirés des racines du sapin *spruce*. Les sauvages du Canada tissent si bien l'ouatape, qu'il peut contenir toute espèce de fluide. Les canots d'écorce d'arbre sont cousus avec du ouatape. (*Note de l'auteur.*)

— fait bouillir cette eau en y mettant
1789. des cailloux rougis au feu.(1) Les vases
juillet. contiennent de huit à vingt- quatre
pintes.

Ces sauvages ont plusieurs petits sacs de cuir, dans lesquels ils serrent leurs ouvrages brodés, leurs lignes, leurs filets. Ils ont aussi une grande quantité de fibres d'écorce de saule, dont ils font du fil en le roulant sur leur cuisse. Leurs filets ont depuis trois jusqu'à quarante brasses de long, et de treize à trente-six mailles de profondeur. Ils placent les petits dans le courant des rivières, et les grands dans les lacs. Leurs lignes sont faites avec des nerfs de rennes, et leurs hameçons avec du bois, de la corne, ou des os.

Leurs armes et leurs instrumens de

(1) Les naturels des îles de la mer du Sud, se servent du même moyen pour faire bouillir l'eau. (*Note du traducteur.*)

chasse sont l'arc , la flèche , la lance, —
 le coutelas , la pique (1). L'arc a cinq 1789.
 ou six pieds de long , et sa corde est juillet.
 de nerf ou de cuir. Les flèches ont
 deux pieds et demi de longueur, en
 y comprenant le bout qui est tantôt
 d'os , tantôt de corne , de pierre , de
 fer ou de cuivre : on y adapte trois
 plumes qui leur servent d'ailes.

Le fût des lances est long de six
 pieds ; et l'os aigu dont elles sont
 armées , de dix pouces. C'est avec la
 lance que ces sauvages tuent les
 rennes , lorsqu'ils vont à l'eau. Leurs
 coutelas ont à-peu - près un pied de
 long : ils sont plats , très - pointus et
 faits avec de la corne ou de l'os.

Leur pique est de corne de renne ;
 et pour cela ils en élaguent tous les
 jets, excepté celui du bout. Cette arme

(1) Ils donnent à cette arme le nom de *poga-*
magan.

— a deux pieds de longueur. Ils s'ert
 1789. servent pour massacrer leurs ennemis
 juillet. dans les batailles , et pour tuer les
 grands animaux qu'ils prennent dans
 des lacs. Ces lacs sont ordinairement
 longs de trois brasses, faits avec une
 corde de cuir d'elan ou de renne, non
 préparé. La corde est bien moins grosse
 que le petit doigt , mais on y emploie
 jusqu'à trente fils de cuir, et elle a tant
 de force qu'il n'y a point d'animal qui
 puisse la rompre. Ils ont aussi d'autres
 lacs, faits avec des cordes de nerf,
 pour prendre de petits animaux, tels
 par exemple, que les lièvres et les
 perdrix blanches, qui sont les uns et
 les autres, très-nombreux.

Leurs haches sont de pierre noire
 ou grise, et ont six à huit pouces de
 long et deux pouces d'épais. Le dos
 est plat, et le côté opposé est arrondi
 de manière à former une espèce de
 tranchant. Elles sont attachées, par le
 milieu avec une corde de cuir, à un

manche de deux pieds de long. Voilà ———
 l'outil avec lequel ils fendent leur bois, 1789.
 et c'est , je crois, le seul qu'ils aient juillet.
 du même genre.

Ces Indiens font du feu en battant un morceau de pyrite blanche ou jaune , contre un morceau de caillou ; et au lieu d'amadou , ils se servent de bois pourri. Chacun d'eux a un petit sachet , où il tient ces choses-là ; de sorte qu'ils ne sont jamais embarrassés pour allumer du feu.

Ils tirent des Indiens-couteau-rouge et des Chipiouvans quelques morceaux de fer , en échange de peaux de martre et de castor ; et avec ce fer , ils fabriquent des couteaux qu'ils ont pour manche un petit bout de bâton. Ces couteaux et les dents du castor leur servent pour finir leurs ouvrages en bois. Ils les portent à leur cou , dans une gaine qui contient aussi leurs alènes de corne et de fer.

Ils ont des canots petits , pointus

— des deux bouts , à fond plat , et pontés
 1789. sur le devant. Ces canots sont d'é-
 juillet. corce de bouleau ou de sapin , et si
 légers , que lorsqu'un homme qui y a
 navigué débarque , il peut aisément
 charger son canot sur ses épaules , et
 l'emporter. Il est rare qu'il s'embarque
 plus d'une personne dans chaque ca-
 not ; et il est impossible qu'il y en
 entre plus de deux. Les pagayes ont
 six pieds de long , et la moitié qui
 entre dans l'eau est aplatie et a en-
 viron huit pouces de largeur. Ces
 Indiens nous apprirent que nous
 avions dépassé de nombreuses tribus
 qui habitent les montagnes à l'est du
 fleuve. Ils nous promirent , en même
 tems , de rester sur la rive jusqu'à la
 fin de la saison , pour que nous pus-
 sions les y retrouver , si nous revenions
 avant ce tems-là.

Nous partîmes à quatre heures après
 midi , gouvernant à l'ouest-sud-ouest.
 Bientôt nous dépassâmes l'embouchure

de la rivière du lac *du Grand Ours*,
 rivière extrêmement profonde, et large
 de cent pas. Ses eaux sont claires et
 ont la teinte verdâtre des eaux de la
 mer. A peine avons-nous fait six milles
 que nous fûmes obligés de nous arrêter
 pour passer la nuit. Nous plantâmes
 nos tentes au pied d'une montagne
 rocheuse, au sommet de laquelle il
 s'élève, suivant notre nouveau guide,
 une tempête chaque jour de l'année.
 Ce sauvage se trouvait fort mal avec
 nous. Il prétendit qu'il était très-ma-
 lade, pour que nous le laissassions
 aller rejoindre ses amis. Mais comme
 nous ne voulions pas qu'il s'échappât,
 nous le gardâmes à vue toute la nuit.

Quoique le tems fût très-brumeux,
 nous nous rembarquâmes dès les trois
 heures du matin. Nous fîmes quatre
 milles en nous dirigeant à l'ouest-
 sud-ouest, quatre milles à l'ouest,
 cinq milles à l'ouest-nord-ouest, huit
 milles à l'ouest, seize milles à l'ouest

1789.
 juillet.

Jan. 6.

— quart de sud, vingt-sept milles à l'ouest ;
1789. neuf milles au sud-ouest, six milles à
juillet. l'ouest, et nous prîmes terre à sept
heures du soir. Nous dépassâmes ce
jour-là plusieurs îles, et nous fûmes
continuellement à la vue d'une chaîne
de montagnes couvertes de neige.

Notre nouveau guide nous dit qu'il
y avait sur ces montagnes beaucoup
d'ours et de buffles blancs, et qu'elles
étaient habitées par quelques tribus
d'Indiens. Nous campâmes, comme la
veille, au-dessous d'une montagne ro-
cheuse. J'essayai d'y grimper avec un
de mes chasseurs ; mais nous n'étions
pas à moitié chemin du sommet, que
nous fûmes assaillis par une si grande
quantité de maringouins, que nous
ne pûmes pas aller plus loin. Je re-
marquai que la chaîne des monts se
terminait en cet endroit, et qu'il y
coulait une rivière qui venait du côté
de l'ouest. Je vis aussi que, dans un
endroit où la montagne était baignée

par le fleuve et s'élevait presque à pic, —
les eaux couraient avec une extrême 1789.
rapidité. juillet.

A quatre heures du matin, nous mar. 7.
rentrâmes dans nos canots, et nous
gagnâmes la rive opposée, pour éviter
le courant que j'avais observé la veille.
Cependant nous aurions pu nous épar-
gner cette peine, car il n'y avait point
de risque à continuer notre route du
même côté. Cela nous prouva que
nous devions ajouter peu de foi à ce
que disaient les naturels sur les grands
dangers qui nous menaçaient, car ce
passage était, selon eux, un des plus
périlleux.

Nous courûmes trois milles au nord-
nord-ouest, quatre milles à l'ouest-
nord-ouest, deux milles au nord. Là,
nous vîmes l'embouchure d'une rivière
qui venait de l'est. Nous débarquâmes
dans un endroit où il y avait quatre
feux. A notre approche, tous les sau-
vages s'enfuirent, à l'exception d'un

— vieillard et d'une vieille femme. Notre
1789. guide appela les fuyards, et les con-
juillet. jura de s'arrêter ; mais ce fut en vain.
Cependant le vieillard n'hésita pas à
venir près de nous , et nous dit qu'il
était trop avancé dans le chemin de la
vie , et qu'il faisait trop peu de cas
du tems qu'il avait à rester dans ce
monde , pour chercher à éviter aucun
danger. En même tems il arracha à
pleines mains ses cheveux blancs , et
nous les distribua , en implorant notre
bienveillance pour lui et pour ses
amis. Les discours de notre guide dis-
sipèrent enfin ses craintes , et alors il
alla chercher ses compagnons. Ils
étaient au nombre de dix-huit per-
sonnes. Je gagnai leur amitié par
quelques présens de verroterie , de
couteaux , d'alènes et d'autres baga-
telles dont ils parurent faire le plus
grand cas.

Ces sauvages ne différaient pres-
qu'en rien de ceux que nous avions

vus l'avant-veille , et n'étaient pas —
 moins hospitaliers. Ils nous présen- 1789.
 tèrent du poisson qu'ils avaient fait juillet.
 bouillir , et que nous mangeâmes avec
 très-grand plaisir. Notre guide regret-
 tait toujours ses compagnons. Il vou-
 lait absolument s'en retourner , et
 nous fûmes obligés de le faire rem-
 barquer par force.

Les Indiens nous apprirent que
 nous n'étions pas éloignés d'une cas-
 cade , et que nous trouverions de ce
 côté-là plusieurs de leurs amis qui y
 avaient leurs cabanes. Quatre de ces
 sauvages s'embarquèrent chacun dans
 leur canot pour venir nous indiquer
 la route que nous devons suivre ,
 afin de franchir l'écueil sans danger.
 Ils faisaient , comme les autres , beau-
 coup de contes sur les obstacles et les
 périls qui nous menaçaient.

Nous eûmes à peine fait deux milles
 au nord-nord-est , que nous vîmes
 dans un endroit où le fleuve était

— 1789.
juillet.

bordé des deux côtés de grands rochers blancs et escarpés. Il semblait difficile de franchir ce passage. Nous descendîmes sur le rivage, afin d'examiner où était la cascade annoncée. Nous n'en vîmes aucune ; malgré cela, les Indiens soutenaient toujours qu'il y en avait une très-dangereuse. Cependant ils se hasardèrent à y passer dans leurs légers canots. Nous les suivîmes de loin, et nous ne nous aperçûmes pas que le courant eût là plus de rapidité qu'ailleurs. Enfin les Indiens nous avouèrent que nous ne trouverions pas d'autre cascade que celle où nous étions en ce moment. Le fleuve n'a pas, en cet endroit, plus de trois cents pas de largeur. Je jetai la sonde, et je trouvai cinquante brasses d'eau.

A l'embouchure des deux ruisseaux qui versent le tribut de leurs eaux dans le fleuve, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, nous trouvâmes six familles d'Indiens, composées de trente-cinq

ou trente-six personnes. Ces Indiens nous donnèrent une grande quantité de poissons blancs (1), de poissons inconnus, et d'autres poissons presque ronds, d'environ quatorze pouces de long et de couleur verdâtre. Les trois espèces étaient également excellentes. Nous fîmes quelques présens à ces sauvages, et nous poursuivîmes notre route. Les hommes nous accompagnèrent avec quinze canots.

1789.
juillet.

Le fleuve continue à être resserré jusqu'à trois milles de distance, et il court dans cet espace au nord-nord-est. Nous allâmes trois milles plus loin, en nous dirigeant au nord. Là nous prîmes terre, près des cabanes de trois ou quatre familles d'Indiens, au nombre de vingt-deux personnes. Ces cabanes étaient situées sur le bord d'une rivière considérable, qui venait de l'est. Les Indiens nous donnèrent

(1) Des ticamangs.

— des lièvres et des perdrix , et nous
1789. leurs offrîmes en retour , quelques
juillet. présens , qui les flattèrent singulièrement.

Ils regrettaient beaucoup de n'avoir pas des pelleteries à échanger avec nous. Ils avaient laissé celles qu'ils possédaient sur les bords du lac d'où sortait la rivière , et où leurs compagnons étaient restés pour tendre des lacs et prendre des rennes. Ils nous promirent d'aller chercher leurs pelleteries , et de revenir nous attendre , parce que nous leur dûmes que nous serions de retour dans deux mois.

Ces sauvages avaient avec eux un jeune homme qu'ils retenaient dans l'esclavage , et dont mes Indiens entendaient beaucoup mieux la langue que celle des naturels que nous avons rencontrés jusques-là. Nous l'invitâmes à nous suivre : mais il profita de la première occasion pour se

cachez, et nous ne le revîmes plus. —
Nous fîmes cinq milles droit à 1789.
l'ouest, et nous reprîmes terre. Là juillet.

étaient deux familles. Nous n'y comptâmes que sept personnes ; mais, suivant toute apparence, il y en avait d'autres qui, à notre approche, se cachèrent dans les bois. Ces Indiens nous donnèrent vingt-quatre lièvres. Ils en faisaient bouillir d'autres, et dès qu'ils eurent achevé de les faire cuire, ils nous les apportèrent. Sensibles à cette marque d'hospitalité, nous les récompensâmes dignement.

Nous allâmes quatre milles plus loin, en nous dirigeant au nord-ouest. Il était neuf heures du soir ; nous abordâmes, et nous plantâmes nos tentes. L'un de mes chasseurs tua une grue au plumage gris. Notre nouveau guide me pria encore de permettre qu'il s'en retournât. Il m'assura qu'il ne craignait aucun mauvais traitement de notre part, mais qu'il redoutait les

_____ Eskimaux, nation, disait-il, perfide
1789. et méchante, qui nous massacrerait
juillet. tous. Il nous raconta que, deux étés au-
paravant, un nombreux détachement
d'Eskimaux avait remonté le fleuve,
et tué plusieurs Indiens de sa famille.
Deux des derniers Indiens que nous
avons vus, étaient venus avec nous.

mer. 8. Nous nous embarquâmes à deux
heures et demie du matin. Nous gou-
vernâmes à l'ouest, et bientôt nous
abordâmes près des cabanes de deux
familles au nombre de neuf personnes.
Nous leur fîmes un petit présent, sans
sortir de nos canots. Un peu plus loin
nous aperçûmes plusieurs feux au
pied d'une montagne sur la rive sep-
tentrionale. Nous étant avancés de
ce côté là, nous vîmes les naturels
qui grimpaient la montagne et ga-
gnaient les bois.

Alors les deux Indiens qui nous
précédaient dans leurs petits canots,
leur crièrent qu'ils n'avaient rien à

craindre ; et sur cette assurance , ils revinrent auprès de leurs feux. Nous débarquâmes. Plusieurs de ces sauvages étaient vêtus de peaux de lièvres ; ils ressemblaient d'ailleurs à ceux que nous avons déjà vus. Cependant nous apprîmes qu'ils étaient d'une tribu différente, celle des *Indiens - lièvres*. Elle doit ce nom à l'animal qui, avec le poisson, fait sa nourriture ordinaire. Le renne et le castor, seuls grands quadrupèdes de cette contrée, y sont fort rares.

Les Indiens étaient au nombre de vingt-cinq. L'une des femmes avait un abcès au ventre, qui la rendait si maigre qu'elle avait l'air d'un véritable squelette. Plusieurs autres vieilles femmes chantaient et dansaient autour d'elle : mais j'ignore si c'était dans l'idée que cette jonglerie aurait quelque effet sur sa maladie, ou si c'était simplement pour l'amuser. Nous offrîmes à ces Indiens nos présens

1789.
juillet.

— d'usage, qu'ils reçurent avec la plus
1789. grande satisfaction.

juillet. Notre nouveau guide montrait tant d'envie de nous échapper, qu'on était obligé de le garder à vue. En outre, il regrettait sans cesse d'avoir quitté ses compagnons ; et il nous fatiguait tellement de ses plaintes, que nous prîmes le parti de le renvoyer et d'en choisir un autre. Cependant celui qui s'était chargé de le remplacer, s'en repentit bientôt. Il essaya alors de nous persuader que nous trouverions un peu plus bas quelques-uns de ses camarades qui connaissent le fleuve bien mieux que lui, et se feraient un plaisir de nous accompagner : mais, comme, dix minutes auparavant, il nous avait dit que nous ne verrions plus personne de sa tribu, nous n'ajoutâmes point foi à ses nouvelles assertions, et nous le forçâmes de s'embarquer.

Après trois heures de marche, nous

fûmes joints par un petit canot conduit par un Indien-lièvre. Nous soupçonnâmes ce dernier de n'être venu que pour faciliter l'évasion de son camarade. A midi nous aperçûmes un Indien qui marchait sur la plage ; et aussitôt les petits canots pagayèrent de ce côté-là. Nous les suivîmes ; et nous vîmes trois hommes, trois femmes et deux enfans qui revenaient de la chasse. Ils avaient un quartier de renne qu'ils nous offrirent ; mais il était si vieux et sentait si mauvais que nous ne pûmes pas l'accepter.

1789.
juillet.

Ces Indiens entreprirent aussi de nous épouvanter par le tableau des dangers qui nous attendaient. Ils nous assurèrent que derrière une île que nous voyions près de la rive opposée résidait un *manitou* (1), qui avalait tous ceux que leur audace conduisait de ce côté-là. Mais comme il nous

(1) Un esprit.

—
1789. aurait fallu trop de tems pour aller
juillet. vérifier ce fait, nous ne nous détournâmes pas de notre route; et nous prîmes congé des Indiens en leur faisant les présens accoutumés.

Voici le chemin que nous fîmes ce jour-là; vingt-huit milles, en gouvernant à l'ouest, vingt-trois milles à l'ouest-nord-ouest, six milles à l'ouest-sud-ouest, cinq milles à l'ouest quart de nord, et quatre milles au sud-ouest. Nous prîmes terre et plantâmes nos tentes à huit heures du soir. La plus grande partie de la journée fut brumeuse, et la pluie tomba à plusieurs reprises.

T A B L E

D U

PREMIER VOLUME.

A VERTISSEMENT du traducteur, . . .	page j
P RÉFACE de l'auteur anglais,	v
T ABLEAU historique et politique sur le commerce des pelleteries dans le Canada, . . .	3
D ÉTAILS sur les Indiens Knisteneaux, . . .	228
V OCABULAIRE de la langue algonquine et de celle des Knisteneaux,	261
O BSERVATIONS sur les Chipioutiens, . . .	275
V OCABULAIRE de la langue chipioutienne, . . .	304

PREMIER VOYAGE.

CHAPITRE PREMIER.

*Route du fort Chipioutien à l'île à la
Cache* page 311

M. Mackenzie s'embarque et traverse le lac des
Montagnes, accompagné par **M.** Roux.

— Il entre dans la rivière de la Paix, qui prend là le nom de rivière de l'Esclave. — Observations sur les pays adjacens. — Route sur la rivière de l'Esclave. — Rivière du Chien. — Description de plusieurs portages. — Naufrage de quatre Canadiens. — Le voyageur arrive dans le lac de l'Esclave. — Description des bords du lac et de la pêche qu'on y fait. — Arrivée de trois familles sauvages. Navigation dans le lac de l'Esclave. Arrivée à l'île à la Cache et à la factorerie où doit résider M. le Roux.

C H A P I T R E I I.

M. Mackenzie se sépare de M. le Roux, et arrive à la vue des monts Cornus, page 342

Arrivée aux cahanes de quelques Indiens couteau-rouge. — Navigation dans le lac de l'Esclave. Tableau des pays que traverse le voyageur. — Nombreux troupeaux de rennes et d'élans. — Le voyageur est arrêté par les glaces. — Il traverse une baie. Il arrive dans la partie du lac de l'Esclave d'où sort le fleuve Mackenzie. — Abondance de poisson et de gibier marin. — Forêts incendiées. — Vue des monts Cornus. — Tempête.

C H A P I T R E I I I.

*Continuation du voyage depuis les
monts Cornus jusqu'au pays des
Indiens-lièvres ,* page 365

Navigation dans le fleuve Mackenzie. — Rivières affluentes, îles, écueils. — Le voyageur cache deux sacs de pémican. — Cabanes indiennes. — Glaces. — Entrevue avec les indigènes. — Fables et exagérations de ces sauvages. — Leurs vêtements, leurs armes, leurs mœurs, leurs usages. — Le voyageur prend un nouveau guide. — Arrivée chez les Indiens-lièvres. — Le voyageur change de guide.

F I N D E L A T A B L E.

CARTE
 DE LA ROUTE
d'Alex. de Mackenzie,
 DU FORT CHIPIOUYAN
 à la
 MER GLACIALE,
 en 1789.

